

ARIS X 111011

# Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957  
Approuvée par le Ministère des Affaires Culturelles  
le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports  
Affiliée à la Confédération Internationale  
des Sociétés Populaires de Musique  
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE ... un an 4 F  
ETRANGER ... un an 5,50 F  
1er oct au 30 sept LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèques Postal 4638-65 PARIS  
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE  
121, rue La Fayette, PARIS-10<sup>e</sup> Tél 878.39.42

DIX NUMÉROS PAR AN : Octobre - Novembre  
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril  
Mai - Juin Juillet - Août - Septembre.

N° 199      ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES      JANVIER 1967

## SARAH GORBY et sa « Trilogie Judaïque »

On sait avec quel talent et quelle conscience notre ami Roland Chaillon fait ici chaque mois la critique des disques. C'est donc à lui, tout naturellement, que revenait le soin de présenter à nos lecteurs les trois beaux disques d'inspiration judaïque que l'éminente artiste Sarah Gorby vient d'enregistrer chez Philips. Mais, Roland Chaillon n'est pas seulement un chroniqueur exemplaire dans la critique des disques, il a bien d'autres qualités, en particulier celle d'être un charmant confrère. Dès qu'il a su que les trois disques en question m'avaient intéressés au point de me donner le désir d'écrire tout le bien que j'en pense, il m'a le plus gentiment du monde cédé sa place. Mon premier devoir est donc de le remercier ici publiquement de sa délicate courtoisie et de l'honneur qu'il me fait. Il est évident que ce que je vais écrire n'est que l'expression de mon sentiment personnel et ne préjuge en rien de ce que peut penser de son côté notre ami de ces graveurs.

Cela dit, voyons maintenant qui est Sarah Gorby, pour ceux de nos lecteurs qui ne la connaîtraient pas encore. Depuis plusieurs années déjà, elle a révélé son talent aux grands amateurs des chants folkloriques et j'ai eu personnellement la joie d'être ainsi touché en écoutant, il y a six ans, un petit disque aujourd'hui malheureusement épuisé : *Chansons yiddisch et Chansons russes*, de l'édition Ducretet-Thomson. Cette gravure avait d'ailleurs remporté le Grand Prix du Disque sept ans auparavant, en 1953. J'en ai gardé un si bon souvenir que j'ai voulu tout de suite connaître intégralement la trilogie judaïque qui vient d'être créée par une telle artiste et enregistrée par Philips : *Les Chants du ghetto* (B-77483-L), *Chants Juifs-Espagnols du XVIème siècle* (R-77487-L) et *Le Cantique des Cantiques* (R-77488-L). Je viens de citer ces trois disques dans l'ordre de leur apparition chez les disquaires mais leur ordre d'écoute, chronologiquement, doit être normalement inversé pour aller des temps bibliques aux temps modernes. Sarah Gorby considère avec raison cette trilogie comme l'œuvre de sa vie car elle y a mis tout son cœur et toute sa foi.

Avant de dire ce que sont ces disques, voyons rapidement ce

qu'a été jusqu'ici la vie artistique de Sarah Gorby. Elle naquit en Russie sur les bords du Dniépr et, très douée pour la musique, elle commença ses études à l'âge de six ans, à l'école de musique de Kishineff. Quelques années plus tard elle étudia le piano et le chant aux conservatoires de Jassy (Roumanie) et de Rome (avec le célèbre baryton Matthisa Battistini) et de Vienne. En dehors de la musique, la jeune fille était aussi très douée pour l'étude des langues — elle en parle neuf couramment — devait tout naturellement s'intéresser avec passion aux divers chants folkloriques, et beaucoup d'entre eux lui sont devenus aujourd'hui familiers. Dans les débuts de ses études lyriques, l'opéra avait été pour elle son principal objectif mais, quand elle vint étudier à Paris avec l'admirable cantatrice Mahory-Marseillac, celle-ci lui fit comprendre que l'opéra convenait beaucoup moins à sa nature que l'étude approfondie du « lied », forme d'art moins artificielle et beaucoup plus libre. C'est ainsi que Sarah Gorby eut la révélation de la voix qui lui était toute tracée et, allant plus loin même que cet art du lied, attirée irrésistiblement vers l'art essentiellement populaire, elle se voua à l'étude des chants folkloriques, les plus variés. Le domaine ouvert devant elle était immense. Pendant la dernière guerre, elle dut s'exiler aux Etats-Unis où elle travailla avec deux grands artistes : Victor Henkins, qui l'initia au style de la chanson yiddisch et la célèbre tzigane Nastia Poliakova qui lui rendit familier le véritable esprit de la chanson tzigane russe. Au cours de son séjour en Amérique, la jeune artiste ne manqua pas d'apprendre à chanter les attachants Negro spirituals dans leur style authentique. Elle se passionna pour tous les chants qui sont « populaires » dans le sens le plus noble du terme, ceux qui expriment le plus simplement et le plus sincèrement les joies, les peines, les aspirations de différents peuples. Elle se consacra à cet art qui va si loin en profondeur sous les apparences les moins compliquées et elle le fit apprécier tout au long de ses nombreuses tournées à New-York, à San-Francisco, en Italie, en Allemagne, puis en Amérique du Sud, en France, sur les ondes de l'O.R.T.F., etc...

(Suite page 3)

## LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... »

VERS L'APOGÉE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, après une période déficiente, après l'injuste méconnaissance de ce génie incompris que fut Berlioz, après un théâtre qui n'a pas maintenu l'art équilibré de notre grand Rameau et s'est souvent contenté d'effets faciles même vulgaires, nous allons voir, par ce même théâtre et par la musique pure, refluer l'inspiration généreuse et la grande tradition française. L'influence de Wagner n'a pas épargné nos compositeurs qui peu à peu se sont dégagés de cette emprise jusqu'à prendre la tête de mouvements dont la flamme reste vivante et vivifiante en notre temps de recherches diverses.

Divers aussi ont été ceux qui ont contribué à cette grandiose évolution dans laquelle s'imposèrent particulièrement Gounod, Bizet, Chabrier et ceux qui fondèrent en 1871 la Société Nationale de Musique : F. Bussine, E. Lalo, C. Saint-Saëns, G. Fauré, A. de Castillon, H. Du-

parc, V. d'Indy, F. Chausson, dans le but de faire connaître au public les œuvres nouvelles des jeunes compositeurs. Cette société eut pour premier président César Franck ; actuellement c'est le compositeur Henri Martelli qui honore cette fonction.

GOUNOD

Rares sont les personnes qui n'ont pas eu leur première entrée à l'Opéra avec Faust ! Rares sont celles qui pensent en prononçant ce titre aux nombreux ouvrages écrits sur ce sujet. Faust c'est Gounod pour le commun des mortels à tel point que Gounod c'est Faust comme Bizet c'est Carmen ou Ravel le Boléro... Faust c'est un chef-d'œuvre mondialement connu, encore joué à l'Opéra mais Charles GOUNOD n'est-ce que cela ?

Sa mère, qui lui donna le jour à Paris le 17 juin 1818, était une pianiste et une musicienne de classe. Elle le mena jusqu'au Conservatoire où il eut pour maîtres Halévy, Paër et Lesueur. Le second prix de Rome en 1837 préparait le premier deux ans plus tard et le séjour à la

(Suite page 7)

A l'occasion de la nouvelle année, j'adresse mes vœux les meilleurs à toutes la grande famille orphéonique. A chacun d'entre vous : succès et bonheur familial et prospérité pour nos sociétés musicales et nos fédérations.

A. EHRMANN.

## Le programme de la Musique au département de l'Éducation Nationale aux États-Unis

par André AMELLER, directeur de l'École Nationale de Musique et d'Art dramatique de Dijon, membre de la délégation française au Congrès de l'I.S.M.E. - USA.

« Le mot éducation ne signifie pas enseigner aux gens ce qu'ils ne savent pas ; il veut dire leur apprendre à se conduire comme ils ne se conduisent pas »

John RUSKIN

Le 2 mars 1967, il y aura bientôt cent années, le Congrès américain approuvait l'acte constitutionnel établissant le département de l'éducation, mandat « de promouvoir la cause de l'éducation », sans oublier, évidemment le sujet qui nous tient à cœur : la Musique ?

M. Harold Arberg, spécialiste de l'Éducation Musicale, pour les programmes des Arts et Humanités au Département de l'Éducation à Washington nous l'expliqua, en l'appellant :

- 1) L'éducation est essentielle dans une démocratie ;
- 2) Les possibilités de recevoir cette éducation doivent être les mêmes pour tous ;
- 3) Le contrôle de l'éducation revient au gouvernement local de chaque Etat.

Et il entre aussitôt dans la voie musicale en citant une parole de Napoléon 1<sup>er</sup> :

« La Musique, de tous les arts libéraux, a la plus grande influence sur les passions et c'est à elle que les législateurs devraient donner le plus grand encouragement ». Paroles à méditer sérieusement en France...

Au début, aux U.S.A., la Musique était traitée en parent pauvre mais peu à peu une place de plus en plus importante lui fut réservée dans la vie américaine et les efforts couronnés de succès puisque, au 89<sup>e</sup> Congrès, les arts en général et la Musique en particulier, ont trouvé une place à l'égale des autres disciplines.

Trois lois de grande portée :

- a) sur l'Éducation élémentaire et secondaire ;
- b) sur la Fondation Nationale des arts et humanités ;
- c) sur l'enseignement supérieur.

La première se résume en cinq articles allant de l'assistance financière surtout aux régions déshéritées à divers programmes établis : formation d'orchestres et ensembles, achats d'instruments et appareils pour l'enseignement, etc. Un article prévoit des fonds pour la constitution de bibliothèques scolaires, manuels et matériels didactiques, appareils, magnétophones, bandes magnétiques, partitions, etc... L'article III prévoit la création de centres et services éducatifs supplémentaires, recrutement de personnel qualifié, artistes, musiciens, etc... ceci à caractère non commercial.

Le projet récemment réalisé est celui de Lincoln Center de New-York par lequel 50 écoles de cette ville assisteront à quatre représentations à l'Opéra, à la Philharmonie, à la Fondation Juilliard et à d'autres théâtres.

Dans le Maine, création d'un orchestre de chambre professionnel qui jouera dans les écoles pour les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année scolaire.

Jusqu'à présent, à titre expérimental, 653 projets ont été appliqués ; 112 d'entre eux ont trait à la Musique pure.

L'article IV concerne les recherches dans le domaine éducatif et de la formation. Les fonds seront donnés pour la construction de « Centres de Recherches Nationaux et Régionaux ». Dans ces laboratoires, les artistes travailleront avec les historiens, mathématiciens, psychologues, sociologues et les éducateurs à différents degrés. Recherches des plus variées, développement de nouvelles formes, de nouveaux matériaux, etc... Enfin, l'édition par une aide directe d'ouvrages intéressants la Musique — Théorie — un répertoire élargi de Musique pour les enfants depuis les jardins jusqu'à la 6<sup>e</sup> année scolaire. Étude de nouveaux concepts, procédures et réalisation dans l'étude de la Musique. Evaluation et synthèse des Recherches dans l'Enseignement musical, réalisation et divulgation par le film de méthodes avec des artistes nationaux et conférences dans chaque Etat. Ce dernier projet sera mené avec la coopération de la Société Nationale des Educateurs de Musique.

L'article V complète les dispositions d'aide en faveur des écoles et universités déjà évoluées afin de renforcer les programmes et apporter de plus en plus une aide efficace aux professionnels, cette aide pouvant s'étendre sur une période de plusieurs années. Nul doute que cette loi monumentale influe grandement sur le rôle de la Musique et des autres arts dans l'enseignement.

Des Instituts d'été, dont le modèle est Interlochen ont reçu une aide officielle, ce qui favorise les rencontres internationales comme le Congrès de l'I.S.M.E. cette année.

### La nouvelle loi aux Etats-Unis en faveur de la Musique dans l'Enseignement supérieur

Sans aucun doute, la portée présente et future de cette législation est immense : celle-ci prévoit tout d'abord l'établissement d'une « Fondation Nationale des Arts et Humanités ». Cette institution aidera à maintenir et à stimuler toute la culture américaine telle la Fondation Nationale des Sciences fondée en 1950.

Aide aussi aux Instituts d'été dont Interlochen est le modèle, en favorisant les contacts nationaux et internationaux.

La troisième loi concerne l'Enseignement supérieur ; elle comprend sept articles précis qui peuvent être résumés ainsi :

- I) Faire profiter la communauté entière du talent et du savoir universitaire et agrandir le champ d'expression musicale ;
- II) Apporter une aide croissante aux bibliothèques et favoriser les programmes des collèges, les recherches dans le cadre de la bibliothèque en étant l'essentiel.
- III) Renforcer par une aide substantielle la portée des Instituts et favoriser l'établissement de programmes coopératifs et de recherches ; création de nouveaux cours dans les Facultés invitation de professeurs étrangers ;
- IV) Aide aux étudiants par les moyens les plus variés, les subventions permettant de créer toutes sortes de facilités, même d'éventuels emprunts pour des collectivités étudiantes ;

### Pour le local de la C M F

Montant des sommes déjà parues : 23.968,82 F

Société « Les Enfants de Bourglastic » Maison du Peuple, Bourglastic (Puy-de-Dôme), 100 F ; M. Aubin Rauzy, Beziers (Hérault), 10 F ; M. Jean Bentaberry, Toulouse (Hte-Garonne), 30 F ; M. Marcel Lheur, Arpagon (Essonne), 20 F ; M. Richard Haegy, Kayserberg (Haut-Rhin), 6 F ; M. Charles Hugot, Persan (Val-d'Oise), 10 F.

Total général à ce jour : 24.144,82 F

V) Les institutions professionnelles se verront accorder des bourses pour les recherches dans le cadre supérieur ; ces bourses seront accordées par priorité aux diplômés bacheliers BA (lettres) et BS (musique) désireux de poursuivre leur carrière dans l'enseignement musical.

VI et VII) Ces articles concernent l'aide financière pour l'achat de matériel pour l'enseignement musical, le gouvernement fédéral aidant directement les Collèges et Universités pour la construction de bâtiments fonctionnels (bibliothèques, salles de concerts, de projections, etc... Jusque'en 1963, la loi était restrictive et ne concernait que les scientifiques.

Il est certain que l'essor déjà considérable de la Musique aux Etats-Unis va s'intensifier encore et le professeur Harold Arberg de conclure en souhaitant que chacun assume la part de responsabilité qui lui incombe, le rôle du Gouvernement fédéral n'étant point — dit-il — de contrôler, mais de stimuler.

En France, les Pouvoirs Publics en ont pris conscience et il semble qu'enfin un effort se fasse en ce sens dans le cadre des dispositions du V<sup>e</sup> Plan, afin que la Musique retrouve une place qu'elle n'aurait pas dû quitter. D'ailleurs, à la fin de ce tour d'horizon musical aux U.S.A., je donnerai un résumé succinct de l'exposé que fit M. Jean de Saint-Jorre, chef du Service des Enseignements Artistiques, lors du Congrès de l'I.S.M.E. à Interlochen, et qui mérite toute notre attention.

(Suite page 4)

## Concours de Composition Musicale

Un concours est ouvert pour la composition de cinq morceaux destinés aux examens fédéraux :

1. Pour la flûte ;
2. pour la clarinette ;
3. pour le saxophone alto ;
4. pour la trompette, le cornet et le bugle ;
5. pour le saxophone ténor et soprano, avec accompagnement de piano assez simple.

Ces morceaux, consacrés à la division élémentaire doivent être faciles, tout en étant d'un intérêt musical certain et ne pas dépasser la technique instrumentale d'un élève de deux à trois ans d'études. Ils devront comporter un mouvement lent et un allégo. La durée du morceau doit être de 3' 30" à 4' maximum.

Un prix de 250 F récompensera dans chaque catégorie, la composition classée première. Celle-ci sera immédiatement dédicacée par la Maison d'Édition Billaudot, donatrice du montant des cinq prix.

Les manuscrits devront parvenir au président de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris avant le 1<sup>er</sup> mai prochain, dernier délai.

Ils devront porter sur la seconde enveloppe contenant le manuscrit une devise, reproduite en tête dudit manuscrit. Il devra y être jointe une enveloppe cachetée contenant le nom et l'adresse du concurrent. Le retour des manuscrits n'est pas assuré. Ils devront être réclamés à la C. M. F. par demande accompagnée du montant des frais de retour ou repris directement dans nos bureaux.

Les résultats du concours jugé par un jury composé d'éminents musiciens seront publiés dans le Journal de la C. M. F.



agité, qu'enflévrant encore les trémolos des cordes ; apaisement, retour à l'extasié climat initial. - 3. Tantôt fier, tantôt fringant, clisé par le soliste et scandé par l'orchestre, le finale est essentiellement dansé.

L'orchestre de la Sudyefunk est conduit par Sebastian. L'introduction est bien contrastée, avec une noblesse de ton préparant excellemment la grave intervention pianistique.

Ce que fait Raine Gianoli n'est jamais indifférent. Ainsi ne se contente-t-elle pas de déployer une technique brillante et limpide ; elle scrute en profondeur la musique pour traduire non seulement les notes écrites, mais la foule de sentiments variés que l'auteur y a attachés. Autrement dit, il ne lui suffit pas de présenter l'écran sous toutes ses séduisantes facettes, elle possède la clé d'une serrure demeurée secrète pour d'autres, elle l'ouvre avec pudeur mais assurance et l'auditeur, tout en admirant le contenant, pénètre dans l'intimité du contenu... c'est-à-dire des rêves enclos. Le larghetto central est un moment d'ineffable poésie.

La captation du son a été très réussie : clarté et profondeur, relief et dynamique. Pas de notice. (8)

**MUSIQUE SYMPHONIQUE**

**+ TCHAIKOVSKY**

La *Symphonie pathétique* est la plus connue des symphonies de Tchaïkovsky ; il suffira d'en dire quelques mots. Cette œuvre — une des plus représentatives du romantisme musical — évoque la lutte de l'homme contre le destin ; et, si l'on ne craignait de trop styliser les intentions de l'auteur, on pourrait baptiser respectivement ses quatre mouvements : la lutte, la détente, l'assaut, la glas.

1. L'introduction sombre impose tout de suite le poids du « fatum ». Allegro : deux thèmes contrastants, l'un fiévreux et anxieux, l'autre mélodique et implorant ; d'où développement violemment tourmenté. Une pénible résignation imprègne la péroraison. - 2. N'est qu'une gracieuse valse. - 3. Ce scherzo semble emporter l'homme dans le tourbillon fol de la vie, le submergeant sans lui laisser le loisir de penser. - 4. Chante douloureusement la défaite de l'homme, abattu par les épreuves de l'existence.

Grâce à l'impulsion que Kubelick, à la tête de l'Orchestre de Chicago, donna au célèbre ouvrage, la vie, la passion, le relief, le dynamisme engendrent une version marquée, vibrante, qui — entre dans le jeu — et prend l'auditeur.

Enregistrement en mono seulement, car il s'agit d'une édition économique ; cependant, il fait preuve d'une honnête dynamique et d'une satisfaisante clarté. (9)

**HARMONIES — FANFARES**

**+ « VARIETES EN FANFARE »**

Encore un programme « dans le vent » mais sans atteinte au bon goût. Programme où les cuivres retentissent, où les solistes de la percussion peuvent aussi se faire valoir.

Quatre œuvres au programme : « Flanerie » (Devo), marche au rythme franc ; « Chinoiserie » (Devo), cette fantaisie pittoresque exploite naturellement certains poncifs mélodiques, rythmiques et même instrumentaux (emploi du xylophone, du gong) ; « Javanaise » (Goute), beaucoup plus discrète en couleur locale que la précédente, il faut reconnaître que cette fantaisie a de la « tenue » ; « Portorico » (Luypaerts) dont les rythmes déhanchés sont très typiques.

C'est le sixième disque de la série et la qualité est maintenue : pour les œuvres — on vient de lire — pour l'exécution aussi. Confiée à la Batterie-Fanfane de la Musique de l'Air, chef : Robert Goule, elle est excellente comme à l'habitude : vitalité, élégance, somptuosité. (Une mention spéciale au clairon-basse solo).

Très bonne réalisation technique. Mais, pour traduire dignement une telle richesse sonore, il eût fallu la stéréo... (10)

Roland CHAILLON.

- (1) B.A.M. 100 (33/30)
- (2) GUILDE M. 2420 (33/30)
- (3) ERATO 50 302 (33/30)
- (4) PATHE D.T.X. 347 (33/30)
- (5) PATHE D.T.X. 346 (33/30)
- (6) ERATO 50 261 (33/30)
- (7) IRAMAM 11 (45/17)
- (8) CLUB FRANÇAIS DU DISQUE 378 (33/30)
- (9) FONTANA 200 047 W.G.L. (33/30)
- (10) UNIDISC E.X. 45 228 M. (45/17)

**SARAH GORBY**

Suite de la page 1

Examinons maintenant ce que représente dans la discographie cette « trilogie judaïque ». *Le Cantique des Cantiques* est, comme son titre l'indique, une véritable cantate hébraïque, et c'est d'ailleurs en pur hébreu que Sarah Gorby l'interprète. Elle en traduit idéalement la fervente poésie par sa voix chaude et si prenante. La pochette du disque nous donne en français, en anglais, en allemand et en espagnol la fidèle traduction du texte hébreu mais je dois dire qu'il n'est pas besoin de lire ces traductions pour « sentir » la beauté,

l'envoûtement de la poésie originale. Les accents, les inflexions de la voix pathétique de Sarah Gorby y suffisent et aussi, il faut le souligner, la musique imaginée par le compositeur Jacques Lasry qui a été pour la chanteuse-récitante le collaborateur rêvé. Ce qui est absolument remarquable, c'est que le musicien a su créer avec des mélodies et des rythmopées qui lui sont propres un véritable « folklore imaginaire », selon l'expression qu'il emploie lui-même. L'époque du roi Salomon, du grand Schelomo, ne nous a laissé, en effet, aucun thème musical authentique pour ce « Cantique des Cantiques », mais Jacques Lary a su, avec un art subtil, nous transporter musicalement et comme en songe en cette époque si lointaine.

Il nous donne l'illusion d'en avoir retrouvé le style. On sait que les instruments en usage sous les règnes des rois Saül, David et Salomon étaient le *kinnor*, sorte de harpe ou de cithare jouée avec un plectre ; le *nevel*, harpe primitive pincée avec les doigts ; le *chail* ou flûte ; le *chazotzerah* ou trompette ; le *shofar*, corne de taureau, sorte de trompe rustique employée aujourd'hui encore dans les synagogues ; le *tof* et le *machalal*, instruments à percussion ; le *shalish* ou triangle ; le *metzilatim*, ou cymbale ; les *menaneim* ou cloches, etc... Jacques Lasry a tout mis en œuvre pour se rapprocher le plus possible de ces instruments et il a utilisé au mieux la collection d'instruments anciens de Roger Cotte, se servant notamment de toute la série des flûtes à bec, depuis la plus aiguë jusqu'à la basse, des harpes, des cithares, du *shofar*, de la vièle à archet, de la trompette, du shofar, etc... Mais il faut aussi signaler les effets extraordinaires obtenus par des instruments tout à fait nouveaux : les « structures sonores » inventées par le compositeur lui-même et ses collaborateurs François Baschet et Jean-Denis Renner. Il s'agit d'abord de l'*Aéropan* de J.-D. Renner, série de tubes en carton de longueurs diverses qui, percuteurs à leur orifice supérieur, produisent d'impressionnants effets de tam-tam, extrêmement nets, sur des notes rigoureusement justes résultant des vibrations de la colonne d'air. Jacques Lasry s'est servi également d'un curieux instrument créé par lui et François Baschet et que l'on peut considérer comme un orgue de cristal que l'on fait chanter au moyen des doigts légèrement humides effleurant des tiges de cristal lesquelles font vibrer des lames métalliques, les sons étant renforcés par des haut-parleurs sans la moindre intervention d'ordre électronique. Les effets musicaux de cet orgue sont étranges, ils entraînent l'esprit de l'auditeur dans le domaine du songe et de la légende. Les sonorités sont comme enveloppées d'un halo assez mystérieux. Je ne dirai rien de plus sur ce beau disque si ce n'est que Jacques Lasry a merveilleusement mis en valeur l'art de Sarah Gorby. Dans un passage qu'elle déclame à la perfection, avec passion, il l'accompagne des sons fluides et évanescents de son orgue de cristal. Ses mélodies de flûte, par ailleurs, rythmées par les percussions de l'aéropan, évoquent d'une façon saisissante ce que pouvait être la musique au temps de Salomon. Tout cela est fort plausible. (11)

Dans le disque *Chants Judéo-Espagnols du XVIème siècle*, Sarah Gorby nous initie à ce qu'était le chant dit « Séfarad » dès la fin du XVème, au temps où les juifs qui avaient refusé de se convertir au catholicisme s'enfuirent de la péninsule pour échapper aux cruautés, aux supplices du trop célèbre Torquemada, le grand inquisiteur. Les juifs espagnols convertis — pour la forme — sont connus dans l'historiographie juive sous le nom de « Marranos ». Ils émigrèrent environ un siècle plus tard dans divers pays d'Europe, notamment à Amsterdam, à Hambourg, à Londres et en France, à Bordeaux, dans le Comtat Venaisin et à Paris. C'est ce que nous apprend la notice si bien documentée d'Ariane Ségal qui accompagne le disque. Ces Juifs pseudo-convertis étaient les « Séfaradim de l'Ouest ». Les autres, qui avaient refusé la conversion et qui avaient cherché refuge en Afrique du Nord, en Italie, en Roumanie, en Serbie, en Grèce, en Syrie, en Turquie, en Palestine et en Egypte étaient les « Séfaradim orientaux ». La supériorité culturelle de ceux-ci, leur tradition musicale se sont peu à peu imposées dans les communautés juives. Dans certains pays de l'Afrique du Nord dans les Balkans, en Turquie, le chant populaire judéo-espagnol (dit « ladino ») s'est mêlé aux chants bibliques. Les versions interprétées par Sarah Gorby ont été recueillies par Isaac Lévy et extraites du recueil publié par la

« Fédération Sépharadite Mondiale ». Isaac Lévy dirige depuis 1955 la section judéo-espagnole de Kol-Israël. Selon lui « les Juifs ont contribué pour leur part à la musique méditerranéenne, si l'on peut employer ce terme. On sait que les premiers judéo-chrétiens, en quittant Eretz-Israël pour se répandre dans les pays de l'Europe méridionale, emportèrent avec eux les mélodies qui étaient chantées dans le temple de Jérusalem et ailleurs. Si l'on veut donc de l'originalité dans la musique juive, il faut chercher dans les chants liturgiques et autres des juifs espagnols qui ont toujours vécu sur les bords de la Méditerranée et ne se sont jamais séparés de l'air et de l'atmosphère de cette merveilleuse mer, berceau de la culture et de la civilisation dites occidentales. Et Ariane Ségal ajoute : « les romances judéo-espagnoles sont un domaine distinct de la liturgie. Elles ont un autre rythme, une autre cadence, un autre contenu. Elles constituent un verger spécial avec ses fleurs et ses couleurs ». Sarah Gorby chante à merveille ces ardentes mélodies, accompagnée à la guitare par Jean Bonal. Je ne ferai à l'éditio Philips qu'un seul reproche, c'est d'avoir omis de publier dans sa pochette, à côté des traductions française, anglaise et allemande, le texte original judéo-espagnol que chante précisément Sarah Gorby. J'ai pu heureusement me le procurer auprès de l'artiste elle-même qui me l'a offert avec infiniment de gentillesse. Qu'elle en soit ici remerciée mais voilà une omission qui peut être facilement réparée par l'éditeur. Le texte original doit obligatoirement figurer dans la pochette.

Le dernier disque de cette trilogie — celui qui, en fait, a été révisé le premier, nous révèle *Les Chants du Ghetto*, en yiddish, idiome judéo-allemand. A mon sens, d'après ce que j'ai intimement ressenti en l'écoutant, c'est un document sonore d'une grandeur poignante. Ces chants sont véritablement bouleversants et je comprends qu'ils aient valu à Sarah Gorby, cette vaillante artiste, la haute distinction qu'est le Grand Prix International du Disque, légitime récompense de son admirable talent. Sarah Gorby, qui a terriblement souffert dans ses plus chères affections, dans sa propre famille, des atrocités persécutions hitlériennes, nous clame du plus profond de son être ce que fut l'affreuse extermination, le génocide de milliers de malheureux : hommes, femmes et enfants. Et tout cela est si tragique, si pathétique et si vrai, hélas, que l'on pourrait sous-titrer cette hallucinante gravure : *Chants de la Pitié et de la Mort*. Dans l'un de ses plus grands livres — qui n'est peut-être pas le plus connu et qui est précisément intitulé « Le Livre de la Pitié et de la Mort » — Pierre Loti nous a fait douloureusement sentir ce que peuvent être les angoisses, les réflexes de l'âme et de la chair devant l'insondable mystère de la mort. Ce qui s'est passé dans la dernière guerre dépasse en horreur tout ce qu'on peut imaginer et l'on comprend que certaines images resteront toujours dans la pensée de ceux où celles qui en ont été les témoins. Sarah Gorby peut bien faire siennes ces paroles qui ouvrent la dixième chanson : « Les incendies sont étouffés mais le feu qui jaillit de mon cœur brûlera pour toujours ». Tous ces chants seraient à citer mais je ne parierai que de quelques-uns. Le premier, *S'brent bridelech* (Notre village brûle) évoque la mémoire de Mordehai Gebirtig, mort en juin 1942 au Ghetto de Krakow. L'ennemi a mis le feu au village. L'ennemi, c'est l'anéantissement et une voix désespérée lance l'appel vers un vain secours : « Au secours, mes frères !... Notre village brûle et vous restez là indifférents, les bras croisés ! Pourquoi ? Notre village est en flammes, le vent y pénètre et hurle, et détruit tout ! Son sort est entre vos mains ! Faites tout pour éteindre le feu, éteignez-le avec votre propre sang ! Ne restez pas là... les bras croisés ». Il faut alors entendre la voix de Sarah Gorby, on ne l'oublie pas. Et la mélodie douloureuse du deuxième chant, *An idish Kind fun Poilen* (Une enfant de Pologne), cette plainte de cette jeune fille qui, ayant perdu tous ceux qu'elle aimait, erre lamentablement toute seule. Tous les sens ont été tués par la force maudite et, après tant de peines, après toute « l'horreur », après « tout », elle doit fuir la Pologne. Toute cette misère est dans ce chant et ces quelques mots parlés. Et dans ce 3ème chant : *Moide ant* : « Je te l'avoue, Seigneur, j'ai oublié ta prière, regarde ce qu'est devenue ton enfant en exil. D'autres pays... d'autres gens... voilà pourquoi j'ai oublié ta prière ! ». La voix pleure et, avec elle, les notes de l'orgue de cristal tom-

ben! comme des larmes, comme tout cela vous prend le cœur. Je ne peux tout citer mais je ne puis pourtant pas passer sous silence cette marche à la mort, le 6ème chant : *Tzien sich machnes fartribene* que rythme lugubrement la musique tandis qu'on entend, lointaines, de sinistres trompettes : « Les foules chassées traînent à travers les champs poussiéreux et tachés de sang. Le cœur rempli d'humiliation et les yeux angoissés, les enfants sont biottis contre les mères... et les mères épuisées de douleur... leurs pères biennés de souffrance, courbés par la misère infinie... Ils marchent vers la mort ». Et le 7ème chant, cette berceuse tragique : « Ai lu luli... nul et pluie, nuit et vent, les gens marchent sur les routes mouillées, affamés comme des chiens, battus comme des chiens. Dors, mon chéri dors ! Et où vont-ils ? Seule la nuit le sait, seul le vent le sait. Car ils ont entendu les sanglots et les cris déchirants. Ils marchent en rangs noirs. Dors, mon enfant chéri ! ». Il faut avoir entendu Sarah Gorby chanter cette berceuse pour sentir cette détresse. Et ce terrible 8ème chant qui évoque l'extermination des hommes du ghetto de Bialostock certain samedi soir ! Et ce 9ème chant, *Dos Ingele ligt farbrennt* (L'enfant, le petit ange brûlé git là...), il git devant sa mère qui reste là à le pleurer, horrifiée. Quant au 11ème chant : *Kindertotender* (Mes petits enfants), c'est le martyre de cette maman qui chante à des enfants : « J'ai eu deux petites filles, des anges, comme vous. Je les ai perdues affreusement... Oh ! malheureux à moi ! Petits enfants chéris, jolis, laissez-moi vous embrasser, vous chanter, vous caresser, être avec vous ! Je serai comme votre mère pour vous soigner, vous aimer, vous épargner toutes vos peines ». Dans sa grande et terrible simplicité, ce chant évoque à lui seul plus encore que toute la douleur que peuvent contenir les admirables *Kindertotender* de Gustav Mahler. Et tous ces chants d'affreuse misère aboutissent malgré tout à ce chant d'espérance, le 12ème : *Letzen Weig* (dernier chemin — Chant des partisans) : « Ne dis jamais que c'est ton dernier chemin parce que de lourds nuages pèsent sur toi : le jour viendra, l'heure espérée. Tu entendras nos pas. Nous sommes là. Le soleil du matin illuminera notre chemin. Les « hiers noirs » disparaîtront avec l'ennemi. Notre chant ira de bouche en bouche et pour ça, justement, ne dis jamais que c'est ta dernière marche... »

Voilà, chers lecteurs, ce que sont les *Chants du Ghetto*. Oh ! ce n'est pas un disque de divertissement, loin de là, mais c'est un disque qui fait penser et je comprends pourquoi Sarah Gorby m'a écrit, bien qu'étant jeune encore dans sa carrière, qu'elle considérait cette trilogie hébraïque comme l'œuvre de sa vie. Et je suis bien sûr que, de ces disques, c'est encore le premier créé, ces Chants du Ghetto, qui lui tient le plus au cœur. Dans ce disque, Jacques Lasry a révélé, lui aussi, beaucoup de talent car il a supérieurement traité les thèmes de folklore yiddish que Sarah Gorby avait admirablement choisis pour exprimer son message. Comme ces chants sont beaux et comme ils vont droit au cœur. C'est ça, la musique, c'est encore avec la simplicité et la sincérité qu'on se fait le mieux comprendre. Les abstracteurs de quintessence peuvent prendre dans ces simples musiques une grande et salutaire leçon de modestie.

Ainsi, dans sa trilogie, Sarah Gorby nous a donné trois aspects de la poésie et de l'art musical du judaïsme : celui des temps bibliques avec un poème hébreu sur une musique certes imaginaire mais s'efforçant de reconstituer au mieux celle qui fut, puis celui des « Séfaradim orientaux » (*ladino*) et enfin celui du « yiddish » judéo-allemand moderne.

Elle a réalisé là une très belle œuvre, simple et grande, profondément émouvante. On comprendra sans doute pourquoi je tenais tant à la signaler ici, surtout quand j'aurai dit que, comme tant d'autres, j'ai perdu des amis très chers dans les camps de la mort. Aryens mais résistants, ils ont partagé le sort de tant de malheureux Israélites, sous la loi du monstre. J'ai évoqué leur mémoire en écoutant chanter Sarah Gorby et, plus encore que des remerciements, c'est de la reconnaissance que je dois à Roland Chaillon qui m'a si fraternellement permis de parler de ces trois beaux disques et plus particulièrement du premier.

André PETIOT

(1) cf. Les structures sonores Lasry-Baschet (Disque BAM-LD 066).

**AVIS DE CONCOURS**

**● Institut de FRANCE Académie des Beaux-Arts**

Le PRIX SAMUEL-ROUSSEAU, de 10 000 F, est décerné par concours, tous les trois ans, à une œuvre lyrique composée par un musicien français, sans limite d'âge. Ce prix ne peut être partagé. Si le jury ne jugeait aucune œuvre digne d'être couronnée, il se réserve le droit d'attribuer deux prix à la session suivante. Dans ce cas, le concours triennal suivant comporterait deux prix.

Durée minima : quarante minutes. Durée maxima : la soirée.

Aucun membre du jury ne sera naturellement autorisé à concourir. Les candidats devront faire parvenir à l'Académie des Beaux-Arts, 23, quai Conti, à la date limite fixée par le Comité permanent :

- 1. Le livret ; 2. La partition réduite pour chant et piano ; 3. La partition d'orchestre.

Cet envoi pourra être complété à la volonté du candidat par :

L'enregistrement sur bande magnétique de la partition réduite pour chant et piano.

Une enveloppe cachetée, suivant les indications ci-après.

Les envois seront anonymes. Le candidat devra faire choix d'une devise qu'il portera sur la partition d'orchestre, sur la bande magnétique et sur l'enveloppe cachetée à l'intérieur de laquelle il aura inscrit son nom et son adresse.

Les œuvres qui ne rempliraient pas les conditions ci-dessus de durée et d'anonymat seraient automatiquement éliminées.

Après le verdict du jury, les enveloppes seront ouvertes par le Président, en présence de M. Jacques Chaperon, avocat à la cour d'Appel et de tous les jurés.

Tous les candidats seront avisés par lettre du résultat du concours et recevront leur partition et leur bande magnétique, s'ils en font la demande écrite au Secrétariat de l'Académie des Beaux-Arts.

L'œuvre récompensée sera enregistrée et diffusée par l'O. R. T.F.

Le jury pourra attribuer éventuellement une mention à une seconde œuvre, mais cette mention ne recevra aucune récompense monétaire, le prix ne pouvant, par décision du testateur, être partagé.

Le premier concours aura lieu en février 1969, la date limite des envois est fixée au 15 décembre 1968.

**● Théâtre de l'Opéra-Comique**

Un concours pour le recrutement d'un sous-chef de chant aux Eludes Chorégraphiques aura lieu le mardi 28 février 1967.

Renseignements à la Régie du Chant de l'Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris-2.

**● Ville de PARIS**

*Concours International Marguerite Long* .. Jacques Thibaud. Le prochain Concours International Marguerite Long — Jacques Thibaud se déroulera à Paris, salle Gaveau, du 5 au 17 juin 1967 pour le violon et pour le piano. Le concert final aura lieu le 19 juin au Théâtre des Champs-Élysées.

L'ensemble des prix qui seront décernés aux lauréats en 1967 formera un total de 54 000 F pour le piano et de 40 000 F pour le violon. La brochure des concours contenant tous les détails sur l'organisation des concours et le bulletin d'inscription disponibles au Secrétariat général, 11, avenue Delcassé, Paris (8<sup>e</sup>).

**LES LAURÉATS DU 22<sup>e</sup> CONCOURS INTERNATIONAL DE GENÈVE 1966**

Des 286 candidats inscrits, 194 se sont présentés aux examens éliminatoires du 22<sup>e</sup> Concours int. d'exécution musicale de Genève, 1966 : 60 ont été admis à la seconde épreuve publique et 28 à la troisième avec orchestre.

Ces épreuves ont pris fin le vendredi 30 septembre. Un public nombreux a suivi, jour après jour, ces concours avec grand intérêt. Les 87 jurés, sous la présidence de MM. Roger Vutaz, André Marescotti et J.-Marie Auberson, ont pu constater que le niveau des exécutions a été élevé ; parmi les lauréats se trouvent quelques talents remarquables.

Les résultats du concours Trombone, — 1<sup>er</sup> prix de 2.000 F : M. Roman Sliwec (Pologne, Katowice) (Suite page 6)

# Le programme de la musique au département de l'Éducation Nationale aux États-Unis

(Suite de la page 1)

## Education au Michigan

Le système d'enseignement de cet état est souvent cité en exemple aux autres États des U.S.A. et des efforts constants sont faits pour améliorer et faciliter la tâche des éducateurs et permettre une extension maximum de la culture.

Ainsi, la moyenne des classes créées chaque année est d'environ 2.400. En 1966, l'enseignement était dispensé dans 65.000 classes d'état et 9.000 classes privées se répartissant dans :

- 3.742 écoles élémentaires,
- 399 écoles pour juniors,
- 399 écoles pour seniors.

et 422 mixtes pour juniors et seniors.

Le nombre total des élèves, depuis les jardins d'enfants jusqu'aux écoles supérieures s'élève à 2.370.000 nombre auquel il faut ajouter les 255.000 étudiants des collèges et universités soit un total de 2.625.000 jeunes fréquentant l'école, pour une population de 3.200.000 âmes.

De nombreuses bourses d'état sont accordées pour les études des enfants dans les écoles supérieures (études en général assez onéreuses).

Les salaires des professeurs et des éducateurs sont parmi les plus élevés de la nation américaine.

L'Université du Michigan a été la première fondée aux U.S.A. et dès 1870, elle a admis les femmes.

Pour faciliter la pénétration de la culture, 333 bibliothèques sont ouvertes au public et 2.200 aux écoliers offrant plus d'un million de livres. Elles sont fréquentées par plus d'un million de lecteurs par semaine. Dans certaines, on trouve des collections rares par exemple la collection complète et à jour des livres sur les lois des Alleghany.

Enfin, les différents cultes ont leurs écoles, ainsi l'église catholique compte 579 écoles pour 304.000 élèves, l'ensemble des autres religions en ayant environ autant.

L'Institut des Arts de Détroit est un des plus importants des U.S.A. c'est un complexe groupant au cœur de la cité : les Musées d'Art et d'Histoire, une belle bibliothèque, la Société des Arts et Métiers, le mémorial Rackham et les nouveaux bâtiments du Campus Universitaires « Wayne ».

Un orchestre symphonique de 100 artistes dont la direction est confiée à Sixten Ehrling est entretenu par la ville. Un auditorium construit par Henry et Edith Ford sur les rives de la rivière de Détroit voit se dérouler toute l'année de nombreux concerts avec les plus grands solistes internationaux. Cet orchestre donne pendant la saison d'été des concerts à Meadowbrook au nord de Détroit et se produit également sur tout le territoire.

Il existe dans l'état du Michigan 40 orchestres symphoniques appartenant à une seule et même association. Parmi ces orchestres il faut citer un orchestre féminin constitué par l'Académie et l'Institut des Arts.

On compte environ 30 clubs d'Art dans l'état ayant des filiales dans les petites localités.

L'été, congrès et réunions permettent à ces ensembles de se faire entendre. Ann Arbor est le centre d'attractions de ces manifestations et Interlochen en est la succursale.

Le Conseil des Métiers encourage les métiers d'Art originaux et leurs artisans et organise conférences et expositions.

L'Académie des Arts est installée à Interlochen dans ce camp aux vastes dimensions depuis 40 années. Ce fut le premier camp de ce genre installé dans le monde pour les jeunes artistes. Chaque année — rien que pour la musique — 400 jeunes filles et garçons de la plupart des Universités américaines s'y retrouvent. Cette année, le Congrès des Educateurs de Musique de toute l'Amérique s'y est tenu ainsi que le Congrès International de l'ISME (International Society Music Education).

Plus de 200 professeurs et artistes éminents venant du monde entier y ont étudié la vie musicale universelle et ses problèmes. La délégation française était représentée par 40 personnes groupant des professeurs et 15 choristes de la chorale Philippe Caillard. Interlochen est depuis plusieurs années agréée par l'Université d'Ann Arbor, cas unique aux U.S.A. Les étudiants y travaillent dans leur spécialité artistique et y poursuivent leurs études scolaires.

Il existe dans le Michigan 12

quatuors à cordes professionnels et 50 amateurs. Cent cinquante écoles sont actuellement en cours de réalisation pour des formations à cordes.

Il y a également sur le territoire de cet état 200 chorales et 25 groupes folkloriques homologués dont un chœur finlandais et l'orchestre symphonique scandinave de Détroit.

Le Michigan s'intéresse également aux autres formes d'expression artistique : sculpture, peinture, dessin, céramique, etc... et bien sûr au théâtre sous ses trois formes : professionnelle, amateur et éducation du public.

## L'Ecole de Musique

L'école de Musique fut fondée en 1881 par Calvin Blady (Dijon fut Conservatoire National en 1793 mais Ecole de Musique telle qu'elle est dans sa forme actuelle depuis 1868). Calvin Blady était le président de la Société Musicale de l'Université et fonda cette école de musique pour la ville d'Ann Arbor. En 1892, elle devint Ecole de Musique de l'Université. En 1940, elle entra définitivement dans le cadre de l'Université. Elle est ouverte aux élèves des cours supérieurs qui montrent un certain talent. Elle offre à mi-temps des cours spécialisés conduisant au Baccalauréat de Musique. Ces cours peuvent mener aux études musicales les plus sérieuses et préparer aux diplômes de Maître de Musique, Maître des Arts, Docteur d'Education Musicale, Docteur en Musique, Docteur en Philosophie.

Pour entrer dans la division du Baccalauréat, l'étudiant formule une demande à l'appui de laquelle il fournit ses diplômes scolaires et musicaux et son programme d'études. Cette demande est examinée par une Commission d'admission. Une audition peut être demandée à ceux qui n'ont pas de référence. Il faut obtenir 15 points provenant soit de l'audition, soit des diplômes (3 pour l'anglais, 7 pour les études sociales, langues étrangères, sciences, mathématiques, etc.). D'autres disciplines peuvent également apporter des points : commerce, agriculture, etc...

Le Baccalauréat de Musique est valable pour plusieurs diplômes de bachelier. Certaines bases sont communes aux différents titres : histoire et littérature musicales, langue anglaise et sa littérature, l'harmonie, le contrepoint, la fugue, l'étude du piano, les activités professionnelles telles que : la direction chorale ou orchestrale, la pédagogie, etc... Pour le bachelier en éducation chorale il faut en plus le travail de la voix, pour le bachelier en éducation instrumentale il faut la connaissance d'un instrument autre que le piano.

Pour tous les diplômés, il faut totaliser un certain nombre de points pour accéder aux cours et les barèmes sont établis avec des options et des heures de présence obligatoires avec des cours facultatifs choisis par le postulant. Les cours d'anglais et d'éducation physique obligatoires pendant les deux premières années n'entrent pas dans le total des points.

Le diplôme de Bachelier en Musique permet de préparer les diplômés supérieurs de musique à l'Académie de Musique.

Six années d'étude sont nécessaires pour la préparation du diplôme de Maître de Musique dans l'une des trois spécialités : professeur d'éducation chorale, professeur d'éducation musicale, professeur d'instrument.

Le titre de Docteur en Musique est décerné dans les branches composition musicale ou éducation musicale ou musicologie ou instrument ou voix.

Le diplôme Maître des Arts s'obtient dans les spécialités : composition musicale, littérature musicale et musicologie.

## Activités musicales à l'Université Ann Arbor (Michigan)

Le Stanley Quatuor à cordes composé par des professeurs donne 6 à 7 concerts annuels et crée une œuvre contemporaine choisie par une commission.

Opéra, un ouvrage est travaillé pendant l'année avec la participation du Théâtre Lydia Mendelssohn et exécuté au moment des stages d'été. En plus de cet opéra de nombreuses scènes d'opéras étrangers sont exécutées.

L'Orchestre symphonique de l'Université donne régulièrement des

concerts et participe à l'exécution de l'opéra.

L'orchestre de chambre est spécialisé dans les œuvres classiques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il donne un concert à la fin de l'année scolaire.

L'Harmonie de l'Université très renommée a fait dernièrement une brillante tournée en URSS.

Chœurs ont un répertoire de musique sacrée et profane classique et contemporaine. Les membres appartiennent pour la plupart à des ensembles vocaux de moindre importance.

Club University « Men Glee » est une organisation de concerts et d'enregistrements radiophoniques confiés à des étudiants qualifiés.

Collegium Musicum se consacre aux œuvres méconnues ou rares de musique ancienne.

Société des Concerts de l'Université. Elle donne plusieurs séries de concerts chaque année dans l'Université avec des solistes et ensembles de réputation nationale. Les programmes musicaux sont établis pour les étudiants en fonction des programmes scolaires de musique et les initient à la profession. Cette société présente 5 ou 6 orchestres dans l'année. Des danseurs des ensembles d'opéra, des solistes instrumentaux et des chanteurs y participent.

Enfin l'Union Chorale Universitaire est l'une des plus anciennes organisations du monde. Elle groupe toutes les chorales de l'Université et participe chaque année aux manifestations de Noël et du Festival de Mai. Les chanteurs sont tenus d'assister aux répétitions dès la première semaine de l'année scolaire.

## Dans le souvenir de D.-E. Inghelbrecht

Le 14 février prochain marquera le second anniversaire de la mort du grand musicien D.-E. Inghelbrecht. Au cours des derniers mois, la vieille et historique cité morvandelle de Vézelay, où le maître avait accoutumé de passer ses vacances depuis longtemps, a tenu à perpétuer le souvenir de ce citoyen d'honneur en apposant une plaque commémorative sur la maison qu'il habitait. En cela, la municipalité vézélienne a préfiguré de peu le solennel hommage que ne

# L'ART DU VIOLON

## LE VIBRATO

Le vibrato n'est pas un artifice ; il ne fait partie de la technique du violon, de l'alto ou du violoncelle que dans la mesure où on l'emploie judicieusement.

Par conséquent, il est très difficile, dans cette matière de donner des conseils aux élèves qui voudraient bien pouvoir s'en servir dès qu'ils ont assoupli leurs quatre doigts sur les quatre cordes.

En réalité, le vibrato est ce que le timbre représente pour le son, la qualité propre de l'artiste, son style personnel, l'affirmation expressive des dons qu'il a reçus, seuls garants pour la réussite de son emploi.

On vibre naturellement, mal ou jamais.

Le vibrato est à la sonorité ce que le cadre est au tableau ; il ajoute à la technique proprement dite les élans du cœur et de l'âme en exposant au grand jour les secrets les plus intimes de la pensée. Il est lent quand on est soucieux ou chagriné, rapide et passionné quand la joie de vivre pétille dans les yeux.

Quand le violoniste prend son violon en main pour faire le travail usuel de chaque jour, il est bien rare qu'il n'esquisse pas une petite phrase chantante après l'accord, geste instinctif uniquement accompli pour prendre la « température » artistique du moment. L'épreuve est toujours concluante, en bien, en moins bien ou en mal, déterminant ainsi les exercices d'assouplissement nécessaires à une amélioration de la forme.

Le violon et le violoncelle sont peut-être les seuls instruments qui font vraiment corps avec ceux qui les animent ; il n'y a qu'à voir la figure épanouie du virtuose qui exprime avec facilité tout ce qu'il ressent et les traits crispés de celui qui ne peut compter que sur sa

tardera certainement pas à rendre la ville de Paris. — d'après les échos que nous avons pu recueillir — à celui qui fut non seulement l'un de nos meilleurs compositeurs mais aussi l'illustre fondateur de notre prestigieux Orchestre National de la Radiodiffusion Française.

Nous avons en effet, qu'un comité composé de hautes personnalités vient de se constituer en vue de faire commémorer officiellement par le Conseil Municipal de Paris, sur le territoire du vieux Montmartre où est né, où a œuvré et où est mort après une longue et laborieuse vie d'artiste, le cher Inghelbrecht qu'aucun ami de la Musique ne saurait oublier. Nul n'ignore que ce parfait musicien fut, au temps de sa jeunesse, l'un des plus ardents et des plus convaincus défenseurs de l'art admirable de Claude Debussy, à l'heure où celui-ci était encore si apremment discuté.

technique sans pouvoir arracher aux cordes les soupirs de la passion ou les cris de désespoir, parce que sa main ne connaît que les acrobaties et ne sait pas caresser.

Une phrase musicale sans vibrato ressemble à une fleur artificielle à qui toute l'application de l'ouvrier diligente n'a pu donner sa véritable couleur et son éclat naturel.

Le vibrato a été institué pour éviter la monotonie ; si l'on vibre trop et tout le temps, on tombe dans le travers que l'on voulait éviter.

Mais il est bien difficile de donner des indications précises au sujet de cette pédale expressive découlant des sentiments que l'on éprouve et ne pouvant pas se traduire en formule didactique. Le mieux est de conseiller aux instrumentistes à cordes de bien analyser les œuvres qu'ils ont choisies : analyse mélodique, harmonique, forme de l'œuvre, date de sa composition, caractère de l'auteur, confier le reste à l'archet que l'âme, le cœur et l'esprit guideront toujours sur le chemin de la vérité.

Missa chante dans « La Veuve Joyeuse » « Les longs sanglots des tendres violons », mais il s'agit d'une tendresse de mauvais aloi et ces sortes de pleurnichements ébranlent les nerfs au détriment des sentiments tranquilles qui puisent leur force persuasive, aux sources mêmes de la Beauté qui reste chaste, même sans voiles.

Les « Sanglots profonds » excitent les sens, les autres ennoblissent l'âme ce qui est tout à fait différent quoique ne convenant qu'aux seuls véritables préteurs de l'Art.

Tout cela vous semble sans doute bien poétique ; pourtant, si des élèves vraiment travailleurs ne peuvent pas arriver à exprimer comme ils le voudraient la richesse de leurs conceptions, c'est dans ce sens qu'il faut leur parler, sans crainte d'user de la parabole si besoin s'en fait sentir.

Ne défendons-nous pas la plus belle des religions, celle où toutes les sectes viennent puiser leurs chants d'espoir et d'allégresse ?

Certaines choses ne s'apprennent pas, il faut les avoir en soi, dès la naissance.

J'ai entendu des professeurs conseiller à leurs élèves d'appuyer le manche du violon contre un mur pour apprendre à vibrer, jusqu'à ce que l'oscillation par un mouvement de plus en plus rapide du poignet aille jusqu'au bout des doigts.

C'est évidemment un moyen mais je ne l'approuve pas, il en est de la main gauche comme de la main droite, ce n'est pas le poignet qui entraîne la souplesse des doigts mais bel et bien ces derniers qui entraînent la souplesse du poignet, c'est-à-dire le contraire de ce que l'on préconise souvent.

J'ai entendu aussi certains collègues, lassés de toujours répéter, sans succès, les mêmes choses, dire « Personne ne m'a appris à vibrer, c'est venu tout seul, faites comme moi ».

La aussi je fais les plus grandes réserves car, si l'imitation suffisait, nous serions tous des Paganini !

L'imitation est une formule si mesquée qui rabaisse l'homme et freine le progrès.

Non tout est beaucoup plus sérieux. Il faut que l'élève trouve en lui les ressources pour extérioriser ce moyen d'expression et le mettre au service de son interprétation.

Quand il « vibre » intérieurement, il est bien rare que l'épanouissement de ses sentiments ne soit pas traduit par les cordes, confiantes de ses émotions.

Alois seulement on peut lui faire quelques recommandations, canaliser un flux trop ardent, lui faire surtout bien comprendre que c'est le bout des doigts qui donne à la note cette patine incomparable, que lui confère un vibrato régulier, ni trop lent, ni trop rapide, exactement à la mesure des battements du cœur.

Tout le reste est oiseux et superflu. On peut vendre de la musique, les boutiques où s'achèterait le talent sont à construire.

Celui qui se rend compte que même en travaillant sérieusement, il n'arrive pas au résultat désirable sur ces instruments ingrats, n'a qu'à en choisir un autre ; il en existe d'aussi nobles dans la catégorie des vents et des cuivres, sans les concours desquels il serait impossible de former des orchestres symphoniques.

Les journaux d'éducation musicale populaire les guideront utilement dans ce sens en les entraînant sur la belle route des réalisations fécondes, génératrices de réussites artistiques et créatrices de liens fraternels.

Paul MAROT

## CLASSEMENTS HOMOLOGUES

DIVISION D'EXCELLENCE — deuxième section. — Fédération du Nord et du Pas-de-Calais : Harmonie de la C.G.I.T. de Lille (Nord).

DIVISION SUPERIEURE — deuxième section. — Fédération de Musique d'Alsace : Harmonie Colmarienne à Colmar (Haut-Rhin).

PREMIERE DIVISION — première section. — Fédération de l'Île-de-France : Harmonie Municipale d'Antony (Hauts-de-Seine). Fédération du Sud-Est : Harmonie de Tarare (Rhône).

PREMIERE DIVISION — deuxième section. — Fédération de Musique d'Alsace : Harmonie Hartmann à Munster (Haut-Rhin). Saint-Martin à Wihr-en-Val (Haut-Rhin). Fédération du Nord et du Pas-de-Calais : Harmonie Municipale « La Concorde » à Libercourt (Pas-de-Calais).

PREMIERE DIVISION — troisième section. — Fédération de Musique d'Alsace : « Echo » de Turckheim (Haut-Rhin).

DEUXIEME DIVISION — première section. — Fédération de Musique d'Alsace : Harmonie de la Petite Vallée à Stosswehr (Haut-Rhin). Fédération de l'Île-de-France : Harmonie Savoisienne de Paris.

DEUXIEME DIVISION — deuxième section. — Fédération de l'Aisne : Harmonie de Fresncy-le-Grand (Aisne). Fédération du Sud-Est : Joyeux Troubadours de Chatte à Chatte (Isère). Les Cadets de Fontaine (Isère).

DEUXIEME DIVISION — troisième section. — Fédération de Musique d'Alsace : Harmonie « Schwarzenbourg » à Griesbach-au-Val (Haut-Rhin) ; « Echo du Rhin » à Kunheim (Haut-Rhin).

TROISIEME DIVISION — première section. — Fédération de Musique d'Alsace : « Orphéon » de Durrenzentzen (Haut-Rhin). « Concordia » de Jepsheim (Haut-Rhin). Fédération de Bretagne-Anjou : Société Musicale de Saint-Julien-de-Concelles (Loire-atlantique). Fédération du Sud-Est : Avant Garde Pactoise à Pact (Isère).

TROISIEME DIVISION — deuxième section. — Fédération du Sud-Est : Amicale des Tambours et Clairons de Luzinay (Isère).

TROISIEME DIVISION — troisième section. — Fédération de Musique d'Alsace : « Espérance » de Sundhoffen (Haut-Rhin). Fédération d'Indre-et-Loire : Union des Sociétés Musicales de la Fuyé à Tours, Fédération de Loire et Haute-Loire : Fanfare d'Ambierle (Loire) ; La Créménausienne à Créméaux (Loire) ; La Montagnarde à Montagny (Loire) ; l'Avenir Musical de Villers (Loire). Fédération du Sud-Est : Union Musicale de La Batie Montgascon (Isère).

# Historique de l'enseignement officiel musical en France

Le Conservatoire National de Musique et d'Art Dramatique fut fondé en 1795. Auparavant, l'enseignement du chant se donnait surtout dans les maîtrises des Eglises. En 1784, une Ecole Royale de chant et de déclamation s'ouvrit, dépendant de l'opéra. Elle subsista jusqu'à vers 1795.

En 1789 fut créée la Musique de la Garde Nationale qui donna naissance en 1792 à l'école gratuite de musique de la Garde Nationale Parisienne. En 1793, un décret fut pris pour la formation d'un Institut National de Musique et en 1795, cet Institut fut remplacé par le Conservatoire de Musique. Sa lettre en fut le directeur et l'on nomma cinq inspecteurs : Mehul, Gretry, Gossec, Lesueur et Cherubini.

Sous la restauration, le Conservatoire fut transformé en Ecole Royale de Musique. Le 1er avril 1821, un décret rendit le titre de Conservatoire et Cherubini fut nommé « Directeur du Conservatoire Royal de Musique et de déclamation ». En 1842, Cherubini fut remplacé par Auber. Ensuite, succédèrent en 1871 Ambroise Thomas, en 1896 Théodore Dubois, en 1905 Gabriel Faure, en 1920 Henri Rabaud, en 1941 Claude Delvincourt, en 1954 Marcel Dupré, en 1956 Raymond Loucheur et actuellement, M. Gallois-Montbrun. Le titre est maintenant Conservatoire National Supérieur de Musique.

En France, il existe 48 écoles Nationales de Musique, succursales de cet établissement.

En 1942, M. l'inspecteur général Amable Massis présenta au Conseil Supérieur de l'Enseignement Musical un projet de réforme qui fut adopté à l'unanimité et mis en application en 1954. Les Ecoles Nationales de Musique furent classées en 3 catégories. Les crédits qui, depuis 1948 ne cessèrent de s'élever, permirent d'assurer aux directeurs et professeurs une situation digne de leur fonction. La profession étant reconnue officiellement, des indices furent appliqués et le temps complet fixé au minimum de 12 h., permettant

le bénéfice d'être admis à la Caisse Nationale de retraites des collectivités locales.

## ORGANISATION DES ECOLES

Selon le plan de réponse de M. Amable Massis

Ecoles de première catégorie 26 disciplines au minimum.

Parmi ces 26 disciplines, 14 sont obligatoires :

Solfège, piano, violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, basson, cor, trompette, trombone, chant.

Les 12 autres pourront être choisies dans la liste ci-dessous :

Cornet, saxophone, cuivre divers, déclamation lyrique, diction, art dramatique, histoire de la littérature dramatique, histoire de la musique, orgue, orchestre d'accompagnement, harpe, percussion, ensemble à cordes, ensemble à vent, ensemble vocal, chœurs de théâtre, ensemble à 2 pianos, lecture à vue, danse classique, enseignements complémentaires.

Ecriture, harmonie, contrepoint, fugue et composition.

Ecole de deuxième catégorie 22 disciplines au minimum

14 disciplines obligatoires (les mêmes que pour les écoles de première catégorie). Les 8 autres pouvant être choisies dans la liste établie pour les écoles de première catégorie.

Ecole de troisième catégorie 16 disciplines au minimum.

Toutes ces disciplines sont obligatoires.

Elles comprennent d'une part les 14 disciplines obligatoires en première et en deuxième catégories, d'autre part l'enseignement de l'orchestre et celui de l'harmonie, ces deux cours pouvant être assurés par le directeur.

Dans les trois catégories d'écoles, il doit y avoir autant de professeurs que d'enseignements énumérés dans la liste des enseignements de base, excepté dans le cas où il n'existe pas à l'école de professeurs spécialisés de solfège. En ce cas, en effet, l'enseignement du solfège pourrait continuer à être assuré par d'autres professeurs, après jus-

tification de leur aptitude à l'enseignement du solfège.

D'autre part, pour donner une situation suffisante aux membres du corps enseignant qui n'ont pas assez d'heures de cours dans leur spécialité, les professeurs des enseignements de base pourront être autorisés, jusqu'à concurrence d'un service total de 12 h. hebdomadaires, à assurer un des enseignements non compris parmi les enseignements de base, mais obligatoires à l'école selon sa catégorie, à condition qu'ils aient été reconnus aptes à de nouvel enseignement soit par la voie normale du concours, soit exceptionnellement, par le moyen d'un examen probatoire après accord sur ce dernier point entre la municipalité et le ministère.

L'école où n'est pas atteint le nombre de disciplines de base prévu pour la troisième catégorie ne pourra garder le statut d'école nationale, à moins que, dans le délai d'un an, la Municipalité ne prenne les mesures nécessaires pour créer les enseignements qui manquent et obtenir ainsi que l'école soit classée.

En outre, il conviendra, dans les 3 catégories d'écoles, de régulariser la situation des postes occupés par des chargés de cours ou des auxiliaires en ouvrant des concours pour la nomination de professeurs titulaires.

Le classement qui résulte du présent état de fait pourra être modifié dans la mesure où cet état de fait sera lui-même modifié, toute école étant ainsi capable de s'élever de la troisième à la deuxième catégorie ou de la deuxième à la première, selon l'augmentation du nombre des enseignements.

## SUBVENTIONS

La subvention de l'Etat sera calculée de la façon suivante :

L'Etat prendra en charge :

1) 51 % du traitement du directeur,

2) l'enseignement des cours supérieurs, à raison de :

50,151 F l'heure-année jusqu'à concurrence de 41 h., dans les écoles de première catégorie ;

45,083 F l'heure-année, jusqu'à concurrence de 14 h., dans les écoles de deuxième catégorie ;

40,083 F l'heure-année, jusqu'à concurrence de 8 h., dans les écoles de troisième catégorie.

Il doit être toutefois bien entendu qu'en cas d'insuffisance du crédit inscrit au budget des Arts et des Lettres, ces diverses allocations seraient susceptibles de réduction sans que la ville puisse invoquer un engagement de l'Etat.

Les écoles non classées continueront à recevoir, pendant le délai d'un an qui leur est imparti pour obtenir le classement, ou jusqu'à ce classement s'il se produit avant l'expiration du délai, une subvention dont le taux sera fixé comme précédemment selon l'état du crédit disponible.

Dans les écoles de première catégorie, les heures hebdomadaires de cours supérieur prises en charge par l'Etat devront être réparties comme suit :

Piano, violon, (5 heures).  
Alto, violoncelle, contrebasse, (4 heures).

Flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone (5 heures).

Trompette-cornet, cor-trombone, cuivres divers, (3 heures).

Chant, déclamation lyrique (5 heures).

Diction, art dramatique, littérature dramatique, (4 heures).

Harmonie-écriture, orgue-harpe, histoire de la musique, (5 heures).

Orchestre, ensemble accompagnement (5 heures).

Toutefois certaines modifications seront admises dans la répartition des heures selon les disciplines, sauf pour le piano dont les heures de cours supérieur servant de base pour le calcul de la subvention ne pourront en aucun cas être supérieures à 5.

En deuxième catégorie, les heures de cours de piano supérieur prises en charge par l'Etat ne pourront pas excéder le nombre de 3 ; en troisième catégorie, le nombre de 2. Dans ces deux catégories, la répartition des heures de cours supérieur sera libre pour toutes les autres disciplines.

Répartition actuelles des écoles de première catégorie : 22 écoles, Clermont-Ferrand, Douai, Dijon, Grenoble, Le Mans, Lille, Lyon, Montpellier, Metz, Mulhouse, Nantes, Nancy, Nîmes, Reims, Roubaix, Rouen, Saint-Etienne, Toulouse, Toulouse, Tours, Valenciennes, Versailles.

On a pu constater que ce projet incita les Municipalités à créer de nouvelles disciplines, afin de pouvoir accéder à des catégories supérieures.

Une catégorie spéciale dite « écoles agréées » est constituée par les écoles municipales dont les villes ont demandé le contrôle de l'Etat. Les directeurs sont nommés selon le principe en application dans les écoles nationales. Huit disciplines de base sont exigées.

Une subvention fixe est attribuée. Ces écoles ne bénéficient pas des avantages accordés pour les frais d'équipement, achats d'instruments, ni de la dérogation à la limite d'âge pour l'admission au conservatoire national supérieur de musique de Paris.

## NOMINATION DES DIRECTEURS DEPUIS 1948

Les directeurs sont nommés par le maire après agrément ministériel, à la suite d'un concours sur titres. Des épreuves effectives sont parfois demandées selon la décision de la commission chargée de faire des propositions. Ces épreuves peuvent comprendre : la réalisation d'un chant donné et d'une basse, un contrepoint, la direction de fragments symphoniques. Le jury est constitué par le représentant du ministre, qui est l'inspecteur général ou son représentant, assisté du maire, ou de son représentant, l'adjoint aux Beaux-Arts, le délégué de l'Association des directeurs, deux personnalités musicales étrangères à la ville, deux membres du conseil d'administration de l'école.

## ADMISSION DES ELEVES

L'enseignement comprend quatre degrés : préparatoire, élémentaire, moyen, supérieur. Les élèves débutants sont admis dans les cours préparatoires après un examen psychologique, qui permet d'apprécier les aptitudes.

## NOMINATION DES PROFESSEURS

Les professeurs sont nommés par le maire, après agrément ministériel,

à la suite d'un concours sur épreuves, lesquelles comprennent un morceau imposé, un morceau au choix, une lecture à vue, un cours fait à des élèves. Une commission, dont la composition fut établie par une circulaire en date du mois de juin 1950, est ainsi constituée : président : l'inspecteur général ou son représentant, assisté du maire ou de son représentant, de l'adjoint aux Beaux-Arts, du directeur de l'école de deux personnalités musicales de la spécialité en concours, de deux membres du conseil d'administration, d'un représentant du syndicat de l'enseignement.

## DUREE DES EPREUVES

Degré préparatoire ..... 1 an  
Degré élémentaire ..... 2 ans  
Degré moyen ..... 3 ans  
Degré supérieur ..... 5 ans

Age minimum : 7 ans, maximum, 30 ans.

Des limites d'âge sont imposées par degré.

L'effectif des élèves suivant les cours des écoles nationales s'élevait en 1958 à 25.000 élèves et 1.200 professeurs en assuraient l'enseignement. Un contrôle effectué sur une période de 4 années de 1947 et 1952 permit de constater que 141 premiers prix obtenus au Conservatoire National Supérieur de Musique étaient d'anciens lauréats des écoles nationales de province.

Les textes de la réforme sont extraits de la circulaire du 17 juin 1954 du secrétaire d'Etat à l'Education Nationale à MM. les préfets et signés par le directeur général des Arts et Lettres, J. Jaujard et de l'historique écrit par M. Amable Massis pour l'Encyclopédie de la Musique (Fasquelle Edit.). (A suivre)

# ATTENTION!

En raison de la prochaine sortie du Guide pratique et Annuaire du Musicien et de la C. M. F.



Messieurs les Présidents des Fédérations Musicales sont informés qu'il n'est plus possible d'apporter des modifications aux listes de leurs sociétés

POUR VOS CONCERTS  
Brigitte BESSE-HAUDEBOURG  
Claveciniste

1<sup>er</sup> Prix de clavecin du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris  
Soliste à l'O.R.T.F.



— Le clavecin est un instrument dont la renaissance n'échappe à personne et pour lequel l'engouement du public va croissant... Mais il est rare encore, surtout en province, et il est bien difficile et onéreux de s'en procurer un.

— Brigitte Besse-Haubourg, qui a déjà effectué plusieurs tournées en France, transporte son clavecin, ce qui aide énormément à une véritable décentralisation de l'instrument.

— Pour tous renseignements, références, programmes de tournées (clavecin seul, clavecin et violon, clavecin et violoncelle, clavecin et

orchestre), s'adresser à Brigitte Besse-Haubourg, 21, rue de la Pompe, Paris-16<sup>e</sup> - tél. TRO. 99-59.

— « J'ai toujours eu la certitude que Brigitte Besse-Haubourg était une musicienne. J'ai vu ses dons s'épanouir non seulement musicalement mais instrumentalement. Elle possède une très solide technique de claveciniste et un sens très sûr des possibilités de cet instrument et puis... elle est enthousiaste, je ne doute pas un instant de sa carrière ».

Robert VEYRON-LACROIX  
Novembre 1966

# Les lauréats du 22<sup>e</sup> concours international d'exécution musicale - Genève 1966

(Suite de la 3<sup>e</sup> page)

vice) : 2. prix de 1.000 F : M. André Vaisse (France, Montpellier) ; 3. prix de 500 F : M. Jozsef Gasparovics (Tchécoslovaquie, Bratislava) ; médaille : M. Chr. Topher Mowat (Angleterre, Essex) ; certificats : MM. Antonios Gerochristodoulou (Grèce, Mari) et Gabriel Madas (Tchécoslovaquie, Kosice).

Flûte. — 1<sup>er</sup> prix de 3.000 F : Mlle Paula Sylvester (USA, Marlboro) ; 2. prix de 1.500 F : M. Jean-Claude Gérard (France, Angers) ; 3. prix de 500 F : Mme Brigitte Buxtorf (Suisse, Genève) ; médaille avec distinction : M. Werner Tast (Allemagne de l'Est, Berlin) ; médailles : M. James Galway (Grande-Bretagne, Belfast) ; Mlle Heidi Indermühle (Suisse, Berne) et M. Jean-Claude Hermentat (Suisse, Genève) ; certificats : MM. Francis Loriaux (France, Lille), Jean-Claude Marlin (France, Saint-Quentin), Hermann Pfister (Allemagne, Freiburg), Wolfgang Schulz (Autriche, Vienne), Mme Marianne Steffen (Allemagne, Bad Krozingen), MM. Jean-Michel Tanguy (France, Verneuil) et Gérard Zinsstag (Suisse, Genève).

Chant. — 1<sup>er</sup> prix de 5.000 F à l'unanimité : Mme Francisca Gironés (Espagne, Barcelone) ; 2<sup>e</sup> prix de 1.000 F chacun : M. Jozsef Dene (Hongrie, Budapest) et Mme Norma Lerer (Argentine, Buenos-Aires) ; médailles avec distinction : MM. Jens Flottau (Allemagne, Hambourg) et Günter Nowak (Allemagne, Stuttgart) ; médailles : M. Norbert Burger (Allemagne, Lorrach), Mlle Gwendolyn Killebrew (USA, New York) et Eva Andor (Hongrie, Budapest) ; certificats : Mlle et MM. Rhonda Bruce (Angleterre, Londres), Mireille Maïssa (France, Nice), Ana-Maria Miranda (Argentine, Paris), Blagoj Nikolovski (Yougoslavie, Skopje), Dan Serbac (Roumanie, Cluj) et Odile Verbin (France, Paris).

Quatuor à cordes. — Pas de 1<sup>er</sup> prix ; 2. prix de 4.000 F à l'unanimité : le Quatuor Melos (MM. Wilhelm Melcher, Gerhard Voss, Hermann Voss, Peter Buck, Allemagne de l'Ouest, Stuttgart) ; 2. prix de 4.000 F : le Quatuor Suske (MM.

Karl Coske, Klaus Peters, Karl-Heinz Domms, Matthias Pfänder, Allemagne de l'Est, Berlin) ; médaille avec distinction : le Quatuor Sebestyen (MM. Erno Sebestyen, Istvan Krasznai, Jozsef Kelemen, Janos Devich, Hongrie, Budapest) ; médaille : le Quatuor de Toledo (MM. Leonard Felberg, Richard Collins, Jerry Horner, Paul Katz, USA, Toledo).

Piano. — Pas de 1<sup>er</sup> prix ; deux 2<sup>e</sup> prix de 2.500 F chacun : M. André Gorog (France, Paris) 1<sup>er</sup> nommé ; M. Virginio Pavarana (Italie, Verone) ; 3. prix de 1.000 F : Mlle Mériem Bléger (France, Paris) ; médaille avec distinction : M. Sergio Marengoni (Italie, Brescia) ; médaille à l'unanimité : M. Toschko Stoyanov (Bulgarie, Sofia) ; médailles : Mme Gertrud Rüfl-Schneider (Suisse, Messen), M. Octavian Silvestru Radol (Roumanie, Bucarest), Mlle Marie-Cécile Milan (France, Paris) et Traute Murtfeldt (Allemagne, Francfort) ; certificat : M. Ricardo Giavina (Italie, Lesa).

Les prix spéciaux suivants ont été décernés : Le « Prix Suisse » de 2.000 F, offert par le Conseil Fédéral au meilleur interprète d'une œuvre d'un compositeur suisse, à Mlle Heidi Indermühle (Suisse, Berne). Un prix de 500 F, offert par M. A.-P. Waechter au meilleur flûtiste : Mlle Paula Sylvester (USA, Marlboro).

Un prix de 500 dollars, offert par un mécène américain au meilleur quatuor à cordes : Quatuor Melos (MM. Wilhelm Melcher, Gerhard Voss, Hermann Voss, Peter Buck ; République Fédérale allemande, Stuttgart).

Le « Prix David Josefowitz » de 1.000 F, pour la meilleure interprétation d'un quatuor de Béla Bartók, au Quatuor Suske (MM. Karl Suske, Klaus Peters, Karl-Heinz Domms, Matthias Pfänder ; Berlin-Est).

Le « Prix Henri Ghez » de 1.000 F, à la meilleure cantatrice : Mme Francisca Gironés (Espagne, Barcelone).

Le « Prix Ernest Schelling » de 1.500 F, destiné à un pianiste parti-

culièrement méritant, n'est pas décerné.

Le « Prix Dr Louis Glatt » de 5.000 F, destiné au plus beau concerto, n'est pas décerné ; (en 1967 ce prix sera d'un montant de 6.000 F).

Chacun des « Premiers Prix » reçoit un chronomètre en or offert par la Maison Rolex de Genève.

Grâce à la Fondation « Pro Helvetia », chaque lauréat reçoit un choix d'œuvres de compositeurs suisses.

Un groupe de lauréats est engagé pour donner un concert à Bale le 5 octobre et à Mulhouse le 7 octobre. Les Jeunesses Musicales de Suisse organisent pour l'un des lauréats pianistes une tournée de douze concerts dans le courant d'octobre.

En résumé, ont été décernés : trois 1<sup>er</sup> prix, six 2<sup>e</sup> prix, cinq 3<sup>e</sup> prix, dix-huit médailles et seize certificats de participation. Le montant total des prix décernés (y compris les prix spéciaux) s'élève à 36.150 francs.

Le concert des lauréats, avec le concours de l'Orchestre de la Suisse Romande, sous la direction de M. Jean-Marie Auberson, a fait entendre Roman Sliwck (trombone), Paula Sylvester (flûte), le Quatuor Melos, André Gorog (piano) et Francisca Gironés (soprano).

La cérémonie de la distribution des prix fut présidée par MM. André Ruffieux, président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève, Pierre Bouffard, Conseiller administratif, Lucien Mossaz du Département politique fédéral, Wilfried Martel du Département fédéral de l'Intérieur, Joseph Fortmann, adjoint au maire de la ville de Mulhouse, délégué aux Beaux-Arts, J. Pierre Méroz, Directeur de la Radio Suisse Romande, Roger Vuataz, président du Comité du Concours.

Le concert final fut radiodiffusé par les postes suisses, par les ondes courtes suisses et par une quinzaine d'institutions de radio européennes. La Télévision du Norddeutscher Rundfunk à Hambourg a commandé à la firme suisse Sella et Gnant Film-Produktion de Zurich un film artistique et documentaire d'une durée d'une heure sur le Concours international de Genève.

## STATISTIQUE

PAYS	1 <sup>er</sup> prix	2 <sup>e</sup> prix	3 <sup>e</sup> prix	médailles	Certificats de participat.
U.S.A.	1	—	—	2	—
Espagne	1	—	—	—	—
Pologne	1	—	—	—	—
France	—	3	1	1	5
Allemagne de l'Ouest	—	1	—	4	2
Italie	—	1	—	1	1
Allemagne de l'Est	—	1	—	1	—
Suisse	—	—	1	3	1
Hongrie	—	—	1	2	—
Argentine	—	—	1	—	1
Tchécoslovaquie	—	—	1	—	1
Angleterre	—	—	—	2	1
Roumanie	—	—	—	1	1
Bulgarie	—	—	—	1	—

Autriche, Grèce et Yougoslavie, chacun

Au total : 3 premiers prix, 6 seconds prix, 5 troisièmes prix, 18 médailles, 16 certificats de participation.

Montant total des prix (incl. prix spéciaux) : Fr. suisses 36.150.

## ORCHESTRE DES ÉTUDIANTS DE PARIS

PROGRAMME MUSICAL SAISON 1967

JANVIER : Orchestre, 2<sup>e</sup> Brandebourgeois, pour violon, flûte, hautbois, trompette, Bach ; Concerto pour violon en la mineur, Claude Bardon, violoniste, Bach ; Suite en si mineur, J.-Noël Soghaard, flûtiste ; Adagio, Barber ; Danses populaires, Bartok.

MARS 1<sup>re</sup> semaine : Séance de Sonates par Lucien Kemblinsky, pianiste ; Jacques Durand, violoniste, tous deux de l'Orchestre de Monte-Carlo ; 7<sup>e</sup> sonate en ut mineur, Beethoven ; 2<sup>e</sup> sonate en ré majeur, Prokofiev ; Sonate, C. Franck.

MARS 3<sup>e</sup> semaine : Orchestre,

Suite pour une fête sur l'eau, Telemann ; 5<sup>e</sup> concerto brandebourgeois, pour violon, piano, flûte, Bach ; Concerto pour piano, soliste : Lucien Kemblinsky pianiste international, Schumann ; Première suite, Stravinsky.

Fin AVRIL : Récital de piano par Lucien Kemblinsky ; 2 Rhapsodies, Brahms ; Sonate appassionata, Beethoven ; Davidsbündler, Schumann ; Scherzo, études, Chopin.

Fin MAI : Orchestre, Adagio et fugue, Mozart ; Concerto pour violon, Beethoven, soliste : Jacques Durand ; Symphonie 104, Haydn.

## D'après

### LAVIGNAC

Malgré l'uniformité inhérente au système du tempérament, chaque tonalité majeure ou mineure possède des caractères particuliers.

Ce n'est pas au hasard que Beethoven a choisi le ton de mi b pour la « Symphonie Héroïque », et celui de fa pour la « Pastorale » ; c'est en vertu de cette mystérieuse loi qui assigne à chaque ton une physionomie propre, une « couleur » spéciale.

de de l'Art. Jusqu'alors les arts plastiques (dont la danse) ou phonétique (poésie et musique) se rencontrent peu souvent dans un idéal commun et avec une égale importance (architecture du Moyen Age, peinture du 17<sup>e</sup> siècle, musique du 18<sup>e</sup> siècle). Deux rencontres pourtant ; le drame grec, étroite fusion des arts et l'essai très moderne d'un esthète : Richard Wagner qui s'attache à tout créer seul : décors, mise en scène, livret et heureusement une musique durable, le tout empreint de sa propre philosophie. Wagner d'ailleurs, chose étonnante sera plus tard l'étendard des impressionnistes.

Mais qu'était le symbolisme ?

Une réaction, comme tout mouvement intellectuel : réaction contre les mouvements réalistes, naturalistes ou parnassiens. A Courbet qui disait : « Le réalisme c'est la négation de l'idéal », Mallarmé ripostait : « Suggérer, voilà le rêve ». De Maupassant voulait faire œuvre documentaire, Bergson met au point l'arme secrète : la théorie de l'inconscient.

Le symbolisme se doit d'exprimer l'émotion de l'artiste sans intermédiaire, exprimer l'inexprimable ; à employer le symbole, il n'y avait qu'un pas, non à la façon romantique, mais par juxtaposition d'images hétérogènes. Voici dont le règne du subjectif, du suggestif. Le contact direct, le poète l'obtiendra par le rythme et la sonorité (« Les mots seront choisis en tant que sonores » — Verlaine). Cette valeur incantatoire du mot, il la faut chercher déjà chez un J.-Paul Richter et surtout dans l'atmosphère trouble de Gérard de Nerval, ce douloureux précurseur. La traduction et la découverte des hiéroglyphes égyptiens dirigent également le public vers l'Orient et son symbolisme.

Ce mouvement purement littéraire eut des résonances en peinture et en musique. Les poètes recherchèrent la sonorité pour elle-même et aussi l'abstraction : ne sont-ce pas les limites du langage musical ?

« Il est vrai que la musique suggère beaucoup mais n'exprime rien qu'elle-même » — Alain. La musique ne pouvait pas, symbolique par son essence, le devenir. Les musiciens d'alors en sont à chercher un vaccin, contre le wagnérisme. (Pourtant, de même que chez Jean-Sébastien Bach, il serait possible d'appeler à certaines pièces de Franck pour aller à la découverte d'« intentions » d'écriture très significatives).

Pour la première fois, les peintres, non seulement s'introduisent dans le domaine littéraire, mais, suivant la pente, pénétrèrent chez Euterpe. On assiste à la recherche des symboles chez Watts, Fantin Latour essaie de revivre dans ses lignes certaines mélodies de Schumann ou de Brahms (nous verrons tout à l'heure que les musiciens leur rendront la politesse).

Gauguin est le symbole... du symbolisme. Son effroi de la réalité, son amour du rêve l'emporte vers les lointains rivages où s'offriront la richesse colorée de l'exotisme. Il dit lui-même : « Je cherche plus la suggestion que la description comme le fait la musique ». Quant à Van Gogh, son ami de quelques mois, il ne veut qu'être le primitif qui crie son angoisse à travers des symboles (« Au lieu de chercher à rendre exactement ce que j'ai devant les yeux, dit-il à son frère, je me sers de la couleur pour m'exprimer fortement... »)

Le symbolisme atteignait son but d'immédiateté d'émotion entre l'artiste et son public, mais c'était au détriment de la clarté.

Tout en recherchant lui aussi l'inconnaissable un mouvement parallèle se fait jour bientôt.

Il fera appel non plus à la sensation intérieure, mais à l'impression toute superficielle : l'impressionnisme. Et, parlant d'extérieur, on imagine que la peinture brandira la nouvelle bannière...

L'impressionnisme veut la « nature prise sur le vif ». Le détail à l'importance de l'essentiel, le souci majeur : peindre l'instant qui fuit. A ce facteur « temps » va s'ajouter le facteur « lumière » puisque la lumière varie suivant le temps. Cette recherche subtile de la lumière (décomposée en son spectre par les recherches de Hood) oblige Monet à « jeter sur sa toile une poignée de peintures » et à constater « les éclaboussures ». On voit malgré les apparences les liens qui unissent le symbolisme littéraire et l'impressionnisme pictural. De même qu'il y avait prise directe d'émotion entre poète et lecteur, c'est ici au spectateur de réaliser le mélange optique des teintes jux-

taposées (Les « nymphées » de Monet).

Le vice de forme de cette conception poussée au paroxysme par Monet dans « La Cathédrale de Chartres » est vite décelé par Cézanne qui revient à la notion de ligne en gardant la notion de couleur « lumineuse » (ombres colorées).

Le domaine littéraire reçoit peu d'incidences de l'impressionnisme. Cependant Mallarmé, puis son disciple Valéry, usent de ce procédé de touches juxtaposées mêlées aux périphrases.

« Mais comble d'or au mille tulles, Toit » — dit-il dans le « Cimetière Marin » en voulant décrire les vagues de la Méditerranée.

La musique, elle, vogue sur des flots inconnus, un hardi capitaine lui évite les écueils : Debussy.

La musique vient de s'assimiler à la technique propre aux peintres. L'oreille devient, par lui, organe visuel et en apparence du moins, comme la peinture, on préfère à la ligne la couleur.

Debussy se réclame des ancêtres Couperin et ses « Portraits » lui tendent la main à travers les siècles. Mais si les clavecinistes, si le poème symphonique des romantiques tendaient à travers le motif visuel à retrouver la musique en soi, Debussy a souci de peindre comme les impressionnistes par touches juxtaposées pour créer « le climat » (on lui reprocha assez son manque de mélodie...). Il recherche sans effort intellectuel l'immédiat de la sensation, la pureté du son original, la subtilité impalpable du monde sonore.

Cette attitude, il ne l'adopte qu'en abandonnant la tour d'ivoire chère aux compositeurs : Il assiste aux réunions de Mallarmé, s'enthousiasme à la vue des toiles de Whistler — « Honni soit l'éloquence » dit-il comme Verlaine. M. Croche déclare en son nom :

« Voir se lever le soleil est plus utile que d'entendre la symphonie Pastorale ».

Il tint la gageure et des œuvres comme ses « Images » pour orchestre provoquent chez l'auditeur l'émoi des sensations raffinées : un halo de sons harmoniques ouaté les fondamentaux de chaque note.

Il faut le dire aussi, Debussy, en sa jeunesse était hanté par le rêve de devenir peintre ; il en trouve l'exécutoire cette « lumière sonore » créée par la décomposition des sons, décomposition qu'il avait tant goûtée dans la musique exotique ou celle des « Cinq ». Debussy est seul à représenter la musique à une époque si parée... Les arts nous les voyons, font route ensemble. En faut-il un exemple encore : tandis que Debussy baptise ses pièces « Esquisses », « Images », Whistler donne à ses tableaux des noms musicaux (Symphonies, Nocturnes) !

Etrange époque, bénie des « Musées » où les artistes se réunissent dans l'enthousiasme pour, chacun dans leur spécialité, concrétiser un rêve qui leur est commun. Ils surent se comprendre assez pour « réhabiliter le domaine de la sensation ». A chacun de nous d'être perméable à ces impressions sensibles jetées avec art sur la toile ou le papier. Ne poussons pas le paradoxe en parlant d'interpénétration aiguë des arts mais comme Beaudelaire de « Correspondances ».

Et pour les musiciens, trop souvent rivaux dans les limites d'un art hautain, un tel exemple historique nous doit persuader d'élargir sans cesse notre horizon.

La plus sage démonstration la plus vraie aussi je vous la livre en conclusion.

Placez sur votre tourne-disque « La Mer », fermez les yeux, écoutez et voyez.

Songez toutefois, que par delà le réalisme de votre vision cette pièce symphonique est comme toute musique, une confiance qu'un homme qui avait nom Debussy confie à l'auditeur que vous êtes.

Daniel PAQUETTE,

Professeur d'Education Musicale,

Lycée Carnot

DIJON (Côte-d'Or).

## Le symbolisme, l'impressionnisme et DEBUSSY

LORSQUE l'inventeur de la poudre eut involontairement démontré la puissance de sa trouvaille ! il ne se douta guère des conséquences à venir. Il n'en eut guère le temps ! Canons, fusils certes mais aussi (ne riez pas), pétards, feux de Bengale qui sont de toutes fêtes populaires.

Il en est ainsi de toute idée. Elle porte en germe des utilisations multiples. Encore faut-il les trouver.

Que serait devenue l'idée d'opéra découverte par des poètes en 1600 chez le comte Bardi de Florence si sept ans plus tard ne s'était trouvé un Monteverde pour nous donner « Orfeo ».

Avant de commencer cette étude, ne nous leurrions pas sur ce qu'il y a d'un peu « intellectuel » à vouloir esquisser une promenade synthétique, à découper une époque comme une tranche de gâteau : on ne fige ni le temps, ni la vie qui sont mouvements...

Ainsi, vouloir rendre les attaches de l'impressionnisme au romantisme et au réalisme.

Tout autre part il n'y a pas progrès et art mais évolution.

Une idée vient-elle à être « décou-

verte » : chacun en proclame l'originalité et cependant elle était en gestation depuis des siècles, mais elle attendait le climat spécial apte à la faire éclore.

Qu'est-ce que le lyrisme des gens

de la Pléiade sinon du pré-romantisme ; n'est-ce pas un mobile de l'art roman que le symbolisme des corps sur-allongés des statues ?

Nous sommes en fin du 19<sup>e</sup> siècle, Paris est alors capitale du mon-

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

# Manifestations 1966-1967

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
<b>CONCOURS</b>			
14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Concours international de musique.	M. Lalron, mairie de Tours (Indre-et-Loire).
4 juin 1967	MIREBEAU (Vienne)	Concours national de musique, toutes sociétés.	M. R. Lusson, président de la Société Philharmonique, Mirebeau.
4 juin 1967	TREVES (Allemagne)	Concours, Festival, Concert (divisions à partir de supérieure).	M. le Président de la C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10 <sup>e</sup> .
4 juin 1967	LE CREUSOT (Saône-et-Loire)	Concours de musique, toutes sociétés.	M. Bouillot Marcel, 19, rue Dr.-Rebillard, Le Creusot (Saône-et-Loire).
18 juin 1967	CHALAIS (Charente)	Concours (toutes sociétés).	M. Leemans, directeur de « La Fraternelle », Chalais (Charente).
25 juin 1967	SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Concours international de musique et de chant.	M. Jeannier, président de l'Harmonie Municipale, 12 bis, rue de l'Hôtel-de-Ville, Les Sables-d'Olonne.
8 et 9 juillet 1967	BESANCON (Doubs)	Concours international de musique.	M. Fernand Monnier, mairie de Besançon (Doubs).
<b>CONGRES</b>			
12, 13, 14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Congrès d'été de la C.M.F.	M. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours (Indre-et-Loire)
1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F.	
<b>FESTIVALS</b>			
7 mai 1967	JARNY (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie Municipale et des Cheminots.	M. P. Farcy, 25, rue Charles-Gounod, Jarny (Moselle).
14 et 15 mai 1967	CORNY (Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie Municipale.	M. Diézel, à Corny.
21 mai 1967	VALLIERES (Moselle)	Festival de musique de l'Union Vallières.	M. Claude Durand, 29, rue Jean-Pierre-Jean, à Vallières (Moselle).
28 mai 1967	VILLERUPT (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique de la Société Musicale et Artistique de Villerupt.	M. André Royer, 1, rue Joseph-Ferry, Villerupt (Moselle).
28 mai 1967	VILLERS (Loire)	Festival.	M. Denis, à Villers.
3 et 4 juin 1967	ALGRANGE (Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie des Sapeurs-Pompiers d'Algrange.	M. Camille Michel, secrétaire de mairie, Algrange.
11 juin 1967	LUCHON (Haute-Garonne)	Festival de musique de la Fanfare Luchonnaise.	M. Jean Ribis, président de la Fanfare Luchonnaise, 39, allées d'Etigny, Luchon (31).
11 juin 1967	CHELLES (Seine-et-Marne)	Festival de musique.	M. V. Fuvland, 40, avenue des Abbesses à Chelles (Seine-et-Marne).
11 juin 1967	PELUSSIN (Loire)	Festival.	M. Doucet, 64, avenue de la Résistance, à Chelles.
18 juin 1967	AGDE (Hérault)	Festival de musique.	M. Rotureau, place de la Croix, à Pelussin.
18 juin 1967	CREUTZWALD (Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie Municipale « Fidélia ».	M. Antoine Garcia, 12, rue Saint-Venuste, à Agde (Hérault).
18 juin 1967	GROEBLIEDERSTROFF (Moselle)	Festival international de chant.	M. Paul Bailly, 49, rue de la Houve, Creutzwald.
18 juin 1967	MONT-ST-MARTIN (M.-et-M.)	Festival de musique Harmonie Société Lorraine-Escaut.	M. Albert Ambos.
18 juin 1967	CRAPONNES-ARZON (Hte-L.)	Festival et Concours de Cliques.	M. Pierre Kobus, service personnel, Lorraine-Escaut.
24 et 25 juin 1967	VITTEL (Vosges)	Festival de la Fédération Vosgienne et Centenaire de l'Harmonie Municipale.	M. Beyssac, président du Réveil Craponnais.
25 juin 1967	WOIPPY (Moselle)	Festival et Fête des Fraises de l'Union de Woippy.	M. André Muckensturm, directeur de l'Harmonie Municipale de Vittel (Vosges).
2 juillet 1967	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique de l'Avant-Garde Saint-Jean.	M. René Thiriet, 8, rue Général-Gibon.
16 juillet 1967	PORCELETTE (Moselle)	Festival de musique.	Mairie.
2 et 3 septembre 1967	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Rassemblement national des Anciens de la Musique nationale des C.J.F.	M. Albert Karl, 5, rue de Boucheperon, Porcelette (Moselle).
			M. Marcel SALLE, secrétaire général, 6, avenue Mandallaz, Annecy (Haute-Savoie).

## FESTIVAL DE MUSIQUE A TREVES

La Fédération des sociétés musicales populaires allemandes de la province du Rhin organise les 3 et 4 juin 1967 un festival de musique populaire à Trèves.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Schmitt, président fédéral, 5558 Schweich Markus-Konder-Str. 4. (Allemagne).

## LE COIN DES JEUNES

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

villa Médicis fut propice à l'étude des maîtres de la Renaissance, notamment Palestrina, ainsi que des compositeurs italiens.

Son caractère religieux se manifestait déjà dans une première Messe (1841) ainsi que dans un Requiem (1842). Dès son retour à Paris il fut nommé organiste et maître de chapelle à l'église de la Mission extérieure. Bientôt après il fallut prendre la soutane au séminaire de Saint-Sulpice mais la musique prit le dessus. Il partit en Allemagne où Schumann fit grande impression sur son âme prédestinée à la poésie. L'étude de Berlioz ne fut sans doute pas étrangère au choix de certains sujets tels que Faust et Roméo et Juliette.

C'est en 1851 que Charles Gounod présenta Sapho à l'Opéra. La Nonne sanglante, autre opéra de 1854, n'eut pas plus de succès que le précédent. C'est alors que « l'Orphéon » (Association de chorales et écoles de chant de la ville de Paris) fut placé sous sa direction pendant huit ans. Cette fonction ne l'empêcha pas d'écrire deux Messes et deux Symphonies.

En 1858 « M. Gounod qui semble avoir eu l'ambition de mettre son empreinte sur tous les genres, écrit l'historien Félix Clément, passa de l'Opéra à l'Opéra-Comique en donnant au théâtre de M. Carvalho le Médecin malgré lui (15 janvier) mais l'œuvre de Molière a résisté à la transformation qu'on voulait lui imposer... » Le signataire de ces lignes reconnaît ensuite comme tant d'autres après lui (car cela fut écrit en 1878) que l'œuvre ne manque pas d'esprit, de science dans l'orchestration ni de goût dans les lignes mélodiques dont l'auteur avait le secret.

C'est l'année suivante, le 19 mars 1859, que fut créé le fameux Faust, sur un livret de Jules Barbier et Michel Carré, le chef-d'œuvre de Gounod pour une majorité de critiques et d'auditeurs. Le succès pourtant ne fut pas immédiat, on reprocha à cette musique d'être compliquée et sans mélodie (sic). Les pages les plus banales de la partition furent acclamées dont naturellement la marche guerrière « Gloire immortelle de nos aïeux » et mieux encore l'air du « veau d'or » (qui est encore debout... et devient irrésistible, chanté avec une pointe d'accent russe par exemple...). On comprendra mieux et l'on pardonnera plus facilement ces faiblesses ou ces errements si l'on songe à l'influence en ce temps d'un Meyerbeer... L'œuvre de redressement accomplie par Gounod doit, après le sourire passager qu'engendrent les pages auxquelles j'ai fait allusion, imposer notre admiration.

Philémon et Baucis (18 février 1860). La Reine de Saba ne figurent pas parmi les meilleures réussites de Charles Gounod mais que dire de Mireille (19 mars 1864), revanche éclatante sur le poème Mireio de Mistral ? Cette partition n'eut pas et n'a pas actuellement la vogue de Faust mais n'est-ce pas là vraiment le chef-d'œuvre du grand musicien ?

Quitte le palais Garnier pour la rue Marivaux, Gounod fit représenter Colombe (juin 1866) dont le livret était de Barbier et Carré, collaborateurs féconds auxquels le musicien fit souvent appel. Quant à l'accueil du conte de La Fontaine devenu Le Faucon et ainsi transformé par ces trois hommes, il fut des plus favorables.

Roméo et Juliette marque l'année 1867 d'un nouveau triomphe auquel la valse de Juliette et la cavatine de Roméo ne sont pas étrangères par leur brillant attrait. Peut-être mal placées dans cette œuvre elles ne peuvent cependant pas susciter les mêmes réprobations que je me suis permises pour Faust.

Pendant la guerre de 1870 Charles Gounod quitta la France pour s'installer à Londres. Là il fonda une société de chant où l'on créa Gallia.

A son retour au pays natal il devait terminer sa contribution à l'art lyrique avec trois opéras : Cinq Mars (1877), Polyxène (1878), le Tribut de Zamora (1881). Bien que le second compte de très beaux passages ces œuvres n'ont pas l'intérêt des précédentes.

« Homme de théâtre » pourrions-nous conclure si nous omettions la musique religieuse à laquelle Gounod consacra la fin de sa vie. Sa foi profonde et son talent de mélodiste se manifestèrent dans trois oratorios : Tobie, Rédemption, Mors et Vita (ce dernier créé en Angleterre en 1885), dans les messes déjà citées, dans la Messe Solennelle (1871), la Messe à Sainte-Cécile, la Messe à la mémoire de Jeanne d'Arc (1887), dans deux Te Deum, dans un Stabat Mater. N'oublions pas en marge de la musique purement religieuse, la partition destinée à la Jeanne d'Arc de Jules Barbier.

C'est pour l'orchestre seul que Gounod fut plus réservé. Il n'y a guère que deux symphonies à son catalogue : l'une en Ré, l'autre en Mi bémol. On ne les entend plus ou si rarement qu'elles sont oubliées.

Oubliées aussi sont les réussites en ce genre auquel je ne manque jamais de faire allusion après y avoir consacré ici un article (dont vous vous souvenez peut-être) : La mélodie. Qui mieux que lui pouvait y exceller ? La Sérénade, le Vallon, le Soir parmi tant d'autres annoncent de futurs Fauré et Duparc.

Mort le 17 octobre 1893, l'Etat français lui rendait un hommage exceptionnel par des funérailles grandioses. Et maintenant ?

Charles Gounod c'est encore Faust car « ça fait recette à l'Opéra », c'est encore Mireille de temps en temps à l'Opéra-Comique où l'on ne s'écraie pas... Certes cette pièce bénéficia de quelque festival donné dans un cadre réservé à quelques heureux bénéficiaires mais en dehors de cela ?

Il faudra sans doute une très lointaine commémoration suggérée par le calendrier à moins que l'on

décide par exemple un cent cinquantième de sa naissance en 1968. Ce serait une occasion pour lever l'écran de l'ingratitude (pendant un moment comme en toutes ces occasions...) envers celui qui a fait graver un grand échelon à la musique française. Il ne faut pas l'oublier.

Saint-Saëns, que nous allons bientôt rencontrer, fut-il aussi bon prophète qu'il fut grand musicien ? Voici ce qu'il écrivit : « Quand, dans un lointain avenir, les opéras de Gounod seront entrés pour toujours dans le sanctuaire poudreux des bibliothèques, connus des seuls érudits, la Messe de Sainte-Cécile, Rédemption, Mors et Vita resteront sur la brèche pour apprendre aux générations futures quel grand musicien illustrait la France au XIX<sup>e</sup> siècle ».

Amis de moins de trente ans et même de plus, les connaissez-vous ces ouvrages ?

Pierre PAUBON.  
(A SUIVRE)

## ENSEIGNEMENT DU PIANO

Les EDITIONS SCHOTT ont fait paraître certaines des œuvres du Maître Armand FERTE. Parmi celles-ci on relève la célèbre méthode du Professeur Honoraire du Conservatoire National Supérieur de Musique.

Cette méthode progressive et raisonnée donne aux jeunes débutants les éléments nécessaires à l'acquisition des premières notions du piano, sans que cela puisse leur sembler trop aride. Elle ne dissimule pas, pour autant, aux jeunes élèves les difficultés qu'ils auront à vaincre et qu'ils ne pourront surmonter que par un travail sérieux et réfléchi.

Cet ouvrage est attrayant par les récréations et les pièces choisies, écrites par des Maîtres du piano.

Parus, également, aux Editions SCHOTT les Etudes spéciales, les Sonatines choisies et des pièces pour piano. Dépositaire en France : Et. GACHER Gilbert 69, rue du Faubourg St-Martin, PARIS-X<sup>e</sup>.

## VAL DE MARNE

Une heureuse initiative du Service départemental de la Jeunesse et des Sports :

— Festival de chant choral —  
Le jeudi 8 décembre, à la salle des fêtes de Créteil, cinq formations, les meilleures du département, ont provoqué l'enthousiasme des auditeurs parmi lesquels on distinguait la présence de M. le Ministre Nunzesser, ainsi que de nombreuses personnalités départementales.

La C.M.F. se réjouit chaque fois qu'une place est faite à la musique dans les manifestations officielles. Aussi elle tient ici à adresser toutes ses félicitations et ses encouragements aux organisateurs de ce festival.

## G. Guérault

(Maison fondée en 1892)  
119, rue Saint-Denis - PARIS-1<sup>er</sup>  
Tél. : CEN. 47.33



TOUS LES  
INSIGNES  
COUPES  
MEDAILLES  
BRELOQUES  
DRAPEAUX

TARIF FRANCO

O. R. T. F.  
CONCOURS HARMONIES  
ET FANFARES  
OFFICE DE RADIODIFFUSION  
TELEVISION FRANÇAISE  
Région Alsace

L'Office de Radiodiffusion Télévision Française à Strasbourg organise, avec le concours des *Dernières Nouvelles d'Alsace* et du *Culturel du Bas-Rhin*, un grand concours intitulé : « La Cigogne d'or — coupe des harmonies et fanfares 1967 » doté de nombreux prix.

Ce concours ouvert aux harmonies et fanfares dont le siège social se trouve dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et du Territoire de Belfort se déroulera, en ce qui concerne les présélections :

— Les samedi 4 et dimanche 5 mars, à Haguenau, Selestat et Strasbourg.

— Les samedi 11 et dimanche 12 mars 1967, à Cernay.

— Les samedi 18 et dimanche 19 mars 1967, à Belfort.

La finale est prévue à Strasbourg le dimanche 21 mars 1967.

Ce concours comporte quatre catégories : Catégorie A : Fanfares ; Catégorie B : Harmonies de moins de 25 exécutants ; Catégorie C : Harmonies de 25 à 40 exécutants ; Catégorie D : Harmonies de plus de 40 exécutants.

Lors des présélections les ensembles devront interpréter un morceau au choix d'une durée d'environ 5 minutes.

À la finale régionale : un morceau au choix d'une durée d'environ 8 minutes, différent du morceau au choix interprété au cours de la présélection ; un morceau imposé : la Saint-Jean à Bourbourg, de Selmer-Colery (Editions Leduc).

Les ensembles intéressés peuvent faire acte de candidature auprès de la direction régionale de l'ORTF Place de Bordeaux à Strasbourg, qui leur adressera immédiatement le règlement détaillé de ce concours.

La clôture des inscriptions est prévue pour le 31 janvier 1967, le cachet de la poste faisant foi.

## TRANSATOUR S. G. T. T. V.

Agence Officielle de la Confédération Musicale de France  
34, rue de Lisbonne - PARIS-8<sup>e</sup> - Téléphone 522.83.37

VOUS PROPOSE :

### VOYAGE EN GROUPE EN HOLLANDE

3 JOURS

ROTTERDAM - LA HAYE - AMSTERDAM (tour sur les canaux) DELFT. Prix au départ de Paris (minimum 40 personnes) chemin de fer 2<sup>e</sup> cl. autocar, hôtels, repas, visites ..... 198 F p. pers.

Services en HOLLANDE, avec votre propre autocar : hôtels, repas, visites ..... 99 F p. pers.

### ET TOUS AUTRES VOYAGES EN GROUPE

## PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres  
signes ou intervalles

### OFFRES D'EMPLOIS

■ Offre d'emploi différentes professions à bons musiciens : caisse-claire, clarinettes, trompettes et cornets, bugles, trombones, cors et altos. S'adresser à M. R. GOBIL-LON, secrétaire général Harmonie Municipale, CHATEAU-THIERRY (Aisne).

■ Ville de DIEUZE (Moselle) demande pour le 1er mars 1967, chef capable pour diriger Société de Musique (plus que centenaire), harmonie et clique. Emploi et logement réservés. S'adresser à M. SCHMOUTZ, président de l'Union Musicale de DIEUZE.

■ L'emploi de Garde-Champêtre est réservé par la municipalité de MONTPON-sur-ISLE (Dordogne) à un bon musicien capable d'assurer une lère partie de cornet ou trompette, ou lère partie de clarinette, ou lère partie de basse, ou de percussion, dès le mois de janvier 1967. Ecr. à M. THOMAS Claude, secrétaire de l'harmonie de MONTPON-sur-ISLE.

■ offre emploi de bureau à musicien trompette, trombone ou basse. Logem. assuré, pour jouer à la Fanfare Municipale, poss. cours partic. et aut. Ecr. au journal s/le N° 477.

■ Offre d'emploi différentes professions à bons musiciens : caisse-claire, clarinettes, trompettes et cornets, bugles, trombones, cors et altos. S'adresser à M. R. GOBIL-LON, secrétaire général Harmonie Municipale, CHATEAU-THIERRY (Aisne).

■ Emploi de Concierge à C. E. S. est offert à Moniteur tambour marié, éventuellement musicien embouché (logement, chauff. éclair. gratuit) pour participer à batterie ou Fanfare locale. Ecr. journal sous numéro 478.

■ V. S/Préf. NORMANDIE ouvre concours sur titres et épreuves pour recrutement Directeur Ecole Musique et Harmonie. Traitement indiciaire. Log. assuré. Ecr. Journ. s/N° 479.

■ Poste de Concierge (entretien bureaux, voitures et menus travaux) réservé à excellent musicien pouvant assurer partie clarinette solo et cours clarinette et saxo rétribués. Début 590 F brut par mois + logement (4 p. + cuisine), chauffage, éclairage, retraite. Age souhaité : 30 à 35 ans. Adr. C.V. détaillé à M. SENECLAUZE, B.P. 18, TOURNON-07.

### DEMANDES D'EMPLOIS

■ Ex-tambour-major recherche direction Batterie-Fanfare et assurera partiel à l'Orchestre. S'adresser au journal s/N° 475.

■ Chef d'Orchestre de variétés et de Danse. 1er Prix du Conservatoire National de Paris. Ex-répétiteur de la classe de Trompette du Conservatoire, ex-professeur de Conservatoire municipal de Paris et trompette solo de la Radiodiffusion (sur concours), désire quitter Paris pour raison de santé familiale. Accepterait poste de Directeur harmonie province, Professeur Ecole ou Conservatoire, si bonne rémunération et logement assurés. Ecr. journal s/N° 480.

### MUSIQUE MILITAIRE

■ La musique du 42ème Régiment de Transmissions en garnison à RASTATT, Allemagne, dispose de places vacantes dans tous les pupitres « bois et cuivres » pour des engagés par devancement d'appel, ainsi que pour des engagés avec un contrat de 2 ou 3 ans. Toutes facilités sont accordées pour suivre les cours au Conservatoire. Pour tous renseignements, s'adresser au Chef de Musique S. P. 69.198.

### OCCASIONS

■ Vends trompette si b — ut SELMER avec étui, de 1964 : 550 F. Ecr. journal s/N° 476 qui transmettra.

■ Vends Cor en Fa. SELMER, 2 ans, avec valise. Ecr. M. LEClerc, 21, rue Saïngro — COMPERTRIX (Marne).

■ Occasion exceptionnelle, état neuf, un MAGNETOPHONE TELEFUNKEN, type 98 — 2 pistes stéréo — ses 2 micros et différents accessoires : 950 F. S'adresser à M. L. DUBOST à SAINT-FLORENTIN (Yonne) T. 200.

■ A vendre une quarantaine costumes et casquettes très bon état. Prix à débattre. Ecr. Harmonie de ROANNE 60, rue Roger Salengro, ROANNE (Loire).

■ Vends Saxo-Baryton BUFFET-CRAMPON, état neuf avec étui. Ecr. M. Jean-Michel RENARD 10, rue Halton — ST-PRYVE-ST-MESMIN (Loiret).

■ Trompette ut « Chibouville » ayant appartenu à A. ADRIANO, de l'Opéra, prix : 360 F. Ecr. M. C. FAUGEROU, Log. 351 6, Allée des Pyrénées à ANTONY (92).

■ A vendre cor harmonie moderne fa si b. très bon état. S'adresser M. MARQUET, 63, rue J. Rousseau CHARLEVILLE (ardennes).

### DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits M. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes).

# Dans nos Fédérations Régionales

## ALPES-MARITIMES

A Nice la Sainte-Cécile a été célébrée avec un éclat particulier, par toutes les sociétés de la Fédération des Sociétés Musicales et Artistiques des Alpes-Maritimes-Principauté de Monaco, le 20 novembre 1966.

Cette importante manifestation musicale qui groupait un très grand nombre de fanfares et d'harmonies, était placée sous la présidence de M. Jacques Médecin, maire de Nice, conseiller général des Alpes-Maritimes, entouré de tout le conseil municipal de la ville de Nice.

Dès 8 h. du matin, toutes les fanfares se trouvaient réunies pour le défilé en ville, dans l'ordre suivant :

Le drapeau fédéral, les drapeaux des sociétés fédérées, les fanfares La Joyeuse Union, sous la direction de son président fondateur Joseph Mangani ; l'Union Sportive de la Croisette, sous la direction de M. Bonfante ; la Garde de Menton sous la direction de M. René Martini ; La Jeunesse Nicoise, sous la direction de M. Michel Faraco ; L'Echo de la Chaumière, sous la direction de M. Charles Scotti ; l'Espérance de Cannes, sous la direction de M. Georges Daumas ; la Marziale de Sospel, sous la direction de M. Michel Mailliet ; les Majorettes de Saint-Laurent-du-Var, sous la direction de M. Pierre Astraud.

A 8 h. 30, précédé d'une voiture de police, le défilé par la rue de l'Hôtel-de-Ville, devait se présenter pour le classement fédéral, devant un jury, lequel était composé de MM. Hippolyte Blanc, président de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales (Provence-Côte-d'Azur Corse) également président de la Fédération des Sociétés Musicales, des Bouches-du-Rhône, et représentant M. Albert Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, par sa qualité de vice-président de la Confédération précitée, il était assisté de MM. Raymond Berthe, président de la Fédération des Sociétés Musicales de Chorales du Var ; d'André Lathieze, secrétaire adjoint de la Fédération Régionale Provence, Côte d'Azur, Corse, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales et Artistiques des Alpes-Maritimes-Principauté de Monaco, et de M. Eugène Lombard, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, et président de l'Harmonie de Salon.

Des que les sociétés musicales se présentaient devant le jury, elles marquaient le temps d'arrêt pour exécuter le morceau de musique qui leur était imposé, ainsi que le morceau de choix.

Puis, par les rues de la vieille ville, Alexandre Mari, de la préfecture, ou M. Pierre Jean Moatti, préfet des Alpes-Maritimes, a observé toutes les sociétés qui passaient sous sa fenêtre, se sont dirigées vers le Palais des Expositions de la ville de Nice, où une nombreuse assistance composée des personnalités civiles et religieuses attendait l'arrivée du défilé, écoutant le concert donné par la Société Musicale, l'Harmonie de la Baie des Anges, d'une haute valeur musicale.

Alors que le défilé était placé sous la direction de M. Charles

Scotti, président fondateur de l'Echo de la Chaumière et président fédéral, les commentaires étaient assurés par M. André Lathieze, secrétaire fédéral, et président de la société musicale La Jeunesse Nicoise. Il présenta tour à tour les sociétés se rangeant de front, face aux personnalités pour le cérémonial qui consistait aux sonneries réglementaires exécutées par la fanfare la Joyeuse Union, pour la remise de la médaille du cinquantenaire d'existence sans cessation d'activité. La médaille d'honneur était remise par M. Hippolyte Blanc, vice-président de la Confédération musicale de France, au nom de M. Albert Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, à la Baie des Anges.

D'autre part, M. Charles Scotti, président fédéral, devait passer le drapeau fédéral à M. Jacques Médecin, maire de Nice, lequel remit l'emblème à M. Jean Rosset, président de la société musicale l'Harmonie de la Baie des Anges, laquelle était vraiment à l'honneur, elle exécuta une vibrante Marseillaise.

Une autre cérémonie du drapeau a également eu lieu le drapeau de la Lyre Pianoise fondée en 1892 avait vécu sa première période musicale jusqu'en 1925, l'activité de cette société ayant repris en 1963 sous la direction de M. Fernand De Cougny jusqu'à ce jour. M. Righetti, adjoint délégué de la municipalité de Grasse pour le plan de Grasse, a reçu l'emblème pour que celui-ci défilasse les plus des 38 ans de cessation d'activité.

La sonnerie « Au drapeau » était exécutée par la Lyre Pianoise sur un arrangement pour batterie-harmonie signée M. Fernand De Cougny.

Sous la direction de M. Edouard Le Dard, chef de musique de l'Harmonie de la Baie des Anges, toutes les fanfares ont exécuté la marche des Apprentis Marins. Puis une vibrante Marseillaise, sous la direction de M. Charles Scotti, président fédéral.

A l'issue de cette cérémonie, les personnalités et les délégations musicales se sont dirigées vers le salon d'honneur du palais des expositions, où les allocutions allaient être prononcées.

Précédant celles-ci les personnalités se sont arrêtées pour entendre l'Accordéon-Club de Nice, Côte d'Azur, sous la direction de M. Claude Noël, membre de la Société des Auteurs, compositeurs et Editeurs de Musique, groupement qui compte parmi ses membres le champion du monde de l'accordéon, M. Galliano, qui a remporté le XVI<sup>e</sup> Trophée international de l'accordéon à Valence (Espagne) devant seize nations. Puis les Petits-Ménestrels de Nice, Côte d'Azur, sous la direction de M. Gaston Brosse, et le Cercle Mandoliniste, sous la direction de M. Otelle Chiarabelli.

A noter que les charmantes majorettes du groupe artistique de Saint-Laurent-du-Var formaient une élégante halle d'honneur.

M. Scotti, président de la Fédération des Sociétés Musicales et Artistiques des Alpes-Maritimes-Principauté de Monaco, a prononcé une allocution ; M. Blanc, vice-prési-

dent de la Confédération Musicale de France, lui a succédé, et il appartenait à M. Jacques Médecin, maire de Nice, de tirer les conclusions de cette brillante matinée musicale, et de répondre aux doléances présentées par MM. le vice-président M. Blanc et Charles Scotti, président fédéral.

Un apéritif d'honneur a été servi aux nombreuses personnalités et invités, dont la Maison Ricard, le pastis de Marseille, avait mis plusieurs bouteilles à la disposition de la Fédération, ainsi que la maison Coca-Cola de Cagnes-sur-Mer, des boissons gazeuses pour désaltérer les jeunes musiciens.

A l'issue de la réception d'honneur la Lyre Pianoise, devait présenter un concert avec des morceaux très appréciés du public, puis les Majorettes de Saint-Laurent-du-Var, au son de leur excellente harmonie, sous la direction de leur président fondateur M. Pierre Astraud, ont effectué durant une demi-heure, une démonstration soulignant non seulement l'admiration du public par leur uniforme riche de couleurs mais aussi par les applaudissements chaleureux d'un public enchanté de cette matinée dominicale, laquelle a laissé une très belle impression de discipline, de tenue, d'exécution musicale dont les mélomanes ont obtenu satisfaction.

Par le journal confédéral, la Fédération des Sociétés Musicales et artistiques des Alpes-Maritimes-Principauté de Monaco remercie les nombreuses personnalités de l'avoir honoré de leur présence, M. Ricard, ainsi que M. le directeur de l'Établissement Coca Cola, la presse écrite, l'O. R. T. F. et Radio-Monté-Carlo, pour la presse parlée et le journal télévisé. A MM. le vice-président Blanc, président Raymond Berthe, président Eugène Lombard pour leur collaboration pendant le classement fédéral, aux présidents d'avoir mis leur société à la disposition de la Fédération, aux musiciens pour leur remarquable tenue. Les remerciements vont surtout à M. Jacques Médecin, maire de Nice, qui a bien voulu avec sa municipalité donner les crédits pour la réalisation de cette importante manifestation musicale de la Sainte-Cécile.

Toutes les félicitations pour le succès de la fête fédérale aux dévoués administrateurs fédéraux, M. le président Charles Scotti ; les vice-présidents MM. Georges Daumas, et Michel Mailliet ; le secrétaire général M. André Lathieze ; secrétaire adjoint M. Léon Roy ; trésorier adjoint M. Henri Gal ; trésorier adjoint M. Joseph Mangani ; des membres du bureau fédéral Joseph Travostino, Pierre Cairacchi.

Le secrétaire fédéral,  
André LATHIEZE.

### Délégations musicales et sociétés fédérées représentées

Accordéon-Club de Nice Côte-d'Azur. — Président, M. Roger Applinat ; secrétaire général, M. Aris Chritides ; chef de musique, M. Claude Noël.

Cercle Mandoliniste. — Président, M. Oto Chiarabelli ; secrétaire général, M. Henri Kirapeu ; trésorier général, M. Dino Sebba.

Echo de la Chaumière. — président, M. Charles Scotti, président fédéral ; secrétaire général, Bernard Lenzi ; chef de clique, M. Jean Laugerl.

Espérance de Cannes. — président, M. Robert Nicolay ; secrétaire général, M. Léon Roy ; chef de musique, M. Georget Daumas.

Groupe orchestral. — président et chef de musique, M. Robert Cassin.

Harmonie de la Baie des Anges. — président, M. Jean Rosset ; secrétaire général, M. Alexandre Basso ; chef de musique, M. Le Dard.

Harmonie Municipale Antiboise. — président, M. Alcide Bacchalone ; secrétaire général, M. Albert Vincent ; chef de musique, M. Chatelier.

Harmonie de Saint-Laurent-du-Var. — président, M. Edouard Usclat.

La Jeunesse Nicoise. — président, M. André Lathieze ; secrétaire général, M. Jean François Lathieze ; chef de musique, M. Michel Faraco ; chef de clique, M. Henri Gal.

La Joyeuse Union. — président, M. Joseph Mangani ; trésorier général, M. Joseph Girardin.

La Garde de Menton. — président, M. Eugène Domergue ; secrétaire général, M. Louis Sigaut ; chef de musique, M. René Martini.

La Lyre Pianoise. — président et chef de musique, M. Fernand de Cougny.

La Palladienne de Monaco. — président, M. Henri Monasterolo ; secrétaire général, M. Octave Michells.

La Marziale de Sospel. — président, M. Julien Domergue ; chef de musique, M. Michel Mailliet.

Les Petits Ménestrels de Nice Côte d'Azur. — président, M. Gaston Brosse ; délégués, M. Paul Driot, René Lallu.

Philharmonie Contoise. — secrétaire général, M. Philibert Gasiglia.

Société des concerts de Menton. — président, M. Georges Deveaux ; secrétaire général, M. Joseph Mottard.

Volx de Nice. — président, M. Gilbert Mui ; secrétaire général, Mlle Adrienne Ruffa ; chef de musique, M. Frezza.

Union Sportive de la Croisette. — président, M. Marguet ; secrétaire général, M. Amlét Chirgin ; chef de musique, M. Bonfante.

Majorettes de Saint-Laurent-du-Var. — président, M. Pierre Astraud ; secrétaire général, M. chef de musique, M.

■ Pour vos fêtes : le Groupe Folklorique des Hautes-Vosges « Les Myrtilles ». Demandez notice et photos R. MARCHAL 47, rue de paradis — SAINT-DIE — (Vosges).

■ Particulier vend ou donne en location-vente villa sur voie privée. Calme — XV<sup>e</sup> — Grand confort — 4 pièces + grenier. Convientrait à profess. musique. Autorisation de surélève. Ecr. M. BARTHOMEU 4, villa Santos-Dumont-PARIS-XV<sup>e</sup>. Tél. Blo. 05.08.

## CARNET DU MOIS

### NECROLOGIE

Nous apprenons avec peine le décès de M. Christian Devemy, directeur de l'école de Musique de Combes-la-Ville. Nous adressons à sa famille et en particulier à son frère, M. Jean Devemy, professeur de Cor au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris l'expression de notre sympathie émue.

Nous venons d'apprendre avec infiniment de regret, le décès de M. Albert Thiry, Compositeur réputé, Directeur honoraire de la ville de Laval. Nous prions Madame Alice Thiry, son épouse, de vouloir bien trouver ici l'expression de nos bien vives condoléances. En cette douloureuse circonstance, nous l'assurons de toute notre sympathie, en souhaitant que notre témoignage lui apporte un adoucissement et un réconfort à son chagrin.

Dimanche 27 novembre 1966, les membres de la société musicale la Jeunesse Nicoise se sont trouvés réunis au restaurant « Les Palmiers » au Vallon-des-Fleurs, pour fêter la Sainte-Cécile.

A 11 h. 15, le président M. André Lathieze, a souhaité la bienvenue aux personnalités, il remercia la nombreuse assistance d'être venue non seulement pour fêter sainte Cécile mais pour témoigner la sympathie à ceux qui sont à l'honneur. M. Antoine Martin, conseiller municipal, représentant M. Jacques Médecin, maire de Nice, s'est félicité de constater l'essor de la société la Jeunesse Nicoise, dans notre charmante cité, il fit l'éloge de ceux qui se dévouent pour la défense de la musique, et remercia les membres de la société d'avoir voulu placer cette fête, sous la présidence de la municipalité nicoise.

M. Martin remit ensuite les distinctions qui ont été décernées par la Confédération Musicale de France aux musiciens ainsi que les médailles d'honneur des services bénévoles.

Puis les jeunes musiciens reçurent également leur diplôme d'honneur décernés par la Fédération des Sociétés Musicales et Artistiques des Alpes-Maritimes-Principauté de Monaco.

Un apéritif d'honneur a groupé les personnalités, les invités et musiciens.

Nous avons noté la présence de M. Antoine Martin, représentant M. Jacques Médecin, maire de Nice ; Mme Thérèse Pavesi, président d'honneur ; M. Joseph Travostino, président à vie et Mme ; M. César German, président de la Cécilia Lyre, et vice-président du Mérite National Français, et Mme ; M. Albert Vincent, secrétaire général de l'Harmonie Municipale Antiboise ; M. Tado Vial, président-directeur de la Fanfare des Trompettes de Cavalerie (La Renaissance) et Mme ; M. Joseph Guirado, directeur de l'Entreprise de Fêtes Publiques Nicaise-Fêtes, et Mme ; M. Alexandre Basso, vice-président, de l'Harmonie de la Baie des Anges ; M. René Martini, chef de musique de la Fanfare La Garde de Menton avec MM. Gilbert Vitale et Jean Strangio etc...

Un banquet a été servi par M. Bigotti, membre d'honneur de la société, lequel groupait plus de 80 convives, et dont la bonne humeur n'a cessé de régner, le chant ayant pris la place des instruments, dont les musiciens gardèrent un bon souvenir de cette excellent journée.

Le président,  
André LATHIEZE.

### Remise des distinctions

Plaquette de bronze et diplôme aux membres d'honneur. — M. Tado Vial, président-directeur de la Société de Trompettes de Cavalerie La Renaissance ; M. Joseph Guirado, directeur de l'Entreprise des Fêtes Publiques Nicaise-Fêtes.

Médailles de la Confédération Musicale de France. — M. Dominique Guirado, instructeur, médaille d'argent ; M. Henri Cagnol, trésorier général, membre exécutant trombone ; M. Mohamed El Majri, membre exécutant Basse, tous les deux médaille de Bronze.

Médaille d'honneur des services bénévoles. — M. Louis Naranjo, trésorier adjoint, membres exécutants cymballer, médaille d'or ; M. Henri Gal, secrétaire adjoint, chef de clique, médaille de bronze.

Diplôme d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales et Ar-

Instruments de Musique **F. SUDRE**  
17, avenue Trudaine — PARIS-9<sup>e</sup>  
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS  
REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite  
Prix consciencieux  
DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

tistiques des Alpes Maritimes Principauté de Monaco aux jeunes musiciens. — Alarco Alain, Biscini Paul, Biscini Josiano, Bulzichelli Jean-Louis, Carletto René, Castrolé Jean-Claude, Cassoula Jean, Di Cristo Dominique, Duchaffour René, Polgado Patrick, Ferrara Michel, Grigo Vincent, Grieco François, Larvi Guy, Larvi Paul, Monaco Ines, Moya Jean, Naranjo Jean-Paul, Pousseo Raymond, Pousseo Jean-Jacques, Pournin Alain, Roda Dominique, Spitz Christian, Tempesti Jacques, Tortora Robert.

Personnalités officielles M. le préfet des Alpes-Maritimes, Pierre Jean Moatti; M. Joseph Raybaud, sénateur-maire de Levens, président du conseil général; M. Jacques Médecin, maire de Nice, conseiller général; Monseigneur Jean Mouisset, évêque de Nice; M. Pierre Pasquini, vice-président de l'Assemblée Nationale; M. Francis Palméro, député maire de Menton; M. Bernard Cornut-Cantille, député-maire de Cannes; M. Joseph Robaut, député suppléant, conseiller général; M. Régis Capponi, président de la commission départementale; M. le Dr Victor Roblin, vice-président du conseil général; M. Virgile Barel, conseiller général; M. Ferdinand Carino, conseiller général; M. Pierre Dalmas, conseiller général, maire d'Antibes; M. Honoré Lions, maire de Grasse; M. Robert Boisson, maire de Monaco; M. Paul Tardivo, maire de Sospel; M. Jean Richetti, adjoint spécial pour le Plan de Grasse; M. Honoré Ballet, adjoint au maire de Nice; M. Raoul Bosio, adjoint au maire de Nice; M. Gérard Casin, adjoint au maire de Nice; M. Charles Ehrmann, adjoint au mai-

re de Nice; M. Jean Roux adjoint au maire de Nice; M. le Dr Jacques Toussaint adjoint au maire de Nice; M. Pierre Gole, conseiller municipal; M. Antoine Martin, conseiller municipal; M. Henri Verdell, conseiller municipal; M. Raymond Comboul, président directeur général adjoint l'Espoir-Nice-Matin; M. Charles Albige, commissaire central à Nice; M. Lesseller, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports; M. Charles Blancard, directeur de l'Instruction Publique à Nice; M. Thé Blanc, directeur du service municipal du tourisme à Nice; M. Thé Blanc, directeur taire général adjoint, mairie de Nice; M. Marcel Ballet, secrétaire général adjoint, mairie de Nice; M. Laurent Pinotti, directeur adjoint de la Casse des Allocations Familiales; M. Casimir Miglioretti, directeur du service municipal des fêtes à Monaco; M. Georges Mars, rédacteur en chef, de l'Espoir-Nice-Matin; M. Automarchi, directeur du journal Le Patriote; M. Pierre Cochereau, directeur du conservatoire de Nice; M. J. Simonnet, directeur de la Société des Auteurs-Compositeurs et éditeurs de musique; M. Georges Truche, chef de la musique municipale de Nice; M. Henri Blanc, président de la Fédération Régionale des sociétés musicales, Provence, Côte-d'Azur, Corse et président de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône; M. Raymond Berthe, président de la Fédération des sociétés musicales et chorales du Var; M. Albert André, président honoraire de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes Maritimes; Mme Thérèse Pavesi, présidente d'honneur de la société musicale la Jeunesse Nicolise.

de la Confédération Musicale de France (au dessus de 40 années d'activité). — MM. Mèrat André, 46 ans; Philippe Marcel, 46 ans; Mince Régis, 45 ans; Léve Raymond, 41 ans; Moreau Léon, médaille dorée des Vétérans pour 60 années d'activité; Jacquot Yvon, chef, médaille argentée pour 20 ans de direction.

Diplômes et médailles de la Fédération Musicale Aube Haute-Marne (plus de 30 ans d'activité). — MM. Noblet Régis, 34 ans; Légise Bernard, 32 ans.

Diplômes de la Fédération Musicale Aube-Haute-Marne (plus de 15 ans d'activité). — MM. Chaulet Maurice, 24 ans; Vincent Théodore, 22 ans; Dupe Pierre, 21 ans; Barbotte Georges, 21 ans; Charles Pierre, 21 ans; Gounille Jean, 19 ans; Jacquot Mireille, 18 ans.

UNION FRATERNELLE D'HAMPIGNY

Diplômes et médailles de bronze de la Confédération Musicale de France (au-dessus de 40 années d'activité). — MM. Jacquot Marius, 46 ans; Kaercher Georges, 46 ans; Parisot Rémy, 46 ans; Parisot Julien, 46 ans; Demazy Gaëtan, 43 ans; Chrétien Charles, 43 ans.

Diplômes et médailles de la Fédération Musicale Aube-Haute-Marne (plus de 25 ans d'activité). — MM. Jacquot Yvon, 33 ans; Robert Georges, 30 ans; Steimmann Hubert, 27 ans; Steinmann Lucien, 27 ans; Jacquot Marc, 27 ans; Brouillard Gustave, 27 ans; Guillaume Georges, 27 ans.

Diplômes de la Fédération Musicale Aube-Haute-Marne (plus de 15 ans d'activité). — MM. Georget Georges, 17 ans; Georget Louis, 17 ans; Georget Guy, 17 ans.

A la suite de cette imposante distribution, le président du groupement, M. Bogé, mit le point sur le dévouement et l'ardeur de tous ces musiciens, dont certains ne sont plus très jeunes. «Après une journée bien remplie par un labeur pénible, alors qu'on aspire au repos ou que l'on se détend dans une quiète béatitude, quitter le nid douillet ou l'ambiance familiale pour venir ici à Brienne assister aux répétitions constitue un gros effort sur soi-même». Il déplore l'insuffisance des éléments de rempla-

cement et la difficulté de leur recrutement malgré les efforts de la société. «Malgré la présence de nombreux jeunes qui aspirent à continuer l'œuvre entreprise par leurs aînés, il faut bien constater que l'ossature principale est constituée par une phalange de vétérans qui se donnent jusqu'à la limite de leurs possibilités, et les trous (probables parce qu'ils sont la conséquence de l'âge) ne seront qu'imparfaitement comblés par cette jeunesse qui n'a pas encore acquis ce que l'on peut appeler le feu sacré. Cela viendra, espérons-le».

Après avoir passé en revue les qualités nécessaires pour devenir un bon musicien, ce qui est possible au groupement grâce à la compétence, à la ténacité et au dévouement de M. Yvon Jacquot, son chef, M. Bogé salue et félicite chaudement les promus, remercie les dirigeants de la Fédération pour la sollicitude qu'ils montrent envers nos petites Sociétés, marque la gratitude du groupement envers la municipalité pour la part (matérielle et morale) qu'elle lui consent et enfin lève son verre à la santé de tous et à la prospérité de la musique.

A son tour, M. Jacquot, chef de musique, fait ressortir les activités auxquelles s'est livré le groupement. Il énumère les diverses productions de ce dernier, les sorties qui ont donné lieu à des concerts très appréciés grâce à la sélection des morceaux exécutés. Il se fait l'écho, lui aussi, des difficultés rencontrées pour l'exercice de l'art musical et invite les musiciens à être encore plus dévoués à l'avenir.

Le président de la Fédération, M. Loge se lève alors, et dans une allocution pleine d'humour et de sagesse, il s'attache à montrer les bienfaits de la musique, il fait alors partager à son auditoire toute l'émotion qu'il éprouve à l'audition d'une telle œuvre et il s'efforce de faire ressentir aux jeunes toutes les joies éprouvées par celui qui se donne entièrement à son art.

De chaleureux applaudissements ont salué chacun de ces discours et c'est assez tard que s'est terminée cette manifestation qui laissera son empreinte dans le cœur de ceux qui en ont été les témoins.

«Giletto» de Verdi, suivi d'une opérette en écriture musicale moderne de «Feux d'Artifice» avec Gilbert Bécoud; non moins brillamment exécutée.

Et pour terminer sous la direction de M. Lèbre, directeur honoraire de la musique, une apothéose musicale avec l'exécution de la Coupo Santo.

Au cours du rafraîchissement d'honneur qui suivit, MM. Badie François, Bonnet Charles, Camugil André, Chappé Edouard, Harach Augustin, Janoin Charles, Priou Auguste, Tremelat Victor, Truffier Alexandre, reçurent la médaille de la Confédération Musicale de France, bien méritée par leurs 30 ou 40 années au service de la Musique dans les sociétés d'amateurs. De son côté l'U. A. I. C. F. marque sa reconnaissance, par l'intermédiaire de M. Caula-Prot, président régional, à MM. Bérard Henri (médaille d'argent), et à MM. Vidal Michel, Blancarelli Baptiste et Courtial Paul (diplômes d'honneur), et le Conseil d'Administration de l'Harmonie des Cheminots récompense sous forme de beaux disques l'assiduité et les succès au Conservatoire et aux examens fédéraux des jeunes membres de la formation: Mlle Gaita, et MM. Armand, Giancarli, Amendola et Raynaud, non sans souligner que leurs activités musicales n'avaient généré en rien leurs études générales.

Tout ceci, après l'allocution du président Henri Bérard, donnant compte-rendu technique des activités de l'année écoulée: 7 concerts et pour l'école de musique professées par MM. Mordoff et Augias: 53 lauréats en solfège et 26, en instruments aux examens fédéraux, permit à M. Rouvière, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône et à M. Marchelot, directeur de la S. N. C. F. région de la Méditerranée, d'exprimer leurs plus complètes satisfactions pour les efforts déployés par l'Harmonie des Cheminots S. N. C. F. de Marseille (et en dépit des difficultés matérielles) pour remplir sa mission de société d'éducation populaire, tant auprès du grand public que des jeunes, et de féliciter animateurs et chacun des membres de savoir si bien garder et propager leur foi dans les vertus de la Musique et dans un avenir futur meilleur.

L'après-midi, le rassemblement des familles des élèves de l'École de Musique connu le plus grand succès d'affluence, la salle du Cercle des Cheminots ayant failli être trop petite.

Après une très brillante prestation du groupe des jeunes accordéonistes, soutenu par l'excellent M. Gardet, responsable de la batterie au sein de la formation, et dirigé par M. Mordoff, (prestation qui valut l'approbation de tous les musiciens présents dont MM. René Falun, F. Estellon, V. Tremelat, etc. etc.) eut lieu l'appel des lauréats solfège et instruments pour remise d'une modeste récompense sous forme de livres, et ce aux applaudissements chaleureux de toute l'assemblée à l'appel de chaque nom.

Puis après rafraîchissements et biscuits secs, ce fut la plus amusante «pagayo» familiale que pouvait créer — à dessin — les animateurs bénévoles par des impromptus mêlant de quoi faire plaisir à chacun des participants et entremêlant musique, chant et diction au micro par des enfants, jeux dansants, orchestre de danse se muant progressivement de la formation moderne à celle de grand papa et pour terminer (?) un chahut quelque peu humoristique qui, tout en essoufflant jeunes, demi-jeunes et anciens, fit naître en eux le regret des heures passées et le désir de recommencer.

Au cours du rafraîchissement d'honneur et au hasard de l'assistance ce nous avons noté les présences, outre celle de M. Marchelot, directeur de la S. N. C. F. région Méditerranée, de M. Rouvière, représentant M. Blanc, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône; de MM. Caula-Prot, président régional U. A. I. C. F. Méditerranée; MM. Vieulle, chef des services sociaux régionaux méditerranée S. N. C. F.; représentant M. Obriot, ingénieur en chef; Comoy, ingénieur, chargé des gares Marseille, Saint-Charles; Belgodère, chef section Jeunesse et Loisirs région Méditerranée; J. Guillaumont, président d'honneur; Silvy, président fondateur; Lepogam, président d'honneur; les présidents des Sociétés Musicales de Marseille, et des sociétés U. A. I. C. F. de Marseille, etc., dépendant que de nombreuses lettres d'excuses pour motif de service accusant l'intérêt de tous à l'égard de l'activité déployée par l'Harmonie des Cheminots S. N. C. F. de Marseille, activités que les animateurs espèrent bien pouvoir à bref délai encore développer dans l'avenir au profit et dans l'intérêt moral des jeunes et de la Musique en général.

BOUCHES-DU-RHONE

La Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône et la Caserne des Douanes en deuil

Avec beaucoup d'émotion, nous avons appris le terrible accident d'auto, au cours duquel André Dubuisson, président de la Musique Nationale des Douanes, âgé de 46 ans, membre du conseil d'administration de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, fut tué.

M. Stéphane Matéja, chef de la Musique Nationale des Douanes, fut blessé.

C'est le 23 novembre qu'ont eu lieu les obsèques d'André Dubuisson, en présence de MM. Manchotte, Cotessèque, directeurs régional et inter-régional des Douanes; M. Blanc, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, et son Conseil d'administration; le personnel des Douanes et la Musique Nationale des Douanes, qui ont accompagné le président à sa dernière demeure, au cimetière Saint-Pierre.

M. Blanc et son conseil d'administration adressent leurs sentiments de vives condoléances à la famille.

LA CIOTAT

Brillant concert de la Sainte-Cécile par la Musique municipale

La Musique municipale a dignement honoré sa patronne Sainte-Cécile.

Elle l'a fait en donnant un concert d'une très haute tenue, qui confirme, une fois de plus, les réels progrès réalisés par notre vaillante phalange musicale.

Les mélomanes ciotadens venus à cette manifestation ne furent pas déçus, ni par le programme, ni par la façon dont il a été interprété. Et les salves d'applaudissements qui crépitaient à l'issue des divers morceaux en furent les vivants témoignages.

On ne peut que féliciter les responsables et exécutants de la musique municipale, qui nous ont offert l'un des meilleurs concerts donnés à ce jour à la salle des fêtes.

Comme le veut la tradition, ce concert de la Sainte-Cécile fut complété par diverses remises de diplômes, de distinctions et de récompenses aux membres de la Musique ainsi qu'aux meilleurs élèves de l'école municipale de musique.

Prenant la parole, le président Fayet souhaitait la bienvenue aux diverses personnalités venues honorer la manifestation de leur présence, et notamment, M. Bensussan, 1er adjoint, représentant M. Jean Graille; M. Cassan, vice-président de la Fédération Musicale des Bouches-du-Rhône; MM. Rigaut, Audry, Olivier, adjoints au maire, les conseillers municipaux, etc...

M. Bensussan, après avoir exécuté le maire, qui effectua un important voyage à Paris, tenait à féliciter publiquement dirigeants et responsables de la Musique Municipale pour leurs efforts en faveur d'un art trop souvent méconnu.

Le président Fayet présentant ensuite les professeurs de l'École de Musique, qui sont MM. Armengaud, Andrieu, Pastoret, et Thénoux, entièrement dévoués à leur cause.

Puis ce fut la remise des diplômes et médailles, dont nous donnons la liste par ailleurs. Remises qui étaient effectuées par l'intermédiaire des membres de la Municipalité.

Une très brillante deuxième par-

tie terminait ensuite ce concert de la Sainte-Cécile, qui fut répété, le très brillant.

Personnalités et membres de la Musique se retrouvèrent peu après dans les Salons de la Croix-de-Malte, où devait être servi un apéritif d'honneur suivi du banquet annuel.

En résumé, ce fut une belle et grande journée pour la Musique Municipale.

La Philharmonique de Cadolive a fêté dans la tradition et avec éclat la Sainte-Cécile

Pour donner de l'éclat à cette fête, ce fut un magnifique concert qui eut pour cadre la salle de réception de la mairie.

Le programme fut parfait et les mélomanes apprécièrent la qualité des morceaux exécutés, le talent de soliste de M. Jacques Roger, premier prix du Conservatoire de Marseille.

La Philharmonique dont on apprécie la participation lors de l'anniversaire du 11 novembre, et de la fête de la commune, le premier dimanche de juillet, a resserré les liens d'amitié créés entre les membres, lesquels, au milieu de personnalités prenaient part à un apéritif d'honneur chez MM. Cerutti et Canavese, avant de participer à d'amicales agapes au Cercle de la commune.

Il convient de féliciter M. Rémy Busso, chef de la Musique, qui a donné une belle impulsion en 1953. Il succéda à son père à la Philharmonique en qualité de chef.

Dans l'assistance, parmi les personnalités qui avaient tenu à honorer de leur présence cette manifestation d'amitié, nous avons noté la présence de M. Maurice Long, maire; M. Virgile Olive, 1er adjoint; M. Jean Masse, député de la circonscription; Mlle Irma Rapuzzi, sénateur des Bouches-du-Rhône, les personnalités locales, notamment M. Maurice Cometti, président de la Société Musicale, et le représentant de la Fédération.

La Philharmonique a prouvé une nouvelle fois son étonnante vitalité et sa belle jeunesse, bien qu'elle fut créée en 1874. Elle sait se mettre au service de la commune et lui assurer un beau prestige.

Harmonie des Cheminots S.N.C.F. de Marseille

Enterpe, muse de la Musique, et sainte cécile, patronne des Musiciens, n'ont pu être qu'être très satisfaites des honneurs qui leur furent rendus au cours de leur fête commune célébrée le dimanche 27 novembre 1966 en la salle du Cercle des Cheminots, 33, rue Ferrari, à Marseille et qui connut une affluence extraordinaire tant le matin que l'après-midi.

Suivant la tradition, et au grand complet (84 musiciens), la formation donna le matin un échantillon de ses excellentes capacités musicales, au grand plaisir des spécialistes présents, avec: — Une nerveuse et pimpante exécution de la marche «Les Cigognes» composée par M. François Estellon et dirigée par M. Tremelat, sous-chef de la Musique; — Une excellente semi-lecture à vue de «Ranunculus», composition de Gabriel Pierné héritée de difficultés, sous la baguette de M. François Estellon, chef de la musique; — Un merveilleux rendu, sous la conduite de M. René Palun — directeur de la musique —, de «Il-

CENTRE

Informations de la Fédération

Meilleurs vœux. — Le comité de direction adresse ses vœux les meilleurs aux 167 sociétés fédérées groupées au sein de la F. M. C., à tous leurs membres et à leurs familles en souhaitant que l'année 1967 leur soit favorable et bénéfique.

Circulaire aux sociétés. — Nous ne pensons pas avoir le temps d'adresser une circulaire aux Sociétés en ce début d'année et nous nous en excusons.

Reportez-vous aux renseignements indiqués dans la circulaire du 15 janvier 1965 qui sont toujours valables, à l'exception des renseignements concernant les récompenses qui ont fait l'objet d'une circulaire du 22 avril 1966.

TROMPETTES TROMBONES SAXOPHONES CORNETS CORNETS-TROMPETTES BUGLES CORG D'HARMONIE BASSES ALTOS CORS ALTOS 155 MEILLEURS ARTISTES ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE AUX INSTRUMENTS A. COURTOIS 8, RUE DE NANCY, PARIS 10° - TÉL.: NORD 77-85 DEPUIS 1803 Spécialiste des Instruments de cuivre.

AUBE ET HAUTE-MARNE

Le 6 novembre, à Troyes, la première journée pédagogique a été un succès

Donner le maximum de vie aux sociétés musicales qui la composent n'est pas pour les dirigeants d'une Fédération un mince problème. Surtout, s'écarter le spectacle on veut faire au valable. Vouloir réduire le fossé existant entre musiciens professionnels et amateurs et en même temps permettre aux amateurs de se perfectionner, d'apprendre tant de choses qu'ils ignorent ou connaissent mal peut paraître à coup sûr osé; tant il est vrai que lorsque l'on bouscule les habitudes les façons de faire, en un mot la routine on se heurte toujours à de la méfiance, quand ce n'est pas de l'opposition! Eh bien! La première journée pédagogique qui a eu lieu dans les locaux de l'Alerte à Troyes le dimanche 6 novembre a bouleversé cet état de choses. Son succès ne peut être contesté et les quelques trente participants de l'Aube et de la Haute-Marne n'ont pas caché leur satisfaction; reconnaissant toute la valeur de cette journée qui les a enchantés!

Réalisée avec le concours de MM. les professeurs de l'École Nationale de Musique de Troyes, avec MM. Jean Logé, chef de musique de «l'Alerte» et Maurice Fallenot, professeur au conservatoire et chef de musique de l'Harmonie Municipale de Troyes qui l'animèrent magistralement, alors que l'organisation avait été menée à bien par M. Emile Logé, président de la Fédération qui put juger du bel enthousiasme qui se manifesta lorsqu'en fin de journée, il demanda aux participants de donner leurs impressions.

M. Roger Vallot, chef de musique de l'Harmonie de Moutier-en-Der (Haute-Marne) se fit l'interprète de tous les participants en remerciant vivement M. Emile Logé, ainsi que tout ceux qui avaient permis cette journée si délicate à

mettre au point et qui avait été une réussite totale.

Si la Fédération Musicale Aube Haute-Marne tient un registre de ses activités, en face la date du 6 novembre 1966, en y inscrivant première journée pédagogique elle peut y ajouter succès complet.

BRIENNE-LE-CHATEAU

Echos de la Sainte Cécile

Pour ne pas rompre avec les bonnes traditions, le groupement musical de la région de Brienne avait décidé cette année de fêter la patronne des musiciens avec un faste particulier. C'est qu'en effet, la fête était rehaussée par une remise massive de décorations et diplômes intéressant non seulement le groupement, mais aussi la société chorale. La Fraternelle d'Hampigny qui avait demandé à se joindre à lui pour donner plus d'ampleur et d'éclat à cette manifestation. Aussi MM. Loze, président de la Fédération Musicale Aube, Haute-Marne, et Fallenot, directeur artistique de ladite Fédération, avaient-ils consenti à donner par leur présence une sorte de consécration officielle à cette réunion.

C'est ainsi qu'à midi, dimanche 20 novembre, après avoir joué un morceau de leur répertoire devant le domicile de leur président et celui de M. le maire, les musiciens des deux sociétés se rendirent au son d'un allégre pas redoublé à l'Hôtel de la Croix-Blanche où devait être servi le banquet, celui-ci, réunissant une soixantaine de convives, dont quelques éléments féminins, fut des plus appréciés par l'assistance.

Au dessert, ce fut la remise des diplômes et médailles faite par MM. Loze, Fallenot, Wagner, maire de Brienne et Jacquot Marius, maire d'Hampigny, chaque lauréat recevant en même temps que sa récompense, des félicitations et une exhortation à persévérer dans la pratique de cet art noble entre tous. Voici la liste des bénéficiaires: Diplômes et médailles de bronze

Examens d'élèves 1967. — Les sociétés doivent adresser à leur vice-président départemental, au plus tard le 15 mars, la liste des élèves qu'elles pensent présenter aux examens fédéraux (éducation musicale et instrumentaux), en indiquant le degré de force de chacun d'eux (préparatoire, élémentaire, moyen ou supérieur).

Les dates et lieux de ces examens leur seront indiqués par le vice-président chargé de l'organisation dans chaque département, à l'exception du cours supérieur dont l'examen a lieu à Vichy, pour tous les élèves de la Fédération et dont la date sera communiquée, en son temps, par le secrétaire général fédéral.

A noter que les épreuves instrumentales imposées ont paru dans le journal de la C. M. F. numéro 197 de novembre dernier, à la page 30.

Nous rappelons ci-dessous les noms et adresses des responsables départementaux.

Allier. — M. Troubat Paul, 5, place Jean Dormoy à Montluçon, Cantal. — M. Hygouenc Edouard, à Aurillac.

Corrèze. — M. Dubat Roger, 62, avenue Victor Hugo à Tulle.

Creuse. — M. Jouannet Adolphe, 19, rue Jules Sandeau à Aubusson.

Nièvre. — M. Mornay Raymond, 166, Faubourg de Mousse à Nevers.

Puy-de-Dôme. — M. Wegl Jacques, 25 rue du 11 novembre à Clermont-Ferrand.

Cotisations 1967. — Pensez à régler vos cotisations 1967 qui sont échues depuis le 1er octobre 1966 (article 25 des statuts).

Le taux de ces cotisations reste fixé ainsi qu'il suit : montant par société : 20 F. comprenant la cotisation confédérale et un abonnement obligatoire au Journal Confédéral ; timbres fédéraux : 0,50 F. par membre actif. Versements à effectuer au C. C. F. 336, Clermont-Ferrand, au nom de la Fédération Musicale du Centre.

Assurances. — Pensez également à régler le montant de vos assurances pour 1967 ; elles sont échues depuis le 1er octobre 1966.

Versements à effectuer au C. C. F. 739-12 Clermont-Ferrand, au nom de M. Delgouffre, 27, rue de Paris, à Moulins, responsable du service des assurances.

Profitez des avantages indéniables offerts par la C. M. F. en matière d'assurances.

Journal Confédéral. — L'intérêt du Journal Confédéral ne peut et ne doit échapper à personne, car non seulement il est notre organe permanent de liaison, mais il est devenu incontestablement un des grands périodiques les plus éclectiques d'informations musicales.

Souscrivez donc et faites souscrire à vos amis des abonnements complémentaires dont le montant (4 F. par abonnement) doit être versé directement au C. C. F. de la Fédération Musicale de France numéro 4638, 65 à Paris, accompagné d'un état nominatif des abonnés.

Le secrétaire général tient des imprimés à votre disposition, vous pouvez les lui demander.

Les abonnements partent du 1er octobre de chaque année.

Congrès et fête fédérale 1967. — Aucune ville n'a encore demandé à organiser ces deux manifestations en 1967.

Vous serez informés par la voie du journal des décisions qui seront prises à ce sujet par le comité de direction qui se réunira probablement à Vichy, dans la deuxième quinzaine de janvier.

Le secrétaire général, A. RELIN.

l'apothéose finale. La Lyre a montré, dans cette exécution une intelligence aigüe de l'œuvre, jointe à une étonnante richesse de sonorité, un vrai travail d'orfèvre dans les nuances et les sentiments exprimés avec justesse : la vertu civique sacrifiée, le martyr politique tombé dans le piège de la bassesse et du crime (thème de Goethe modifié par Schiller).

Suivait l'Adagio d'Albinoni. La largeur pleine et sereine de cette pièce l'identifierait à un chant liturgique si ce n'étaient ses arguments d'un caractère évidemment plus profane, son langage spécifiquement italien avec son dessin mélodique permanent, son thème initial bien dans le goût d'une époque (1600 à 1700) où l'Italie venait de découvrir le violon de Crémone. Nous ne pouvons que louer une fois de plus la Lyre du style varié avec lequel elle a rendu, en tous ses aspects nuancés, passionnés, romantiques, cet Adagio.

Nous parlerons tout de suite de la Toccata de la V<sup>e</sup> Symphonie de C. M. Widor, œuvre jamais encore jouée par une société musicale de province car elle n'est pas éditée et l'unique exemplaire appartient à la musique de la Garde Républicaine.

La Toccata de Widor se révèle un curieux document musical au rythme fantasque, au caprice mélodique empruntant le retour obsessionnel du motif, et dans l'ensemble possédant une architecture d'une bien neuve originalité. Ce travail de finesse alertant toutes les ressources de l'orchestre, la Lyre Moulinoise l'a exécuté avec un relief saisissant, une science de la sonorité et des couleurs qui lui font honneur.

Mais où la Lyre s'est littéralement surpassée c'est dans l'interprétation du « Prélude et Fugue » pièce écrite en UT dièse mineur ; savoir que ce ton initial de l'œuvre impose une série de rudes acrobaties de transpositions (clarinette en si bémol par exemple) dont l'accord naturel n'est pas précisément favorable à la pratique de cette redoutable tonalité. Alors seulement l'auditeur pourra juger de l'incomparable brio avec lequel la Lyre Moulinoise a triomphé de tous ces obstacles techniques ; l'intelligence remarquable dont elle a pénétré la sublime hauteur d'inspiration des premières mesures, puis de ce thème, qui le croirait-on ? (suprême coquetterie du génie) se cherche lui-même comme en se jouant... Et ensuite la Fugue... la Fugue de Bach semblable en perfection à toutes les autres : rapide, ingénue, malicieuse, aérienne, puis explosant tel un tonnerre d'accords d'une richesse inouïe. Comprendre à ce point Jean-Sébastien Bach, « le plus grand musicien de tous les temps », fait de la Lyre Moulinoise une phalange destinée à porter loin le renom de son chef, et de ses exécutants...

Maurice DEPONCELLE.

A l'issue de la cérémonie religieuse la Lyre Moulinoise fit un court défilé pour se rendre au vin d'honneur, puis à l'Hôtel de Paris où 125 convives purent apprécier dans l'émotion les mets et les vins d'un repas de grande classe, selon l'usage en ce lieu.

De nombreuses personnalités avaient fait à notre Harmonie Municipale l'honneur de leur présence et lorsque vint l'heure des allocutions ce fut Emile Fosse qui le premier prit la parole en re-

nant tout d'abord un hommage ému à la mémoire de son ancien maître Fernand Lamy, récemment décédé.

Puis il s'adressa aux musiciens pour leur rappeler la nécessité d'accepter de faire les efforts nécessaires afin de mener à bien l'œuvre qu'il souhaiterait accomplir avec leur participation et il les félicita pour la façon très satisfaisante dont ils avaient joué J.-S. Bach le matin, à la cathédrale.

Prirent ensuite la parole en des termes élogieux, nos bons amis : Paul Troubat, Directeur de l'Harmonie Municipale de Montluçon et vice-président de la Fédération du Centre pour l'Allier, puis André Relin, Directeur de l'Harmonie municipale de Vichy, remplissant en outre les absorbantes fonctions de secrétaire-général de la Fédération du Centre et de membre du conseil d'administration de la C. M. F.

Enfin ce fut à M. Pligot, maire, d'apporter la conclusion heureuse de cette journée.

« Si je devais en quelques mots tirer les conclusions de cette journée, je vous dirai que ma satisfaction de me retrouver parmi vous est encore plus grande que les autres années car je crois bien que c'est la première fois que j'ai entendu M. Fosse vous dire que vous avez joué d'une façon parfaite.

« A mon tour, je vous adresse mes félicitations très sincères car je n'ai entendu que des éloges de cette audition. »

M. le maire remercia ensuite les invités à ce repas et les musiciens venus apporter un renfort très apprécié.

« Je voudrais également féliciter chaleureusement le chef de la batterie, M. Séjourné, grâce auquel depuis deux ans la batterie a fait de très grands progrès.

« C'est grâce à tout cela, aux efforts de chacun à apporter sa petite pierre à l'édifice que nous réussissons à faire de Moulins une cité en constante expansion. Je souhaite dans cet esprit une prospérité grandissante à la Lyre Moulinoise et à la ville de Moulins », devait conclure M. le maire.

VICHY

Harmonie Municipale

Concert donné le dimanche 11 décembre à 16 h. au théâtre du Centre Culturel Valéry-Larbaud sous la direction de M. André Relin.

Programme présenté par Jean Joyeux de l'O. R. T. F. : La Péri (fanfare) Paul Dukas ; La Force Du Destin (Ouverture) (transcription de P. Stalmeyer) G. Verdi ; Symphonie Inachevée 2<sup>ème</sup> partie ; Andante (transcription de G. Franot) F. Schubert ; Concerto en sol mineur pour hautbois G. F. Haendel (transcription de Paul Rollin) ; a) Grave, b) Allégo, c) Sarabande d) Final (Allégo) ; soliste : M. Marcel Papon ; Manhattan Symphony, Serge Lancel ; 1) Arrivée à Manhattan (transcription de D. Dondeyne) ; 2) Le Central Park ; 3) Harlem, trompette solo : M. Lucien Guyard, trombone solo : M. Jean Soares ; 4) Broadway ; 5) Rockefeller Building ; Deux marches historiques J. B. Lull (transcription de F. Loupi) : a) Marche Française ; b) Marche des Mousquetaires du Roy ; par l'Harmonie et la Batterie Fanfare (tambour Major : André Lafaye).

Ce concert a été enregistré par l'O. R. T. F. et retransmis sur les ondes de Radio Clermont-Auvergne.

les jardins du champagne Taittinger. M. Bigotte y accueillit les présidents, directeurs et musiciens des sociétés ainsi que les personnalités officielles. Il leur exprima ses félicitations pour leur brillante exécution et leur adressa ses remerciements d'avoir accepté de faire le voyage de Reims et d'avoir ainsi réhaussé le 85<sup>e</sup> anniversaire de l'Harmonie du troisième canton. Au nom des sociétés musicales, M. Kirikdjan exprima la satisfaction de tous d'avoir été fort bien reçus à Reims. Enfin, au nom de la ville, M. Raullet, déclara félicitations et encouragements à tous ceux qui œuvrent pour la propagation de la musique sous toutes ses formes.

COTE-D'OR

Tombola de la Fanfare d'Ahuy

Placée sous le patronage de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte d'Or, cette grande loterie a désigné ses cinq cents gagnants, le dimanche 20 novembre salle des répétitions.

Le comité remercie vivement toutes les personnes et surtout tous les musiciens, qui ont contribué à la pleine réussite de cette entreprise, le bénéfice rappelle étant destiné à l'achat et réparations d'instruments d'une part, à la préparation de notre centenaire d'autre part.

Les lots sont à retirer chez notre directeur M. Mairet Louis, Ahuy, le samedi toute la journée, et le dimanche matin, jusqu'au 31 mars. Passé cette date, les lots non retirés resteront acquis à la société.

Billets gagnants de la grande tombola :

10	17	22	33	46	55	66
77	84	92	104	116	126	138
148	151	164	174	186	191	206
216	227	237	241	253	267	280
290	292	308	315	328	340	342
360	361	372	384	391	402	412
427	437	444	452	462	480	490
497	510	518	524	538	546	560
566	572	588	600	610	616	625
638	646	654	662	678	686	698
703	712	730	737	743	753	767
773	786	800	804	817	826	835

Certifié conforme

Le Comité

Po : Le Secrétaire de la Fanfare

Raymond OULION.



saxophones  
clarinettes  
hautbois  
cors anglais  
bassons  
flutes

10-10, Passage du Grand-Cerf  
PARIS-2<sup>e</sup>  
CUT. 88-77/78

HAUTES-PYRÉNÉES

Assemblée générale

La Fédération départementale des Sociétés Musicales Populaires des Hautes-Pyrénées a tenu son assemblée générale statutaire annuelle le 6 novembre 1966, à 9 h., salle de la Symphonie, hôtel de ville de Tarbes, sous la présidence de M. René Guilhaumenc, président fédéral.

Étaient présents les membres du bureau fédéral : MM. Yvan Souptès, vice-président ; Armand Sagnes, secrétaire ; Jean Bajac, secrétaire-adjoint ; Georges Gray, secrétaire-adjoint ; Pierre Bruno, trésorier ; Charles Dubernet, membre du bureau ; René Bos, membre du bureau ; Jean Duclos, membre du bureau ; Paul Cambra, membre du bureau ; Maurice Dehaut, membre du bureau.

Excusés : MM. Louis Gachassin, vice-président ; Jack Le Bourgeois, membre du bureau ; Eugène Toujas, trésorier-adjoint.

Étaient également excusés : MM. Jacques Lamy, président d'honneur ; Valats, inspecteur départemental Jeunesse et Sports.

Le président ayant déclaré la séance ouverte, le secrétaire fait l'appel des sociétés.

DELÉGUES. — Harmonie Municipale de Tarbes, M. Delaut, Fanfare Municipale de Tarbes, M. Mounin ; Mandolinata, M. Dubernet ; Sympho-

nie, M. Dubernet ; Chanteurs Pyrénéens de Tarbes, M. Tapie ; Amicale Musicale Artistique de Tarbes, M. Puol ; Harmonie Bagnéraise, M. Tissier ; Chorale d'Aurellhan, M. Besson ; Accordéon Club d'Aurellhan, M. Xuereb ; Union Musicale de Lourdes, M. Troungay ; Philharmonique de Trie, M. Sabos ; La Valentine de Tarbes, M. Dubois ; Troubadour, Montagnards de Tarbes, M. Altard ; Union Musicale de Sentous, M. Dupuy ; Chanteurs Montagnards de Vic-Bigorre, M. Martine ; Indépendants de Vic-Bigorre, M. Dineurard ; Enfants de Maubourguet, M. Dinguillard ; Union Chorale Mixte de Maubourguet, M. Sarthou ; Chanteurs du Plateau de Lannezan, M. Bus ; Harmonie Hôpital Psychiatrique de Lannemezan, M. Wilhelm ; Ariéens, M. Bézué ; Harmonie Municipale de La Barthe de Neste, M. Bérot ; Union Musicale de Pierrefitte, M. Gault ; Andréssienne, M. Souptès ; Marguerite de Rabastens, Mlle Lacoste ; Enfants de Cauterets Rivière Basse, M. Lafforgue ; Cours Municipaux de Borgères-Echez, M. Bruno.

DEMANDES D'ADHESIONS

Des Appels des délégués terminés et avant son allocation, le président informe l'Assemblée que des demandes d'adhésions à la Fédération sont sollicitées par les Cours

CHAMPAGNE ET MEUSE

REIMS

L'Harmonie du troisième canton, vieille société Reimoise, fondée en 1881 par Georges Jantzy, avait organisé les 21 et 22 mai, à l'occasion de son 85<sup>e</sup> anniversaire, un grand festival de musique placé sous le patronage de la ville de Reims, de la Confédération Musicale de France, de la Fédération Musicale Champagne-et-Meuse et du journal l'Union.

Le comité d'organisation présidé par le président Raymond Bigotte, avec M. Vergne, du comité des fêtes-Barbâtre-Square Jantzy, M. H. Jantzy, directeur-honoraire de l'Harmonie du troisième canton, commissaire-général, M. Beaum, trésorier, faisant appel à quatre sociétés musicales de grande valeur.

L'Harmonie Municipale de Verdun, l'Union Philharmonique d'Étampes, la Musique Municipale de Mouvoux et la Société Philharmonique de Maubeuge, dirigée par Maître Bozza, premier grand prix de Rome, avait mis sur pied un programme de festivités qui obtint un immense succès auprès de la population. Il est à noter, en passant, que l'Harmonie du troisième canton est la seule société musicale reimoise à présenter de telles manifestations populaires de musique.

Les fêtes commencèrent le samedi soir par une retraite animée par la fanfare l'Alliance Cérés et par un beau concert public donné au kiosque du square Georges-Jantzy par l'Harmonie du troisième canton dirigée par M. Jacques Vézot et par l'Union Chorale Mixte (président M. Thouvenin) dirigée par Mme Raymonde Soufflet. La soirée s'achevait par un bal de nuit.

Le dimanche était la journée du grand festival. Après s'être rassemblés au pied de l'illustre cathédrale reimoise, les sociétés participantes prirent le départ pour le défilé qui devait les conduire dans le troisième canton, au square Georges-Jantzy, lieu des concerts. Et c'est un merveilleux cortège groupant 300 musiciens qui parcourut ainsi les rues de la Cité, aux sons vibrants de ses pas-redoublés et sous les vives acclamations de la population massée sur les parcours.

Le dimanche était la journée du grand festival. Après s'être rassemblés au pied de l'illustre cathédrale reimoise, les sociétés participantes prirent le départ pour le défilé qui devait les conduire dans le troisième canton, au square Georges-Jantzy, lieu des concerts. Et c'est un merveilleux cortège groupant 300 musiciens qui parcourut ainsi les rues de la Cité, aux sons vibrants de ses pas-redoublés et sous les vives acclamations de la population massée sur les parcours.

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF  
DE TOUTS INSTRUMENTS  
CUIVRE BOIS  
Nickelage - Argenture - Vernis  
FABRICATION - OCCASIONS

ARTISAN SPÉCIALISE  
R. MAZEAU  
39, rue N.-D.-de-Lorette, PARIS-9<sup>e</sup>  
Fournisseur  
de la Garde Républicaine

Municipaux de Ibos (délégué, M. Dehaut), de Burg (délégué M. Gonzalez), par l'Accordéon Club de Séméac (délégué, M. Lacoste) et par les Joyeux Ménestrels de Bigorre à Artagnan (délégué, M. Rea).

Après avoir adressé des félicitations à ces nouveaux adhérents, le président les informe qu'ils pourront prendre part aux débats et à l'élection pour le renouvellement du tiers des membres du bureau fédéral. Adopté à l'unanimité des membres présents.

**DOLEJAL MUSIQUE**  
**GENEVE (Suisse)**  
 10 bis, rue du Vieux-Collège  
 présente les succès  
**d'HERB ALPERT AND THE TIJUANA BRASS**  
 arrangés pour HARMONIES  
 Demandez la liste détaillée

**ALLOUCTION DU PRESIDENT**

Mesdames, Messieurs, chers amis.

J'adresserai tout d'abord une pensée émue à la mémoire de ces amis qui nous ont quitté cette année.

Albert Joly, président d'honneur, directeur pendant plus de 40 ans de la Lyre Tarbèenne, un des membres fondateurs, avec le regretté Marcel Cadiran, de notre Fédération.

Gilbert Chéyassac, directeur de la Symphonie Tarbaise, dévoué toute sa vie à la cause musicale, à qui, hélas, nous n'avons pu rendre les honneurs qu'il méritait.

Fernand Lamy, père du directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Tarbes, président artistique de la Confédération Musicale de France, inspecteur des Beaux Arts, musicien aimé et admiré par tous et ami en particulier de toutes les Sociétés Populaires de Musique.

En votre nom je renouvelle à leurs familles nos très sincères condoléances, et je vous demande de bien vouloir observer une minute de silence en leur mémoire.

Au nom de la Fédération je vous remercie et vous félicite d'avoir répondu si nombreux à la vocation de ce jour.

Je passe la parole au secrétaire fédéral.

**RAPPORT MORAL**

Le secrétaire fédéral signale qu'il ne sera pas fait de compte-rendu moral, du moins sous la forme habituelle, du fait que les activités de la Fédération au cours de l'année écoulée seront très largement exposées par les rapporteurs des différentes commissions.

Toutefois il lance un nouvel appel aux responsables des Sociétés afin qu'ils répondent le plus vite possible aux demandes de renseignements qui peuvent leur être adressées en cours d'année. Il rappelle également que les abonnements au journal de la C. M. F. et le renouvellement des assurances doivent être effectués à partir du 1er octobre.

**RAPPORT FINANCIER**

M. Bruno, trésorier fédéral remet à chaque délégué le compte-rendu financier de l'exercice 1966. Le bilan avait été d'ailleurs affiché avant l'ouverture de l'Assemblée Générale. Sur le rapport favorable de la commission d'apurement présenté par M. Boisse, l'assemblée donne quitus au trésorier fédéral.

Le président adresse ses félicitations à M. Bruno pour la tenue et la clarté de ses comptes.

Commission des examens fédéraux. — On peut considérer à juste titre que les examens fédéraux de 1966 ont été sensiblement identiques à ceux de 1965 quant à la quantité des élèves présentés et aux résultats obtenus par eux-ci.

En solfège 241 élèves ont été examinés en cours préparatoire qui, comme chacun le sait, porte sur deux matières : Théorie et lecture. 56% ont obtenu une première mention et 25% une 2ème mention. Pour les autres cours : élémentaire, moyen et supérieur, auxquels viennent s'ajouter les épreuves de dictée musicale et la lecture à vue, 258 candidats ont été présentés, 42% de ces élèves ont dépassé la note très correcte de 13/20.

Enfin, en instruments c'est 72% des élèves présents qui ont franchi cette même note.

Ces résultats vus dans leur ensemble donnent une très bonne impression sur le travail réalisé dans les diverses Sociétés. Il semble permis d'envisager l'avenir avec confiance et optimisme même.

Cette année, suivant l'exemple de la Fanfare Municipale de Tarbes, l'Union Musicale de Pierrefitte a inscrit quelques candidats : c'est un premier pas qui en provoquera d'autres.

Quelques nouveaux cours de solfège se sont formés à Ibos, Burg, Séméac, Barbazan qui apporteront sous peu de nouveaux candidats. Là où rien n'existait, grâce à l'action de notre président et à l'aide qu'il a su donner à sa Fédération, celle-ci s'étale ici et là en des réalisations solides, capables de faire aimer la Musique et par conséquent de la servir. C'est une chose dont nous devons prendre acte avec joie.

Comme l'an dernier, les deux centres d'examen : Tarbes et Lannemezan, ont fonctionné et la seule nouveauté apportée dans l'organisation de ces examens fédéraux est qu'ils ont eu lieu le même jour alors qu'ils s'étendaient sur deux les années précédentes. Il semble que ce procédé a donné satisfaction.

Commission des Harmonies. — Dans ce rapport, M. Bajac s'exprime ainsi : Le sort de l'enseignement

musical, sur le plan national, dont dépend le sort de nos harmonies, n'a pas subi d'amélioration au cours de ces dernières années.

La pétition « La Musique se meurt en France » revêtue de milliers de signatures n'a pas donné de résultat, à ma connaissance, pas plus que les volumineux dossiers qui permettront l'établissement du « Livre Blanc de la Jeunesse ».

L'orientation musicale de notre jeunesse, ses besoins coûteux pour achats d'instruments, rien de tout cela n'est pris en considération et nous sommes en 1966, en train d'essayer de prouver notre existence et notre fonction culturelle.

Le 55ème Congrès a confirmé l'échec des démarches entreprises à ce sujet auprès des Pouvoirs Publics par le président confédéral.

Heureusement sur le plan départemental, le tableau est et restera moins sombre tant qu'il y aura, longtemps encore nous l'espérons, des dirigeants, directeurs, éducateurs et exécutants dévoués, qui attendent de leur action, non des remerciements et des louanges, mais des résultats concrets au sein de leur Société respective. Le conseil général et la direction départementale de Jeunesse et Sports nous comprennent et nous aident.

Nos harmonies ont vécu cette année des périodes réconfortantes : Succès de l'Harmonie Municipale de Tarbes et sa Fanfare au Concours d'Auch.

Réussite du Festival Départemental à Trie-sur-Baïse.

Concerts donnés à Tarbes, Lourdes, Bagnères, Trie sous le signe de l'entraide et de la solidarité des musiciens.

Malheureusement, des concerts saisonniers coïncidant avec les vacances, les appels amicaux des Sociétés voisines ne peuvent pas être aussi importants qu'elles le désiraient.

prété avec l'apport de toutes les belles voix disséminées parmi toutes nos Sociétés ?

Nous avons heureusement au Festival de Trie, à côté de la Chorale Mixte de Maubourguet et de la Chorale de Aurellhan, les Choraes Scolaires de Trie et Lannemezan et de l'Amicale Tarbaise.

Cet hymne se doit d'être chanté par tous. Dans ce but nous adresserons de nouveau à toutes les sociétés les partitions nécessaires. L'Union de toutes les voix masculines et féminines nous permettra de constituer une magnifique Chorale Départementale.

Commission des batteries-fanfars. — M. Souptés souhaite que le morceau d'ensemble des Fanfares exécuté à Trie soit repris au festival 1967 avec le concours de toutes les Fanfares Fédérées.

Commission des instruments à plectre. — M. Dubernet se félicite de l'entente entre les Sociétés à plectre, enregistré avec satisfaction l'aide apporté par l'Amicale Tarbaise et l'Ecole Nationale de Musique. Il rend hommage à Mme Lafforgue pour la classe de mandoline créée par elle à Castelnaud-R.B.

Commission des récompenses. — M. Dubernet souligne que la Commission dont il a la responsabilité n'a reçu aucune demande de récompense pour 1966. Il rappelle les dispositions de la note du 15 janvier 1965 traitant de ce sujet et souhaite que les responsables de chaque société en suivent l'application dans l'intérêt de leurs Sociétés.

Trois Sociétés seulement ont adressé au dernier moment des demandes de médailles d'honneur au président fédéral. Ces demandes ont été acceptées exceptionnellement par la Confédération Musicale de France.

A l'avenir, les propositions tardives ne pourront être retenues.

Arts, discussion générale et prise de position sur les différents vœux émis par les Fédérations. Voici les points essentiels :

Journal Confédéral. — Pour ceux qui ne le lisent pas, je confirmerai que ce journal est très intéressant. Ses articles de fond sont très utiles et la vie des Fédérations y est très bien exposée. Ce journal devait être lu par le maximum de sociétaires. L'abonnement est de 4 F par an. Je précise que la cotisation Fédérale est comprise dans l'abonnement d'un journal qui, en principe, est adressé au président de chaque société. Par ailleurs, la Fédération, à ses frais, fait adresser le journal à tous les conseillers généraux ainsi qu'aux maires des communes ayant une société musicale ou un cours de musique.

A l'exemple de certaines sociétés, il faudrait abonner le maximum d'adultes car il est normal qu'ils soient intéressés par la vie musicale en France.

Cotisation confédérale. — Le congrès propose que cette cotisation soit portée à 5 F au lieu de 3 à partir de 1968. Pour nous il n'y a pas de problème puisque cette cotisation est prélevée sur la cotisation Fédérale. La Fédération subira les modiques conséquences de cette augmentation.

Pour le principe, je vous demande de l'accepter.

Fond d'équipement pour les Sociétés. — Malgré ses multiples démarches au ministère, le président confédéral Ehrmann n'est pas encore arrivé à obtenir l'attribution d'instruments aux sociétés Musicales.

Musique à l'Ecole. — Pas encore de résultat, mais l'inspecteur du Ministère, dans un exposé très intéressant, nous a dit que beaucoup d'enseignants le sollicitaient pour qu'il leur soit donné, comme par le passé, une formation musicale qui leur permettrait d'assurer des cours de solfège et de chant choral.

Il a enregistré avec satisfaction notre initiative de créer des cours municipaux de musique dans les communes et de les aider.

Examens fédéraux. — Pas de changement à la note 6 pour la dictée musicale car il faut que les élèves entendent juste pour jouer et chanter juste.

Les épreuves de solfège et de théorie très simples continueront d'être imposées aux examens fédéraux de tambours, clairons et instruments de fanfare.

Pour la première fois une trompette basse a été attribuée à la Société présentant au concours d'excellence le meilleur élève de fanfare.

Batteries fanfares. — En vue de juger équitablement ces Sociétés dans les concours il est envisagé sur le plan international de créer deux groupes bien distincts :

a) Fanfare pure avec uniquement les instruments de fanfare.

b) fanfares avec additif de plusieurs instruments d'harmonie.

Concours divers. — Il existe déjà des concours d'orchestres juniors. Il est question d'organiser des concours de chorales scolaires ainsi que des concours d'orchestres Jazz juniors.

Centres Musicaux Ruraux. — Une collaboration est à l'étude entre les centres Musicaux Ruraux et la Confédération Musicale de France.

Théâtre amateurs. — Les Groupes valables de théâtre amateurs peuvent être fédérés. — L'organisation suivante est prévue :

a) Stage de Mâcon. — Première année préparatoire pour les candidats moniteurs ou chefs de musique instrumentale ou chorale.

b) Stages d'Aix-en-Provence et d'Houlgate. — Deuxième et troisième année.

c) Un quatrième stage est prévu à Paris pour les meilleurs stagiaires suivi d'un concours, pour délivrer les diplômes.

M. Duclos vous a donné ses appréciations concernant l'utilité et le sérieux de ces stages. J'avais encouragé Mme et M. Lafforgue, de Castelnaud-Rivière-Basse à aller à Aix. Ils y sont allés et en sont revenus enchantés. Je les félicite et souhaite que beaucoup de jeunes suivent leur exemple pour être prêts à assurer une direction ou un remplacement éventuel.

Décorations. — Nous avons souligné avec notre ami Dehaut le problème des décorations Confédérales en vue de faire réduire les temps de présence imposés pour les sociétaires et les chefs.

Le président Ehrmann m'a confirmé ces jours-ci que cette question serait à l'ordre du jour du Congrès d'été 1967.

Il m'a indiqué par ailleurs que dès que le ministère de la Jeunesse et Sports sera réellement en place, un contingent de Palmes Académiques serait mis à sa disposition.

L'Assemblée générale décide à l'unanimité que seules les décorations C. M. F. seraient sur leur demande, remises aux intéressés au cours du Festival annuel.

Concours d'excellence du 23 octobre au conservatoire de Paris. — 88 élèves présentés par diverses Fédérations.

Membre du jury. J'ai pu juger d'une part du niveau relevé de ces examens, d'autre part du manque de sérieux de certaines Fédérations qui présentent des élèves insuffisamment préparés. Ne médions pas trop car il nous arrive de commettre les mêmes erreurs.

Cette année nous avons refusé, jugeant leur préparation insuffisante, l'admission à ce concours à deux élèves avec l'espoir que l'an prochain ils pourront dignement représenter notre Fédération.

Pour vous confirmer le sérieux de ces examens, je puis citer les membres du jury suivants :

M. l'inspecteur des Beaux-Arts Yves de la Casinière ; M. Dondéyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix ; M. le commandant Sem-

ler-Collery, président du jury du Conservatoire de Paris ; MM. Devémy et Valliant, professeurs de cor et de trompette au Conservatoire de Paris.

Les épreuves de solfège, de théorie et dictée étaient abordables. Une particularité cependant : l'épreuve de lecture comportait quelques mesures en clé de Fa quatrième ligne, ce qui semble normal pour des épreuves d'excellence.

Conclusions. — Les Fédérations des Sociétés Musicales constatent avec amertume qu'elles ne sont ni aidées, ni comprises autant qu'il serait nécessaire par les Pouvoirs publics, et ceci malgré les démarches pressantes du dévoué président confédéral.

Dans notre département, nous devons nous réjouir de la compréhension de M. le préfet, de l'Assemblée Départementale et de la direction départementale de Jeunesse et Sports.

Des augmentations de subventions dont bénéficieront en priorité les sociétés instrumentales rurales et l'octroi d'un magnétophone concrétisent cette compréhension. Il est vrai que nous essayons de faire le maximum pour soutenir nos sociétés et assurer l'éducation populaire musicale de la jeunesse.

Je félicite les directeurs, animateurs et éducateurs, mais je me permets de renouveler mon cri d'alarme aux groupements qui ne prévoient pas l'avenir en formant des cadres et le maximum d'élèves. Il ne suffit pas en effet d'être dévoué à une cause ou à une société, il faut s'adapter aux réalités actuelles et en particulier comprendre et aimer les jeunes et maintenir les anciens dans une ambiance amicale.

Nous sommes arrivés à d'excellents résultats avec la création des ensembles fédéraux adultes et juniors.

D'une part le nombre d'élèves présentés aux examens fédéraux augmente tous les ans : plus de 500 en 1966. Le niveau musical se relève sensiblement, mais il ne faut pas surestimer la valeur des élèves car les épreuves deviennent plus difficiles à partir du cours moyen.

D'autre part, l'amitié, la solidarité de tous les sociétaires se sont renforcées au cours des répétitions générales et du festival. Conséquence : toutes les harmonies en particulier s'entraident pour leurs concerts. Il faut voir avec quelle ambiance, quelle simplicité et aussi quel plaisir les musiciens amis se retrouvent. Ce sont des exemples comme celui-là qui ont un effet moral et salutaire sur les jeunes. Cette amitié, cette solidarité sont des joyaux qu'il ne dépend que de nous et de notre comportement de conserver précieusement.

Par ailleurs nous continuons de créer dans les communes des cours de musique. Il est en effet normal que la jeunesse, où qu'elle se trouve, ait la possibilité de parfaire sa culture en apprenant à connaître ce noble art qu'est la musique. Un peu de patience et de bonne volonté pour apprendre le solfège, mais ensuite le plaisir de chanter ou de jouer d'un quelconque instrument suivant ses préférences.

Après Andrest, Bordères-sur-Echez, la Barthe de Nèste, nous avons supervisé en juin dernier, avec M. Le Bourgeois, les cours municipaux d'Ibos dirigés par M. Dehaut, et avec M. Gachassin, les élèves de l'Association Musicale de Burg dirigés par M. Gonzalez. Nous sommes prêts à aider et encourager d'autres communes. Des cours ont commencé à Barbazan Débat sous la responsabilité de M. Le Bourgeois et seront supervisés en 1967.

Certes, nous ne pouvons promettre à ces jeunes d'en faire des Champions d'Europe ou du Monde : ceci dépasse nos possibilités, car nous savons que les premiers prix du Conservatoire de Paris se contentent modestement de récompenses telles que le prix International de Genève, les prix Jacques Thibault, Marguerite Long et autres. Mais ce que nous pouvons promettre c'est d'en faire des jeunes qui aimeront la Musique et en goûteront les joies saines. La joie par la suite de retrouver des amis au sein d'une société musicale, chorale ou folklorique de leur commune. Ils auront ensuite la possibilité, en particulier les instrumentistes à vent, de parfaire leurs études dans une Musique Militaire, car les jeunes recrutés sont autorisés à suivre les cours du conservatoire local ou voisin de la garnison.

Festival 1967. Concours International 1968. — La commission technique établira un programme bien conçu et d'une durée de 2 h. 30 au maximum.

D'autre part, le bureau fédéral et la commission technique vont essayer de créer, parallèlement aux grandes harmonies fédérales une Harmonie Départementale réduite aux meilleurs éléments de chaque société en vue de donner quelques concerts de haute tenue, à peu de frais de déplacement, dans diverses communes et être prête à donner son concours à des manifestations exceptionnelles comme nous l'avons fait pour les déportés.

Le Congrès d'été de la C. M. F. est prévu à Tarbes en 1968, ainsi qu'un concours National de Musique.

Pour réaliser ces projets, nous avons besoin au bureau fédéral d'une bonne équipe apportant sa meilleure volonté ; mais surtout une volonté agissante.

Je remercie les divers rapporteurs de Commission pour leurs exposés si intéressants.

Je remercie en votre nom tous ceux dont l'aide nous est si précieuse et sans lesquels nous ne pourrions rien entreprendre.

M. le préfet et l'Assemblée départementale ont cette année augmenté nos subventions dont bénéficieront en priorité les Sociétés instrumentales rurales.

M. l'inspecteur d'Académie qui m'a



**Compte-rendu des congrès de juin et d'octobre de la C.M.F. et conclusions par le Président Fédéral**

Le Congrès d'été a eu lieu à Auch les 12 et 13 juin 1966. Notre Fédération était représentée par M. Cambra de Lannemezan et moi-même.

Nous gardons un excellent souvenir de ce séjour en Armagnac et remercions M. Deltour, président de la Fédération du Gers, de l'excellent accueil qui nous a été réservé.

Le concours de Musique qui avait lieu à cette occasion nous a apporté deux satisfactions essentielles :

Les succès remportés par l'Harmonie Municipale de Tarbes sous la direction de M. Jack La Bourgeois, la Fanfare Municipale dirigée par M. Maurice Mounin et l'Eolienne dirigée par M. Elle Padovant.

Les deux magnifiques concerts donnés par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris. C'était un véritable régal musical et nous devons souhaiter que cette magnifique phalange dirigée par Désiré Dondéyne soit entendue un jour à Tarbes.

Pendant le Congrès, toutes les questions intéressant la vie de la Confédération Musicale de France ont été discutées et étudiées, mais d'après le règlement les décisions ne sont prises qu'au congrès d'hiver en octobre.

Je vais donc vous donner un compte-rendu succinct du Congrès qui s'est tenu à Paris les 21, 22 et 23 octobre dernier. Vous pourrez lire tous les détails dans le Journal Confédéral. En compagnie de M. Dehaut, je représentai notre Fédération. Le vendredi nous avons discuté toutes les questions, avec un esprit constructif et le maximum d'objectivité. Le samedi, en présence de tous les délégués, d'un représentant du Ministère et de M. de la Casinière, inspecteur des Beaux

Les périodes difficiles, nous devons dire que plus internes, nous les connaissons mal et cependant ce sont elles qui doivent nous intéresser le plus. Pourquoi ne connaissons nous qu'indirectement et imparfaitement ces difficultés ? Parce que les Harmonies, comme d'ailleurs les autres sociétés, n'ont pas conscience de leurs droits vis-à-vis de la Fédération Départementale et du bureau fédéral qu'elles ont élu. Elles ont des devoirs certes, mais elles ont aussi des droits. Toutes les sociétés fédérées se doivent :

1. de transmettre au président fédéral les vœux qu'elles désirent être discutés, soit par le bureau, soit le jour de l'assemblée générale ;
2. d'être représentées à l'Assemblée Générale par un ou plusieurs membres, quelle que soit l'importance numérique de la Société.

C'est en prenant conscience de votre position de Société Fédérée que vous nous aiderez et que vous vous aiderez.

Nous présentons nos félicitations à M. Duclos directeur de l'Union Musicale de Lourdes et à Mme et M. Lafforgue de la société « Les Enfants de Castelnaud-R.B. » qui sont allés au stage international d'Aix-en-Provence en vue de parfaire les connaissances musicales qu'ils dispensent dans leurs Sociétés respectives.

Je terminerai en demandant à toutes les Harmonies de se serrer encore davantage en entretenant des rapports plus fréquents avec comme objectif principal la défense de nos Sociétés et de la Musique.

Commission des Chorales. — M. Bruno souhaite que toutes les Chorales classiques ou folkloriques suivant l'exemple des Sociétés instrumentales. Pour quelle raison en effet, le magnifique Hymne Fédéral des Hautes-Pyrénées composé par Jack Le Bourgeois avec paroles d'Yvan Souptés n'a-t-il pas été inter-

dité et dictée étaient abordables. Une particularité cependant : l'épreuve de lecture comportait quelques mesures en clé de Fa quatrième ligne, ce qui semble normal pour des épreuves d'excellence.

Conclusions. — Les Fédérations des Sociétés Musicales constatent avec amertume qu'elles ne sont ni aidées, ni comprises autant qu'il serait nécessaire par les Pouvoirs publics, et ceci malgré les démarches pressantes du dévoué président confédéral.

Dans notre département, nous devons nous réjouir de la compréhension de M. le préfet, de l'Assemblée Départementale et de la direction départementale de Jeunesse et Sports.

Des augmentations de subventions dont bénéficieront en priorité les sociétés instrumentales rurales et l'octroi d'un magnétophone concrétisent cette compréhension. Il est vrai que nous essayons de faire le maximum pour soutenir nos sociétés et assurer l'éducation populaire musicale de la jeunesse.

Je félicite les directeurs, animateurs et éducateurs, mais je me permets de renouveler mon cri d'alarme aux groupements qui ne prévoient pas l'avenir en formant des cadres et le maximum d'élèves. Il ne suffit pas en effet d'être dévoué à une cause ou à une société, il faut s'adapter aux réalités actuelles et en particulier comprendre et aimer les jeunes et maintenir les anciens dans une ambiance amicale.

Nous sommes arrivés à d'excellents résultats avec la création des ensembles fédéraux adultes et juniors.

D'une part le nombre d'élèves présentés aux examens fédéraux augmente tous les ans : plus de 500 en 1966. Le niveau musical se relève sensiblement, mais il ne faut pas surestimer la valeur des élèves car les épreuves deviennent plus difficiles à partir du cours moyen.

D'autre part, l'amitié, la solidarité de tous les sociétaires se sont renforcées au cours des répétitions générales et du festival. Conséquence : toutes les harmonies en particulier s'entraident pour leurs concerts. Il faut voir avec quelle ambiance, quelle simplicité et aussi quel plaisir les musiciens amis se retrouvent. Ce sont des exemples comme celui-là qui ont un effet moral et salutaire sur les jeunes. Cette amitié, cette solidarité sont des joyaux qu'il ne dépend que de nous et de notre comportement de conserver précieusement.

Par ailleurs nous continuons de créer dans les communes des cours de musique. Il est en effet normal que la jeunesse, où qu'elle se trouve, ait la possibilité de parfaire sa culture en apprenant à connaître ce noble art qu'est la musique. Un peu de patience et de bonne volonté pour apprendre le solfège, mais ensuite le plaisir de chanter ou de jouer d'un quelconque instrument suivant ses préférences.

Après Andrest, Bordères-sur-Echez, la Barthe de Nèste, nous avons supervisé en juin dernier, avec M. Le Bourgeois, les cours municipaux d'Ibos dirigés par M. Dehaut, et avec M. Gachassin, les élèves de l'Association Musicale de Burg dirigés par M. Gonzalez. Nous sommes prêts à aider et encourager d'autres communes. Des cours ont commencé à Barbazan Débat sous la responsabilité de M. Le Bourgeois et seront supervisés en 1967.

Certes, nous ne pouvons promettre à ces jeunes d'en faire des Champions d'Europe ou du Monde : ceci dépasse nos possibilités, car nous savons que les premiers prix du Conservatoire de Paris se contentent modestement de récompenses telles que le prix International de Genève, les prix Jacques Thibault, Marguerite Long et autres. Mais ce que nous pouvons promettre c'est d'en faire des jeunes qui aimeront la Musique et en goûteront les joies saines. La joie par la suite de retrouver des amis au sein d'une société musicale, chorale ou folklorique de leur commune. Ils auront ensuite la possibilité, en particulier les instrumentistes à vent, de parfaire leurs études dans une Musique Militaire, car les jeunes recrutés sont autorisés à suivre les cours du conservatoire local ou voisin de la garnison.

Festival 1967. Concours International 1968. — La commission technique établira un programme bien conçu et d'une durée de 2 h. 30 au maximum.

D'autre part, le bureau fédéral et la commission technique vont essayer de créer, parallèlement aux grandes harmonies fédérales une Harmonie Départementale réduite aux meilleurs éléments de chaque société en vue de donner quelques concerts de haute tenue, à peu de frais de déplacement, dans diverses communes et être prête à donner son concours à des manifestations exceptionnelles comme nous l'avons fait pour les déportés.

Le Congrès d'été de la C. M. F. est prévu à Tarbes en 1968, ainsi qu'un concours National de Musique.

Pour réaliser ces projets, nous avons besoin au bureau fédéral d'une bonne équipe apportant sa meilleure volonté ; mais surtout une volonté agissante.

Je remercie les divers rapporteurs de Commission pour leurs exposés si intéressants.

Je remercie en votre nom tous ceux dont l'aide nous est si précieuse et sans lesquels nous ne pourrions rien entreprendre.

M. le préfet et l'Assemblée départementale ont cette année augmenté nos subventions dont bénéficieront en priorité les Sociétés instrumentales rurales.

M. l'inspecteur d'Académie qui m'a

à notre disposition les locaux nécessaires aux examens fédéraux de Tarbes et Lannemezan.

M. le directeur départemental de Jeunesse et Sports et son service, qui suivent avec intérêt nos réalisations, nous aident et nous encouragent.

Le magnétophone qui vient de nous être attribué rendra de grands services à notre Fédération. Nous les remercions vivement. M. le directeur de l'Ecole Nationale de Musique, notre président d'honneur, qui nous apportera son entière collaboration, ainsi que la majorité des professeurs.

Encore merci à tous: dirigeants, directeurs, éducateurs et exécutants qui nous permettent de suivre une si belle œuvre.

L'Assemblée générale vote à l'unanimité, après un exposé très intéressant de M. Soupès, la création d'une Commission Pédagogique chargée en particulier de mettre au point et uniformiser l'enseignement pédagogique du solfège surtout au stade préparatoire et élémentaire.

Festival 1967. — Le festival 1967 aura lieu à une date à déterminer à Maubourguet. Il sera organisé par «Les Enfants de Maubourguet» et «L'Union Chorale Mixte».

Elections. — Membres renouvelés: MM. Guilhaume, Bajac et Gray. Nouveaux membres élus: M. Tisserand de l'Harmonie Bagnéraise et M. Attard président de l'Amicale Musicale et Artistique de Tarbes.

Réunion du bureau fédéral. — Le bureau fédéral se réunira le jeudi 17 novembre dans son local habituel.

A l'issue de cette assemblée un repas amical réunit de nombreux délégués.

Le secrétaire général.  
A. SAGNES.

## ILE-DE-FRANCE

### Harmonie de La Plaine Saint-Denis

L'Harmonie de la Plaine-Saint-Denis a fait sa sortie-banquet le dimanche 25 octobre à Vieux-Moulin, avec un arrêt à Pierrefonds.

A son arrivée, elle se rendit aux monuments aux morts où, après les sonneries réglementaires, le président déposa une gerbe et fit observer une minute de silence. Le cortège défila parmi les rues où retentirent les échos de nos musiciens.

Sur les lieux du banquet nos musiciens se firent de nouveau entendre à la grande satisfaction de tous les assistants.

Au dessert, le président remercia les sociétaires et aussi leurs épouses et remercia celles-ci plus particulièrement de leur bonne compréhension lors de certains services alors que l'on rentre un peu plus tard pour le déjeuner...

Il remercia les représentants de la Société d'encouragement au développement: MM. Puits, secrétaire général; Rouhaut, Rouille, Berthou qui remirent des distinctions bien méritées à certains membres dévoués de la section de Saint-Denis.

M. Roy directeur de l'Harmonie, remercia à son tour les musiciens et leur famille et fit ressortir le dévouement des membres qui assistèrent furent récompensés savoir: MM. Roy, Bour, Delabranche et Fery, reçoivent la médaille d'honneur de Bronze de l'Académie du Développement National, et M. Rohrer celle d'officier.

M. Puits et ses adjoints remirent au nom de l'encouragement au développement la médaille de bronze à M. Ozenne, celle d'argent à M. Hélène et la médaille de chevalier à MM. Wenne, Bour, Delabranche, Gramantik, la croix d'officier à MM. Carré et Troillard.

Enfin se tournant vers notre président M. Rohrer, il le félicita pour ses nombreuses années de présence à l'Harmonie et lui remit la cravate de Commandeur de l'Académie du Développement National à la grande satisfaction des convives.

Après les chansons on dansa et à 18 h. c'était le retour.

A quoi attribuer un tel succès? D'abord à la foi et au dynamisme de M. Colin un chef de musique remarquable et qui comprend l'esprit des jeunes et surtout à la municipalité qui l'a épaulé et soutenu.

Le Comité de la Fédération le remercie de ce qu'elle fait pour la cause de la Musique, sans oublier son secrétaire général M. Fischer, président de cette jeune société digne d'être signalée comme exemple de vitalité.

Alailleurs, comme à Sucey-en-Brie il faut vouloir pour réussir.

Bravo Sucey!



### ANTONY

### Harmonie Municipale

Le 6 mai 1966, l'Harmonie Municipale d'Antony s'est présentée devant le jury de la Fédération pour y obtenir un nouveau classement.

Au programme les œuvres suivantes furent exécutées: Poète et Paysan, ouverture (U. S. Suppé); Le Caïffe de Bagdad, ouverture (Boïeldieu); Galaxus, Marquis de Legeay, en lecture à vue.

Au nombre de 50 exécutants les musiciens anciens et jeunes ont rivalisé d'une bonne technique et surtout d'une excellente lecture à vue ce qui leur a valu les félicitations du jury.

C'est aussi avec une grande satisfaction, que les exécutants et leur directeur se sont vu classer en première division, première section.

A une époque où tant de sociétés musicales disparaissent faute de moyens, et surtout d'aide matérielle, il est réconfortant de constater l'attachement si profond de l'Harmonie d'Antony à l'Art Musical.

De ce fait elle est aujourd'hui l'une des meilleurs sociétés de la Fédération de l'Ile-de-France.

Parmi les personnalités présentes nous avons remarqué MM. Robert et Tozzin, maire adjoints.

Le président du jury leur a dit tout le bien que l'on pouvait penser de cette belle société qui fait honneur à la municipalité et celle-ci doit être chaudement remerciée de ce qu'elle fait tant pour l'Harmonie que pour l'école de musique devenue indépendante en raison de son développement important.

Nous renouvelons toutes nos félicitations aux responsables de l'Harmonie Municipale et nos remerciements à la Municipalité.

Le colonel Charoillais  
Secrétaire général de la Fédération

### Le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Ecole de Musique «Paul Beuscher»

Pour honorer le 20<sup>e</sup> anniversaire de sa création, les professeurs, élèves et Anciens élèves de l'Ecole de Musique Paul Beuscher, dont la réputation s'amplifie chaque jour en notre région parisienne, avaient organisé un lunch anniversaire en hommage à son jeune et distingué directeur: Etienne Lorin.

Cette manifestation familiale eut lieu le dimanche 16 octobre dernier. Elle se déroula dans l'intimité d'une salle de concerts de la rue du Renard, sis dans le quatrième arrondissement de Paris.

Mme Roger Sellier et M. Philippe Sellier, héritiers du grand éditeur: Paul Beuscher, qu'entourait le personnel de leur grande maison d'éditions, présidèrent à cette amicale réunion. Elle avait été mise en musique, si l'on peut dire, par MM. Claude Thomann, sous-chef de l'orchestre; Jean Moranges, leur grand ami et animateur, et par leur dévoué et bien sympathique secrétaire général, Mlle Jacqueline Favret, ancienne élève de l'Ecole.

Ayant eu l'honneur de figurer parmi les invités en qualité de représentant de la C. M. F. j'eus le grand plaisir, également, d'y rencontrer de hautes personnalités musicales de la capitale, bien connues pour leur grand talent et leur dévouement à la cause de notre musique populaire, en notre beau pays de France. Parmi elles, je voudrais citer, tout d'abord Mme et M. Charles Lorin, la douce maman et le cher papa, directeur de l'Harmonie

Municipale de Nemours, et ancien sous-chef de musique du 46<sup>e</sup> R.I. tous deux très émus. Puis, je citerai les maîtres: Georges Aubanel, Jacques Mendel, Gambeau, Camia, Rawson, compositeurs ou écrivains réputés; MM. P. Marcel Ondier et De Linlères, directeurs et animateurs de la musique récréative à la radio, etc.

Un groupe de jeunes accordéonistes de Bayeux, que dirigeait Jean-Pierre Grenier, un excellent animateur, présenta quelques œuvres nouvelles, de choix, bien écrites et, surtout bien interprétées. La grande vedette du chant: Mademoiselle La Houpa, participait à cette agréable audition. Etienne Lorin, grand prix du disque, qui est également et vous le savez bien, le talentueux directeur de cette admirable formation qu'est l'orchestre

d'accordéons de Paris, qui se fait entendre à la T. V. F., était vraiment touché par toutes les marques de sympathie, d'admiration et d'amitié, bien méritées qui lui étaient ainsi, témoignées et que partageait sa jeune et charmante épouse, Mme Etienne Lorin, également fort émue.

Au cours de ce lunch, un immense et excellent gâteau d'anniversaire, magnifique, fut offert à la dégustation de toute l'assistance, nombreuse. Ce qui montrait encore d'un ton la belle tonalité de cette familiale réunion, bien cordiale, joyeuse et musicale. Témoignage précieux et sincère, accordée à notre belle et vivante école de musique parisienne: Paul Beuscher, et à son sympathique et talentueux directeur, notre ami: Etienne Lorin.

Capitaine F. BOYER

pendant qui mérite mieux qu'une simple citation: c'est le Flûte de la «Symphonie pathétique» de Tchaikovsky, véritable «quintessence d'une douleur inéluctable, que la transcription pour harmonie réalisée par M. F. Semler-Collery fait littéralement éclater. Ce dernier a donné également de nouvelles dimensions en le transcrivant, au quatrième volet du poème symphonique «Les Pins de Rome», qui font pendant aux célèbres «Fontaines». C'est sur cet extrait (Les Pins de la voie Apennin) d'une luminosité triomphante, laissant sur l'auditeur l'impression la plus vive, que s'achevait ce concert.

Mais il est temps de revenir en arrière et de parler de Mme Lydie Fahs-Nidler, qui, après la pause, marquée par une allocution de M. l'abbé Staudt, curé de la paroisse, devait chanter un extrait du «Magnificat» de Bach et un autre de la «Grand-Messe en ut mineur» de Mozart, Douée d'un timbre de voix onctueux et qui promet de beaux aigus, Mme Fahs-Nidler nous a laissé deviner un organe déjà fort bien travaillé, qui gagnera à s'épanouir davantage, chose à laquelle la technique et le métier se chargeront de l'y amener.

Le «Quatuor de Saxophone» qui revient de Berlin où il a participé à une émission télévisée, et qui ensuite rejoignait, à Montreux, l'Harmonie des H. B. L. (qui y donnait un concert), présentait, hier le célèbre «Largo» de Haendel et le «Andante» de P. Semler-Collery, celui-là même que nous avons entendu précédemment pour l'Harmonie et qui jouait ici en réduction les quatre saxophonistes qui en dégagèrent l'atmosphère seraine et poétique.

Nous en arrivons aux chorales, bien préparées par M. Fahs, et qui s'étaient cantonnées à trois morceaux abordables. Il valait mieux ainsi, puisque l'interprétation qu'elles en donnèrent constituait visiblement le fruit d'un travail fécond.

En conclusion, il nous restera à dire combien tous les artisans de ce concert (dont le profit est destiné à la Campagne contre la faim) ont mérité les félicitations que nous leur adressons sincèrement.

G. M.

## INDRE-ET-LOIRE

### TOURS

#### Musique Municipale

Cette année, la Musique Municipale a brillamment participé aux manifestations du 11 novembre. Le matin, pendant la cérémonie au monument aux morts, outre les sonneries réglementaires, elle a interprété l'œuvre de Gounod. L'après-midi la salle des mariages de l'Hôtel de Ville était comble. Les auditeurs ont applaudi et apprécié un excellent concert dirigé par M. Lescieur. Au programme: Marche Héroïque (Saint-Saëns); Le lac des Cygnes (Tchaikovsky); American Patrol, marche russe (L. Ganne); La Volière, polka pour petite flûte (soliste F. Chambon), et Les Danses hongroises de Brahms.

La Sainte-Cécile fut également beaucoup de succès, 170 convives firent honneur à un excellent repas. Après avoir remercié les personnalités présentes, le chef évoqua les difficultés des problèmes de recrutement. Il rendit hommage aux musiciens fidèles, souhaitant que leur exemple soit suivi. La remise des récompenses obtenues aux ex-

mens fédéraux et des médailles attribuées aux vieux musiciens compléta la lecture, d'un long palmarès.

M. Dalron, chef des Affaires Culturelles à la mairie de Tours, représentait le député-maire. Dans une allocution d'une très haute tenue, il fit l'éloge de la tradition: «Un présent qui se renouvelle» et montra que la «Musique est un message de conciliation et d'amour».

Il mit en relief les efforts consentis par la ville de Tours pour résoudre les nombreux problèmes d'ordre culturel posés par la rapidité de l'extension de la cité, et lança un vibrant appel aux jeunes.

Responsable du concours international de 1967, il demanda, pour la réussite de cette grande manifestation, la collaboration de tous. Enfin, il remercia le chef M. Lescieur, qui met sa compétence au service de l'art populaire, et conclut en recommandant aux exécutants le travail et l'assiduité aux répétitions, les musiciens devant avoir le souci constant de forcer le respect et l'estime des auditeurs.

M. Delaunay, apporta l'amical salut de la Fédération d'Indre et Loire dont il est vice-président.

## MOSELLE ET MEURTHER-ET-MOSELLE

### Un concert spirituel d'une haute tenue par l'Harmonie des H.B.L. en l'église de Creutzwald

Au rendez-vous de novembre, que tous les ans, l'Harmonie des H. B. L. fixe aux mélomanes de la région, on retrouva toujours avec plaisir les figures musicales qui impriment à ces concerts spirituels leur indéniable tenue: nous avons nommé M. Paul Semler-Collery, qui brasse dans l'air sacré de l'édifice les houles sonores des mineurs musiciens qu'il dirige, et M. le chanoine Nassoy, maître de chapelle à la cathédrale de Metz, qui apporte la lumière de ses commentaires au langage universel de la musique.

Ils se sont entourés de valeurs sûres, et, en particulier, d'un organiste très précieux que l'on souhaitait depuis longtemps entendre dans le cadre d'un concert de sainte-Cécile: Louis Thyry, titulaire de l'instrument de Saint-Martin à Metz. Ce ne sont pas tant ses titres de noblesse (premiers prix d'orgue et d'improvisation du Conservatoire supérieur de Paris) qui nous le font le plus admirer, mais son habileté à traduire la production organistique de notre temps et plus particulièrement les pages d'Olivier Messiaen auxquelles il confère leur éclat mystique si particulier. Nous en avons eu d'ailleurs un parfait exemple grâce au «Dieu parmi nous», extrait de la «Nativité du Seigneur».

Nous retrouvons également le «Quatuor de Saxophones», issu de l'Harmonie des Houillères, et qui depuis quelques années, effectuée, aux côtés de son aîné, le pèlerinage musical à travers les sanctuaires du bassin minier.

La monumentale église Sainte-Croix, de Creutzwald, était, hier, l'écho d'Euterpe. Et en cette circonstance, les chorales paroissiales, sous la direction de M. Fahs, s'étaient mises en frais, tandis qu'une cantatrice, Mme Fahs-Nidler, du conservatoire de Suresbruck, faisait apprécier sa voix de soprano.

On ne pouvait souhaiter donc aussi belle concentration artistique et, du programme qui faisait alterner judicieusement les parties orchestrales, instrumentales et vocales, on eut fort mauvaise conscience à se plaindre. Quant aux interprétations, est-il besoin de souligner qu'elles avaient toutes pour dénominateur commun ce sentiment identique de foi et de pénétration?

On s'attardera donc davantage sur leur «numérateur», si tant est que, par le biais de cette image mathématique un peu usée, on veuille définir des éléments de style et de musicalité pure. Mais à ce stade, il convient avant tout de considérer la valeur intrinsèque de chaque interprète.

Pour l'Harmonie des H. B. L. qui dégage un potentiel sonore comparable à une immense voix humaine, la qualité de son obtenue, la nuanciation désirée, l'expressivité que l'on attend, résultent d'une technique de longue date éprouvée. La notion d'interprétation fruit d'un goût musical, constamment mûri, demeure, que ce soit dans cette «Marche lugubre», de Gossec, digne prérogative à un concert de circonstance (et jouée à la mémoire des morts de la mine) ou dans ces «Pins de Rome», de Respighi, par lesquels on arrive au terme d'une apothéose.

De la première à la dernière œuvre, c'est une longue marche ascensionnelle. Peu importe alors le nom des étapes qui tendent vers l'ultime félicité. Il en est une ce-

## LOIRE-ATLANTIQUE

### Assemblée départementale annuelle des Sociétés Musicales et chorales de la Vienne

Continuant la tradition vieille déjà de six ans, les sociétés musicales de la Vienne se sont réunies le 6 novembre 1966 à Civray.

M. Giraud, conseiller général, président de l'Union Musicale de Civray, pionnier et soutien combien efficace de notre groupement, présida la réunion. Les membres du comité directeur de la Fédération MM. Lemarchand Vidéau, Villieret accompagnés de MM. Hélène, vice-président et Dhumeau président adjoint sont à la tribune.

Malgré la situation géographique défavorable de Civray dans le département et un temps peu clément, 38 sociétés sur 50 sont présentes ou représentées. Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre grande famille deux nouvelles sociétés: «La Lyre Mélusine» de Lusignan et l'«Accordéon-Club» de Poitiers.

Après les remerciements adressés à M. le maire de Civray qui a mis la salle du conseil municipal à notre disposition, aux personnalités présentes et avoir présenté les excuses de celles qui n'ont pu se déplacer en particulier de M. Leray, président fédéral, on passe à l'ordre du jour.

Assemblée constitutive de l'Union Départementale des sociétés musicales et chorales de la Vienne. — Selon le vœu remis par l'assemblée générale de Loudun en 1965, les statuts d'une Union départementale ont été élaborés en vue de constituer une association d'éducation populaire et comme telle rattachée aux services de la Jeunesse et des Sports. Après que furent rappelés les buts de cette Union, buts précisés dans la lettre accompagnant le projet de statuts adressé à chaque société, lecture des statuts est donnée à l'unanimité ces statuts sont approuvés.

Election du comité départementale. — Sont élus pour 3 ans à l'unanimité les 9 membres du comité: MM. Baliteau Gaston (Disay), Bourreau Guy (Civray), Delage André (Poitiers), Dhumeau Robert (Châtelleraut), Faure-Muret (Poitiers), Hélène Marcel (Chauvigny), Lecompte Raymond (Loudun), Lusson Rémy (Mirebeau), Vidéau Pierre (Châtelleraut).

Pendant la suspension de séance, le comité se retire pour désigner son bureau élu pour 1 an et ainsi constitué: Président, M. Dhumeau R.; vice-président, M. Hélène; secrétaire-trésorier, M. Pierre Vidéau; secrétaire-trésorier adjoint, André Delage.

Reprise de l'Assemblée générale. — Après délibération l'assemblée fixe à 15 F la cotisation départementale annuelle à l'Union et qui sera versée au C. C. P. de l'Union ouvert dès que reconnaissance de cette association sera parue au J. O.

Pour 1967: Assemblée générale de l'Union à Mirebeau.

Pour 1968, assemblée générale de l'Union à Coubé-Verac.

Projets. — Concours de musique à Mirebeau à l'occasion du centenaire de la société Philharmonique le 4 juin 1967; festival de musique 1968 à Lusignan pour fêter le renouveau de la «Lyre Mélusine».

Comité directeur de la Fédération. — M. Beden, de Poitiers, étant démissionnaire, M. De Cock, directeur de l'Union Musicale de Civray est désigné pour le remplacer.

### DISQUE et MUSIQUE

161, rue de Rennes, Paris-6  
Tél. 548-63-37

96, boul. du Montparnasse  
Paris-14<sup>e</sup> Tél. 326-72-52

Achat - Vente - Echange  
de tous instruments  
de musique

Prix spéciaux aux fanfares

### SUCY-AU-BRIE

#### La Musique Municipale fête Sainte Cécile

Le 20 novembre 1966, l'église Saint-Martin s'est avérée trop petite pour recevoir tous les fidèles de la paroisse venus pour pouvoir assister à une messe en Musique à laquelle participait la Musique Municipale. Des œuvres de choix composaient le programme: Jûdex, (de Gounod); Intermezzo, Aristienne (de Bizet); Ave Maria (de Schubert) au cours duquel nous avons apprécié hautement la voix très cultivée du ténor Arnalis, soliste à l'O. R. T. F., accompagné à l'orgue par la talentueuse organiste Mme Girard; Célèbre Largo (de Haendel); Le Téméraire, martèlement exécuté par la batterie-fanfare et ses sept trompes de chasse.

A l'issue de cette messe, un petit concert fut donné devant le monument aux morts, puis les musiciens et amis de la Musique se rendirent à la salle des réunions de l'ancienne mairie, où M. Henry, maire-adjoint (en l'absence de M. J.-M. Polier, député-maire de Sucey-en-Brie) présida un vin d'honneur offert par la municipalité.

Avant le toast, M. Fischer, président de la Musique Municipale, adressa une élogieuse allocution en faveur du chef de musique M. Colin. Il procéda ensuite avec lui à une remise de diplômes et de médailles savoir: M. Mercier, sous-directeur et MM. Fragon, Mothe-ro, Pouyet, Gallot; La médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France et à tous pour plus de 40 ans de dévouement à la cause de la Musique Populaire.

Cette belle société de jeunes surtout et en pleine évolution, na pas 4 ans d'existence. Partis à zéro, elle compte à ce jour: 70 exécutants dont 30 musiciens (20 jeunes et 10 adultes).

D'autres jeunes musiciens sont en formation.

## TOULOUSE - PYRÉNÉES (318m.)

- MOIS DE JANVIER 1967 - 1<sup>er</sup> trimestre 1967  
«BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY»  
(Tous les dimanches, de 18 h. 25 à 19 h.)
- 1<sup>er</sup> JANVIER 1967  
Pralinette, polka pour cornet (soliste: Albert Calvayrac), F. Romain; La grande Iza, schottisch, A. Lamotte; La frileuse, mazurka, Ch. Lambert - V. Bajus; Fête en Alsace, valse, Jean Rignac; Flamberge-an-vent, quadrille, Ziegler-Lamotte.
  - 8 JANVIER 1967  
Gouttes d'or, polka pour clarinette (soliste: Armand Médous), Fabius Bressy; Gracense, schottisch, F. Andrieu; La vie en rose, mazurka pour cornet (soliste: Albert Calvayrac), F. Andrieu; Léva, valse, G. Allier; Baby, quadrille, H. Gagnaire.
  - 15 JANVIER 1967  
Les forgerons, polka (trombone solo: Michel Culasso), Blégère; Florella, schottisch, Louis Molsello; Gentillette, mazurka pour clarinette (soliste: Armand Médous), F. Deydier; Belle inconnue, valse, G. Allier; Le roi du jour, quadrille, P.-N. Labole.
  - 22 JANVIER 1967  
En devisant, polka pour 2 trompettes (solistes: A. Calvayrac et A. Philibert), F.-P. Loup; Linette, schottisch, H. Paradis; Lucette, mazurka pour clarinette (soliste: Armand Médous), F. Molsello; Ghana, valse espagnol, F. Andrieu; Les Segas-Bourbon, quadrille créole, J. Barrès, G. Parès.
  - 29 JANVIER 1967  
La tourterelle, polka pour petite flûte (soliste: Jacques Ti-berge), E. Damaré; Chic-au-Ré, schottisch, F. Romain; Les charmes de la vertu, mazurka (trombone solo: Michel Culas-so), Blégère; Simple et jolie, valse, Z. Bajus; Mirebeau, quadrille, A. Corbin.

**Questions diverses.** — Quelques précisions sont données sur l'incorporation des jeunes recrutés comme musicien — Rappel est fait en ce qui concerne l'observation méticuleuse et rapide des directives données dans le bulletin F. S. M. O. Invitation pressante est faite à la création de nouvelles écoles de musique et à présenter des élèves aux examens.

Effort est demandé pour la participation au concours de Mirebeau en 1967.

Comment former un jeune musicien. — M. De Cock ayant accepté de faire un exposé pour faire profiter l'assemblée de ses connaissances et de son expérience, qu'il en soit vivement remercié, il a tenu les auditeurs captivés par les intéressantes informations qu'il a données.

Ideé maitresse de l'exposé. — Nos écoles de musique ne sont pas des conservatoires. Notre but former rapidement des musiciens pour les amener sur les rangs de la société. Il faut rejeter toute «fourmilière». Le temps court dont on dispose est maître et commande notre méthode.

1) Base : Le solfège rythmé ;  
2) Temps court est consacré à la théorie, des cahiers préparés par M. De Cock sont utilisés à cet effet ;

3) En général l'instrument au bout d'un an. L'enfant choisit son instrument guidé par son professeur ;

4) Choix d'une méthode ;  
Les méthodes sont nombreuses : Critère : méthode progressive et rapide qui gagne du temps, méthode

basée sur le rythme ou théorie et solfège sont mentionnés de front avec l'étude de l'instrument.

M. De Cock recommande d'accord avec M. Delage, éditeurs et auteurs des méthodes qui répondent à ces critères.

Savoir intéresser et garder les jeunes. — Dès que possible et le plus tôt sera préférable, musique d'ensemble, formations de jeunes quatuor ; présentation au public (heureux exemple de Couhé où notre ami Lemarchand a réussi dans ce domaine).

M. De Cock est chaleureusement applaudi et remercié.

Après que M. Dhumeau ait tiré la conclusion de cette réunion tenue sous l'emblème de l'amitié et de l'Union concrétisée par la création de l'Union Musicale départementale et vanté la musique populaire, M. Guaud leva la séance en invitant tout le monde au vin d'honneur que M. le maire offrit dans la magnifique salle des fêtes.

**Brillante Sainte Cécile à Mirebeau**

Toujours très réussie, cette année la fête de sainte cécile a été fêtée dignement par la société philharmonique. C'était l'occasion de présenter à la population mirebaloise le nouveau chef en la personne de M. André Delage, professeur au conservatoire de Poitiers. Après le départ de M. Couillaud qui assistait à la manifestation et à qui la Fédération présente ses vifs remerciements pour l'œuvre de rénovation et pour l'impulsion qu'il a donnée à la musique M. Delage, chef sympathique et talentueux a présenté un programme musical de choix. A la messe un concert a permis à l'assistance de goûter « La Marche des Ruines d'Athènes » et « Trio » de Beethoven, l'« Aria » de Bach, la marche religieuse d'Alceste Gluck. Le quintette Delage (Hautbois flûte saxo) a ravi les mélomanes.

Au cours du banquet de 120 couverts où le « tout Mirebeau » était présent on notait parmi les convives la présence de M. le ministre Raffarin, M. Paraire, maire, M. Dhumeau, président-adjoint de la Fédération et président de l'Union départementale, M. Lussou président de la Société, entraîneur d'hommes, remercia les personnalités et invita la population à se préparer à fêter en 1967 le centenaire de la Philharmonique lors du concours prévu pour le 4 juin.

A l'issue du banquet, un concert sous parquets clôtura la fête musicale. Au programme, Pas redoublé de Wetsch, « A travers nos provinces », « Fantaisie sur Mireille » et après un chœur à deux voix interprété par les élèves de l'Ecole de Musique, 2 pas redoublés « Flère allure » et enfin « Salut à la philharmonique » de Georges David compositeur et écrivain mirebalois.

Bravo à la Philharmonique de Mirebeau.

défenseur des sociétés musicales et chorales au sein du Conseil Général était là avec son sourire et sa bonhomie coutumière pour nous recevoir en son Hôtel-de-Ville. Je n'insisterai pas sur les paroles

de bienvenue qu'il sut trouver en l'occurrence. C'est avec simplicité et cordialité qu'il s'adressa à tous les présidents et responsables de 19 sociétés musicales et chorales représentées à cette assemblée. Il

nous assura à nouveau de son appui le plus complet pour tout ce qui touche la musique populaire, aussi bien sur le plan départemental que sur le plan de la ville de Tournon, qu'il administre depuis de très nombreuses années.

Etant donné l'importance capitale de la musique dans la formation culturelle, il souhaite de tout cœur que toutes les municipalités qui ont le grand privilège de posséder dans leurs villes ou villages des sociétés musicales ou chorales apportent tout l'encouragement nécessaire à ces groupements, en accordant, à l'exemple de son conseil municipal, des subventions de plus en plus substantielles qui correspondent vraiment à l'indice au coût de la vie, et ne soient pas hélas, comme dans beaucoup de cas, des subventions ressemblant à des aumônes.

L'allocation du président d'honneur de l'Union des sociétés musicales de l'Ardèche est sanctionnée comme il se doit par de chaleureux applaudissements.

Naturellement c'est M. Charles Bourguignon, notre sympathique président départemental, qui adresse en son nom personnel et en celui de tous les congressistes les remerciements les plus sincères pour l'inlassable dévouement et la ténacité avec lesquels M. Roche De France appuie notre groupement et par la même la musique dans notre beau Vivarais.

Le président départemental adresse également ses remerciements les plus sincères à tous les membres présents et dit aussi sa joie d'avoir à ses côtés le président Rolando qui consacre tous ses loisirs dimanches et semaines à la vie et au développement de la musique.

Pour tout le dévouement des deux présidents, les congressistes ne peuvent manquer d'applaudir vivement.

Votre secrétaire-trésorier départemental vous donne ensuite lecture de l'inévitable compte-rendu et, suivant l'usage, brosse un rapide tableau de la précédente assemblée départementale. Il rend également compte de la situation de la trésorerie du bureau de l'Union, et ces deux exposés furent approuvés par tous les délégués.

C'est de nouveau M. Charles Bourguignon qui intervient dans la poursuite de la réunion. Il demande à M. Jean Fucili, un des vice-présidents du groupement, qui a désiré être relevé de ses fonctions à cause de ses nombreuses occupations professionnelles, de rester en place au sein du bureau départemental où son action est si prépondérante auprès des services de la Préfecture. Devant la pression exercée, M. Fucili revient sur sa décision et accepte de rester autour de ses amis.

Cette décision est accueillie avec un très grand plaisir par tous les membres présents.

La question du Festival pour 1966 est ensuite longuement discutée, et la ville de Tournon si bien représentée à cette réunion est vivement sollicitée, mais la décision ne pourra intervenir qu'ultérieurement, compte tenu du fait que le centenaire de l'Harmonie Municipale pourrait être fêté en cette circonstance.

M. André Jourdan, président pencherait pour l'organisation d'un concours musical annuel qui serait peut-être plus facile à réaliser qu'un grand festival, toujours onéreux. Au cours de la discussion, on émit l'idée qu'une subvention importante fut attribuée par le département à la société organisatrice.

En égard à l'insistance d'un chacun pour que Tournon réalise un festival qui sera le neuvième depuis la Fondation de l'Union en octobre 1950, M. le maire promet le meilleur appui de sa municipalité pour faciliter pareille organisation. Pour conclure, les dirigeants de Tournon feront connaître leur décision les premiers jours de janvier afin qu'en cas d'impossibilité le bureau départemental sollicite un nouveau groupement. La répartition de la subvention départementale.

M. Georges Liverols, vice-président, propose pour l'année à venir que l'ensemble des Sociétés consentent à verser au bureau de l'Union départementale une somme à déterminer. Ceci permettrait au bureau de rembourser les frais des responsables départementaux à l'occasion de leurs déplacements. Dès que les beaux jours reviendront, il sera pris contact avec quelques représentants des sociétés musicales en sommeil de certaines régions afin d'étudier la possibilité de les voir renaitre.

M. Bourguignon sera donc chargé de cette relance et, si besoin est, il sera fait appel éventuellement à M. Aramis Mercier, de Vals-les-Bains, ex sous-chef de la musique des Equipages de la Flotte de Toulon.

Comme chacun le sait, la tâche se révèle rude et ingrate. Il faudra beaucoup de persévérance et de diplomatie pour entreprendre les premières démarches.

Ainsi donc, depuis notre dernière assemblée annuelle du 14 novembre 1965, nous avons enregistré avec satisfaction la reprise d'activité de la fanfare Lamastroise si chère à M. Lauber. Bien entendu, il a fallu de nombreuses démarches du président Charles Bourguignon pour relancer tous les rotages qui ont contribué à sa reprise et, M. le maire Grandoles a tenu compte de tous les arguments déployés par notre président départemental pour faciliter cette renaissance. Tous les dévouements et toutes les bonnes volontés doivent être chaudement félicités en cette circonstance.

En conséquence, l'Union Départementale a gagné une première manche, et nous pensons qu'au cours de la prochaine année, d'autres suivront.

L'effectif de notre Union se trouve grossi de quelques sociétés, puisque de 31 inscrites en 1965 nous en décomptons à ce jour 35. La fanfare de Saint-Péray qui vient de redémarrer après de nombreuses

# Société des Éditions PHILIPPO Consortium musical

24, boulevard Poissonnière PARIS (9<sup>e</sup>) Tél. 824-89-24

## COLLECTION GUITARE

### ENSEIGNEMENT

- WORSCHSCH Solfège appliqué à la guitare, 2 cahiers. Enseignement pratique de la guitare (franç.-angl.) 1<sup>er</sup> vol.
- » » Enseignement pratique de la guitare en 5 fascic. Grilles d'accords.
- CARCASSI Méthode 1<sup>er</sup> volume.
- » Méthode 2<sup>e</sup> partie (études).
- ZINCONNE - MEGALOS La guitare de jazz.
- ZINCONNE Tableau d'accords de guitare jazz.
- RAWSON Méthode classique, jazz, flamenco et accompagnement.
- MEISSONNIER Méthode élémentaire.

## RECUEILS DE ROMAIN WORSCHSCH

- 1<sup>er</sup> Recueil 15 pièces très faciles
- 2<sup>e</sup> Recueil 9 pièces de facile à assez difficile
- 3 Recueil 20 pièces faciles opus 61

Les grands Maîtres classiques (de Rameau à Tschairowski) : 10 pièces

## MORCEAUX SEPARÉS

- ALBINONI Adagio (révision Picard).
- BACH Menuet n° 3 (révision Worschsch).
- » Menuet op. 20 (révision Worschsch).
- » Menuet et bourrée (révision Worschsch).
- » Musette (révision Worschsch), 1 ou 2 guitares.
- » Prélude pour le luth (révision Worschsch).
- BRAHMS Valse (révision Martin).
- CHOPIN Tristesse-étude n° 3 (révision Worschsch).
- DELAUNAY Brumes n° 1 sur le matin - n° 2 Dans le soir.
- » Ombre d'Espagne.
- » Guitare extatique.
- » Petite dissertation en la majeur.
- » 3 pièces : Arabesque au Soleil, Edelweiss, La Pergola.
- » Impressions de voyage
- » Petit train panoramique, Grottes et effets d'eau, Souvenirs de Kufstein.
- HAYDN Andante de la symphonie « la surprise » (révision Worschsch).
- » 2 airs oubliés (valse-pavane).
- LEGROS Au gré des vents (berceuse-chanson).
- LULLI Menuet du bourgeois gentilhomme (révision Martin)
- MARTIN Danse poitevine, violon et guitare.
- » Bourrée d'Auvergne, violon et guitare.
- MOZART Berceuse (révision Martin).
- » Menuet de Don Juan, 2 guitares (rév. Worschsch).
- ROSSINI La danza, 1 ou 2 guitares (révision Jonato).
- SCHUMANN Gai laboureur (révision Worschsch).
- » Premier chagrin (révision Worschsch).
- » Sicilienne (révision Worschsch).
- SOR 5<sup>e</sup> étude en si mineur.
- AUTEUR INCONNU Choral des adieux (révision Worschsch).
- WORSCHSCH Air à danser (anonyme), pour 1 ou 2 guitares.
- » Caprice (ange ou démon), op. 90.
- » Caprice n° 3.
- » La catherinette, pour 1 ou 2 guitares.
- » Etude dans le style slave, op. 73.
- » El patio (dans le style flamenco).
- » Evocation espagnole, op. 74.
- » 1<sup>er</sup> fantaisie en mi (un orage dans la montagne).
- » Fileuse.
- » Guajira (danse cubaine).
- » Improvisation, op. 102.
- » Josiane (valse), op. 58.
- » Malaguena (flamenco).
- » Marly-le-Roi, 1 ou 2 guitares.
- » Méditerranée (suite), op. 59, n° 1 orage en mer - n° 2 sérénade près des grèves - n° 3 rapsodie espagnole.
- » Menuet (style ancien), pour 3 guitares.
- » Nocturne n° 7 (l'adieu), op. 64.
- » Nocturne n° 8, op. 78.
- » Oiseau mouche, op. 104.
- » Petite cantilène.
- » 6 pièces n° 1 marthinette (sérénade), n° 2 air villageois (pastorale).
- » n° 3 eglogue (pastorale), n° 4 nicea (tango).
- » n° 5 souvenirs de Provence, n° 6 nocturne.
- » Extrait des 6 pièces pour 2<sup>e</sup> guitare : marthinette, nicea, souvenir de Provence (valse).
- » Prélude (le va et vient), op. 72.
- » Ronde des damoiselles, pour 1 ou 2 guitares.
- » La santa Giula.
- » Sérénade en Andalousie, op. 82.
- » 1<sup>er</sup> suite, n° 1 prélude, n° 2 Allegretto grazioso. n° 3 adagio cantabile, n° 4 allegretto pastoral
- » Sur le chemin des sloux.
- » La tourbillante, pour 1 ou 2 guitares.
- » Versailles, op. 80, n° 1 madrigal, n° 2 air de flûte, op. 80, n° 3 air de ballet, n° 4 a Trlanon (menuet).
- » Versailles, la même suite, pour 2 guitares.
- » Vicux manège.
- » Volga.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE COMPLET

## VANDOREN

MANUFACTURE

## d'Anches et Becs

pour instruments

de musique

56, rue Lepic, PARIS-18<sup>e</sup>

Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

# SEINE-ET-MARNE

## FONTAINEBLEAU

Ouvrant la suite des manifestations annuelles la société philharmonique a donné dimanche 20 novembre à l'église Saint-Louis un programme choisi d'œuvres classiques ou modernes devant une nombreuse assistance, sous la direction de P. Flévet.

À l'orgue : Mlle G. De la Salle.

## COULOMMIERS

Très belle exécution à l'église, à l'occasion de la sainte cécile sous la direction autorisée de M. Chalumeau recevant, il y a quelques mois une haute distinction dans le mérite national. M. Chalumeau a été fêté par ses musiciens dans un grand banquet présidé par de hautes notabilités, le dimanche 20 novembre.

## PROVINS

Vedette de la région, M. Perathoner, premier prix du Conservatoire supérieur de Paris obtint de sa grande formation dimanche 27 novembre, des effets dignes d'une société de professionnels : c'est tout dire.

Secondé par le plus sympathique des présidents : M. Renard, l'Harmonie Provenoise jointe à la société de tambours, clairons, fanfare, de M. Kenner. Se classe en tête parmi

les meilleurs sociétés départementales.

## MONTEREAU

On connaît les difficultés rencontrées par certaines sociétés à maintenir leur activité : il faut rendre hommage à M. Billaud, directeur de l'Harmonie et la messe de Sainte-Cécile du dimanche 20 novembre fut une belle preuve de ce dévouement et remarquait la présence de l'ancien chef M. Duval si sympathiquement connu à Montereau.

## DAMMARE-LES-LYS

Le banquet annuel de la fanfare a eu lieu samedi soir 26 novembre réunissant les présidents et directeurs régionaux, et surtout l'animateur M. Chevrier dont la présence est si utile au développement de l'art musical.

## CHELLES

La ville de Chelles célébrera le centenaire de son harmonie municipale si artistiquement dirigée par M. Rousseau ex-membre de la Garde Républicaine. Notre sympathique et si dévoué président de la Confédération musicale présidera toutes les manifestations.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Puvelland secrétaire, 40, avenue des Abbesses à Chelles

# SUD-EST

## ARDECHE

Dimanche 13 novembre 1966, Assemblée Générale des Sociétés Musicales de l'Ardèche.

### RAPPORT MORAL

M. le député maire  
M. le président Fédéral,  
M. le président départemental,  
MM. les présidents, chers MMrs...  
Il y aura excitement un an de moins, se tenant dans l'accueillante salle des conférences où nous nous retrouvons en ce moment la traditionnelle assemblée générale annuelle de notre Union Départementale.

Cette réunion était présidée par M. Charles Bourguignon, le toujours jeune et dynamique président départemental, et M. Gabriel Rolando, l'infatigable président de la Fédération du Sud-Est, toujours sur la brèche lorsqu'il s'agit d'apporter ses encouragements et ses sages conseils et de transmettre un peu de sa flamme à tous ceux qui s'intéressent à la musique populaire.

Bien entendu, les membres du bureau de l'Union Musicale Ardéchoise formaient une importante corbeille autour des présidents et du premier magistrat de la riante sous-préfecture des bords du Rhône.

En effet, M. Roche De France qui est comme chacun, le sait, le grand

## VIENT DE PARAITRE

MAITRES ANCIENS

## DE LA MUSIQUE FRANÇAISE

Collection publiée par

L'Association des Amis

d'Henry EXPERT

et de la Musique Française

Ancienne

Série des compositeurs

et auteurs parisiens

1<sup>er</sup> volume, consacré à

## JEHAN PLANSON

Airs mis en musique

à quatre parties (1587)

Restitués par

HENRY EXPERT et

ANDRE VERCHALY

Introduction par

André VERCHALY

ÉDITIONS

HEUGEL & Cie

années de sommeil, avec M. Jean Pupier, président et M. Blanc comme directeur. La Chorale Valsoise qui depuis janvier 66 a donné son adhésion à notre groupement. Nous saluons également la reprise d'activité de la Société des Trompettes Privadoises si chère au président Fucill et dans le Haut du département, les Trompettes de Davézieux grâce au courage de quelques mordus qui ont noms, Guigal, Dessemond et Chomat etc. etc. Ces sociétés-clicques ont d'ailleurs déployé depuis quelques mois des activités sérieuses en prêtant leur concours à de nombreuses manifestations régionales.

L'Union Départementale Ardéchoise a un effectif à ce jour de 35 sociétés musicales et chorales couchées sur ces dépliant. Vous constaterez, MM., que petit à petit son effectif s'agrandit et qu'il représente les trois quarts des sociétés du département qui perçoivent des subventions. A ce sujet, nous avons des remerciements à adresser à M. le préfet et au Conseil Général qui ont bien voulu nous consulter et tenir compte des décisions prises à notre précédente assemblée générale sur la répartition des subventions allouées par le département.

En cette circonstance, nous prions M. Roche-Defrance, président de la Commission des Finances, d'accepter nos sincères remerciements et de les renouveler à M. le préfet de l'Ardèche et à tous les conseillers qui ont bien voulu comprendre le point de vue du bureau départemental dans la répartition de la somme figurant au budget réservé aux sociétés musicales et chorales de l'Ardèche.

Après plus de 15 ans d'existence, l'Union des Sociétés Musicales qui a vu organiser sous son égide 9 festivals et apporter tous ses encouragements aux Sociétés placées sous sa tutelle, suivant les directives reçues de la Fédération du Sud-Est dont elle dépend peut se féliciter de voir ses efforts couronnés grâce à l'inlassable dévouement de ses dirigeants dont la cheville ouvrière, M. Charles Bourguignon, a toujours apporté et donné le meilleur de lui-même. Au cours de ses nombreux déplacements dans l'ensemble des régions du département, il lui est souvent arrivé de confondre son travail de prospecteur commercial avec celui de président tellement il a eu à cœur de voir prospérer cette Union.

Nous ne savons comment lui exprimer notre gratitude si ce n'est en vous demandant chers MM., de ne pas lui ménager vos applaudissements.

Le mot de président fédéral. M. Gabriel Rolando l'inépuisable numéro 1 de la Fédération du Sud-Est, dit sa joie de se trouver parmi nous et après avoir salué tous les présents et remercié M. le député-maire d'être avec nous, insiste fortement pour que Tournon se charge de l'organisation du festival.

Il rappelle également que toutes les Sociétés dépendant de notre Union doivent obligatoirement adhérer à la Fédération du Sud-Est. Il signale une nouvelle fois l'œuvre du Gros Sou Orphéonique qui vient en aide dans certaines circonstances aux musiciens et à leurs familles.

L'orateur après avoir constaté l'effort du département sur le plan financier, souhaite que cet effort se propage encore plus abondamment dans les années à venir et pour cela il compte sur toute la persuasion du président de la commission des finances auprès de ses collègues.

Il parle du recrutement des jeunes musiciens dans les formations militaires et pour cela les invite à se présenter aux examens. M. Rolando insiste sur la nécessité de l'Union Fédérale sur le plus grand bien des sociétés elles-mêmes et la collaboration avec toutes les organisations de culture musicale « A cœur joie » par exemple, si bien représentée ici par M. Paul Charles le si dévoué et compétent directeur de la chorale Belle Route de Tournon. Le président demande ensuite que l'on soit vigilant avec les assurances de la Confédération qui sont la marque de l'esprit de fraternité des musiciens entre eux.

J'oublie l'empresse beaucoup de choses, mais j'ai l'impression qu'il faut que j'abrege afin de ne pas abuser de la patience de vous tous.

M. Rolando demande à tous les présents de continuer à se dévouer davantage pour que la musique connaisse un essor encore plus grand à travers notre beau Vivarais.

Cette péroraison du président fédéral fut longuement applaudie et sur les instances de M. le député-maire, au nom de la Municipalité Tournonnaise nous prenons la direction du caveau du château ou un vin d'honneur était offert à tous les congressistes. A. CONSTANTIN.

Le 9<sup>e</sup> festival départemental des 11 et 12 juin 1966

Il s'est déroulé, comme chacun le sait les 11 et 12 juin dans la charmante et accueillante ville de Tournon.

Cette manifestation qui a débordé le cadre départemental était placée sous le patronage de l'Union des Sociétés Musicales de l'Ardèche et bien entendu de la Fédération du Sud-Est.

Le Comité d'honneur comprenait avec M. le préfet de l'Ardèche M. le sous-préfet de Tournon, M. le député-maire, divers parlementaires et conseillers généraux et plusieurs personnalités qu'il me paraît inutile de dénommer séparément.

En dehors des trois sociétés musicales et chorales (Harmonie Municipale, Clique de l'Union Nautique, Chorale Belle-Route) qui représentaient la vie musicale de la cité ces festivités étaient organisées par le comité des fêtes qui avait la charge de mettre au point et dans tous les détails cette grande manifestation musicale.

Que dire sur ces fêtes pour l'observateur et le participant musicien qui a pu être à ce rendez-vous qu'elles furent une réussite presque parfaite grâce au nombre de bonne volonté des membres composant ce comité.

De la musique du chant du folklore il y en eut dans tous les coins et recoins de la ville de Tournon — aucun quartier ne fut oublié au cours des journées de

de ces journées par les moyens qu'ils ont bien voulu mettre à la disposition du comité des fêtes pour que rayonne encore davantage la musique le chant et le folklore. A. CONSTANTIN

#### Union des Sociétés Musicales de la Drôme Compte-rendu du congrès départemental du 9 octobre 1966 Salle des fêtes à Saint-Vallier

Les délégués sont déjà très nombreux lorsque le président Mayeux ouvre la séance à 9 h. 40.

Absences excusées, M. Plc, président du conseil général, député-maire de Montélimar; M. le sénateur Verilhon sénateur-maire de Die; M. Lefebvre-Ganne, directeur pour la Drôme de jeunesse et sports; M. Henri Durand, maire de Bourg-de-Péage, conseiller général (mais qui fera son entrée avant la fin de la séance); M. Gabriel Rolando, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, empêché par un congrès difficile, mais représenté; M. Junillon, conseiller économique et social.

Notre président est entouré de MM. Valette, représentant M. le préfet; Pierre Didier, député de

musiques rurales; 12 juin festival de Tournon, avec le concours de huit sociétés drômoises (après accord avec notre union départementale et l'organisation ardéchoise); Congrès Fédéral de Chambéry les 25-26 juin à Chambéry; M. Cochard prend la parole pour demander que soit établi, dans la Drôme, un découpage en secteurs avec obligation, pour les sociétés d'un secteur de se prêter mutuellement des éléments pour l'organisation de concerts-fêtes. Après discussion M. Cochard est prié de présenter, noir sur blanc, son vœu par une lettre adressée au président Mayeux, afin que le comité-directeur en prenne connaissance cette lettre n'est jamais parvenue.

Il est parlé ensuite des demandes de récompenses d'après la nouvelle formule inaugurée le 1<sup>er</sup> janvier dernier.

La conclusion de ces travaux est tirée par le docteur Schoenberg, maire, qui félicite les délégations pour l'esprit dans lequel ils se sont déroulés et, en particulier, le président Mayeux qui a su les conduire à si bonne fin. Il termine en souhaitant prospérité et longévité aux sociétés de musique de la Drôme.

Deuxième secteur, le 16 avril salle de la mairie de Chabeuil. — Sociétés convoquées 25 sociétés représentées 15, excusées 4, absentes 6 membres du comité-directeur présents: MM. Garnier, Thibaud, Mettlot, Surlin, Perdiolle. Excusés Mlle Chaix, M. Meiland.

Environ 45 délégués garnissent la salle lorsque, à 21 h. 10 M. Mayeux déclare la séance ouverte. A la table d'honneur M. le président Mayeux, M. Bretouze conseiller général; Pasquier, maire; Bellon, président de la fanfare, Garnier, vice-président départemental; Cherpe, secrétaire-trésorier général.

La parole est donnée à M. Jean Bellon, nouveau président de la fanfare, qui remercie les délégations d'être venues si nombreuses, et leur apporte le salut fraternel des musiciens chabeuillais. C'est ensuite à M. Pasquier de parler au nom de la municipalité et de la population de sa ville, signalant l'effort fait pour avoir, à Chabeuil, une musique importante et dévouée aux causes de sa ville.

M. Mayeux nous dit sa joie de se trouver dans une cité qu'il connaît bien, et remercie à son tour les délégations.

C'est ensuite le processus de Saint-Rambert-d'Albon qui se déroule: subvention, examens fédéraux d'élèves etc...

Activité. — Le secrétaire Cherpe fait part à l'assemblée du vœu déposé à Saint-Rambert-d'Albon, par M. Cochard, directeur de l'Harmonie de cette ville, ayant sujet à la création de secteurs dans la Drôme. Le projet proposé par M. Cochard devait être adressé à M. Mayeux pour être discuté en comité-directeur; lettre non adressée.

Notre secrétaire parle des demandes de récompenses dont la nouvelle manière de procéder a été inaugurée le 1<sup>er</sup> janvier avec des imprimés spéciaux.

Le président départemental donne lecture d'une lettre que lui remet le secrétaire de la fanfare de Chabeuil. Cette lettre est un rapport sur l'effort fourni par la municipalité locale. Elle est édifiante sur ce que peuvent faire les édiles municipaux lorsqu'ils sont décidés à aider leur société musicale.

M. Mayeux revenant sur son idée concernant les tenues, M. le maire annonce son intention de présenter ce vœu à son conseil.

Il est ensuite question du centre culturel de Vesc; M. Garnier en parle avec réserve. La séance est levée à 22 h. 30 pour s'approcher du vin d'honneur offert par la municipalité.

M. Bretouze, lui aussi musicien, prend la parole pour dire toute sa satisfaction d'avoir assisté à nos travaux. Il regrette que ses occupations ne lui permettent plus de pratiquer la clarinette. Il souligne les mérites des responsables de sociétés. Il reste foncièrement musicien et notre défenseur au sein de l'Assemblée Départementale: « Si un jour il n'en restait qu'un je serais celui-là » ajoute-t-il.

Et l'on se sépare heureux de s'être retrouvés en amis partageant le même idéal: Défendre la musique.

L'on se trouve ensuite pour le troisième secteur à Saillans le 30 avril. Ici, le nombre des délégués est moins important. L'éloignement des Sociétés du Sud de la Drôme y est pour beaucoup. Sur treize sociétés six sont présentes, deux excusées, cinq absentes.

Il y a là, autour de M. Mayeux, M. Coupis, maire de Saillans et président d'honneur de l'Alliance Saillannaise (dont notre président de l'U. D. est lui-même président actif), M. Audibert, conseiller général; M. Gaynard, président du syndicat d'initiative; M. Hausil, directeur des Etablissements Hausil et vice-président d'honneur de l'Alliance Saillannaise; MM. Besset, vice-président et Cherpe, secrétaire-trésorier de l'U. D.

Le déroulement de la séance est le même que celui des réunions précédentes à Saint-Rambert d'Albon et Chabeuil. Parmi les questions évoquées, M. Gaynard envisage la possibilité du Congrès Départemental à Saillans, en 1968, jumelé à d'autres manifestations.

M. Mayeux remercie à nouveau les personnalités et délégations de leur participation à nos travaux.

ACTIVITES DES SOCIETES EN GENERAL

1965 — 3 octobre à Romans. — Il y a déjà un an que la foire-exposition organisait un magnifique défilé groupant 9 sociétés drômoises. Elles y ont obtenu par leur tenue un gros succès.

1966 — 24 avril à Valence. — quatrième édition de la Journée des musiques rurales où, comme vous le savez, chaque groupe-

**CHEF DE MUSIQUE**  
ECUSSONS BRASSARDS  
pour vos FANIONS  
BRASSARDS  
Attributs brodés mains  
métier suisse  
**Les Brodeurs**  
REUNIS  
84, rue des Archives, PARIS-3  
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50  
Se recommander au journal

ment se produit, sur le kiosque, devant un jury présidé par M. Mayeux.

Sept clicques y participaient. Ce fut celle des sapeurs pompiers de Nyons qui enleva la Coupe réservée aux Clicques.

Toutes les Sociétés reçurent une coupe.

Par ailleurs, la Musique Rhodanienne de Valence, et l'Alliance Valentinoise, classées hors concours en 1965, ne se présentaient pas devant le jury. La présence d'autre part du Réveil Orangé et de la Fanfare du 13<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Alpins a complété un après-midi musical que seule la musique, peut procurer. A ce propos, les organisateurs Valentinois songent déjà à se mettre en rapport l'an prochain avec des sociétés fédérées de l'Ardèche. Cette idée vient d'ailleurs d'être mise au point par la Foire-Exposition de Romans.

12 juin, festival de Tournon. — Nos dirigeants de l'U. D. avaient accepté, sur une demande des organisateurs, que ces derniers contactent des Sociétés Drômoises, aucun festival n'étant prévu dans notre Département. De ce fait, huit sociétés de notre UD ont participé à ce festival, y compris l'Harmonie Romaneuse, musique d'honneur.

Concours de Chabonnères. — Participation heureuse de Mandolines Estudiantines de Valence, qui s'y est taillé un beau succès.

#### ACTIVITES DES COMITE DIRECTEUR ET TECHNIQUE

1965. — 4 octobre, Valence, visa des comptes (Cherpe); 9 octobre, Lyon: Comité Fédéral (Mayeux et Cherpe); 10 octobre, Saint-Jean-en-Royans: Congrès Départemental.

1966: 19 février, Saint-Vallier, obsèques de Mme Milhan, épouse du directeur des trompettes St-Vallier (Reynaud); 17 mars Chateaufort-de-Galaure: obsèques de Mme Reynaud, épouse du secrétaire-trésorier adjoint (MM. Mayeux, Cherpe, Henrion, Cailliet, Surlin); 2 avril, Saint-Rambert d'Albon: première réunion de Printemps (MM. Mayeux, Cherpe, Reynaud, Henrion, Cailliet); 16 avril, Chabeuil; Deuxième réunion de Printemps (MM. Mayeux, Garnier, Thibaud, Cherpe); 24 avril, foire-exposition de Valence: Journée de musiques rurales (MM. Mayeux, Garnier, Besset, Thibaud, Cherpe); 30 avril Saillans: troisième réunion de printemps (MM. Mayeux, Cherpe, Besset); 15 mai Beaumont-Montoux: Challenge Bouilliste de l'Amitié (Cherpe); 12 juin Tournon: Festival (MM. Mayeux, Henrion, Cailliet, Cherpe, Surlin, Meiland).

1966. — 25-26 juin, Chambéry: Congrès Fédéral et Festival de Savoie (MM. Mayeux, Reynaud, Cherpe); 27 juin, Romans, Foyer du Théâtre: distribution des prix aux élèves du conservatoire et remise par M. le préfet de l'insigne de l'Ordre national du mérite à M. Mayeux (Cherpe); en août Montolzon: funérailles de M. Sauvan, vice-président de la fanfare (M. Besset); 3 septembre à Lyon: Comité Fédéral (MM. Reynaud Cherpe).

#### COMITE TECHNIQUE

1965. — 7 novembre à Lyon: Congrès des Comités techniques de la Fédération du Sud-Est (MM. Mayeux, Chalenet, Reynaud).

1966. — 8 janvier à Romans: Comité Technique Départemental restreint (MM. Mayeux, Chaix, Reynaud, Cherpe); 22 mai à Romans: Examens Fédéraux d'Elèves (l'ensemble du comité technique); 29 juillet à Mâcon: visite du Stage d'Elèves (MM. Reynaud, Cherpe).

En outre, à la suite d'invitations, l'U. D. a été représentée dans 23 autres manifestations du département, ou concerts, notamment à Albon, Bourg-de-Péage, Romans etc. Examens fédéraux d'Elèves. — 22 mai 1966 à Romans, sous la présidence de M. Mayeux, cette manifestation continue à prendre chaque année, plus d'importance. Lorsque l'on songe aux 45 élèves présents en 1966 à Valence lors de la première édition, on peut se rendre compte combien ces examens sont attendus, chaque année, pour atteindre en 1966 304 candidats pour le solfège et 138 à l'instrument, présentés par 21 sociétés, en 1965 284 au solfège et 138 à l'instrument. Cette poursuite de succès a obligé les organisateurs à étaler les épreuves sur la journée entière; de ce fait, les sociétés les plus éloignées de Romans représentaient leurs élèves le matin, alors que ceux des sociétés les plus rapprochées du centre, étaient convoqués pour l'après-midi.

Subvention des Arts et lettres. — Elle a été attribuée aux sociétés ou écoles de musique ayant présenté des élèves en 1965.

Répartis par la C. M. F. suivant le nombre d'élèves et les résultats obtenus au début de l'année qui suit les examens, elle a été intégralement et immédiatement versée aux 24 sociétés ou écoles de musique bénéficiaires.

De nombreuses récompenses ont été allouées du 1<sup>er</sup> octobre 1966 à ce jour (liste en est donnée). Félicitations à tous les promus, 15 mai à Beaumont-Montoux chal-



Saxophones  
Trompettes  
Clarinettes  
Flûtes, etc...

**Dolnet**  
(31, rue de Rome, Paris - France)  
la Grande Marque  
Française  
catalogue franco sur demande

Jolie qu'ont vécues les Tournonnais et les nombreux visiteurs.

Si le temps menaçant des premières journées d'avant garde laissait planer un doute sur la réussite des galas de plein air particulièrement grandioses les organisateurs furent récompensés de tous leurs efforts et le temps exceptionnellement lumineux et très chaud de la grande journée du dimanche créait une ambiance survoitée.

Il est inutile à mon point de vue de chercher à classer les uns et les autres chaque participant apportant le meilleur de lui-même tant au défilé qu'au cours des nombreux concerts pour la bonne renommée de sa formation musicale et chorale.

Toutes les Sociétés présentes à cette importante manifestation qu'il s'agisse d'harmonies, Fanfares, clicques, chorales et groupe folklorique ont droit à des félicitations pour la renommée de la vie musicale en général et pour l'Union des Sociétés Musicales de l'Ardèche en particulier.

Le concert de gala du dimanche à 17 h., dans le parc du lycée fut magnifique et un régal pour les innombrables auditeurs. Après l'Harmonie Romaneuse si bien dirigée par M. Mayeux et les divers groupes folkloriques apportant une note si pittoresque. Je fus quelque peu enjoué par l'importance des chorales à cœur joie dont la masse et le fond du voix dans tous les timbres laissèrent sur l'auditoire une impression complète d'harmonisation de grandeur et de noblesse.

M. le maire et son conseil municipal doivent être heureux et fiers d'avoir contribué à la réussite

in Drôme, maire de Romans; Malossane président d'honneur de l'U. D.; Vettard, secrétaire général de la F. S. M. S. E.; Maître Ducrot, du comité directeur fédéral.

Après les saluts de bienvenue et les remerciements, M. Mayeux évoque la mémoire de Mme Milhan, épouse du directeur des Trompettes de Saint-Vallier; Mme Reynaud, épouse de M. Paul Reynaud, secrétaire-trésorier départemental adjoint, et de M. Sauvan, vice-président de la fanfare de Montolzon puis passe la parole au secrétaire trésorier Cherpe pour le C. R. d'activité de l'année 65-66.

#### COMPTE-RENDU D'ACTIVITE

EFFECTIF. — L'effectif de l'U. D. se maintient depuis quelques années, malgré la période noire traversée par nos sociétés, ce qui fait penser aux paroles du président d'honneur Malossane: « La Musique Populaire dans notre département ne se porte pas mal ».

Deux sociétés vont être rayées des contrôles, lesquelles ne sont plus en activité et muettes administrativement; ce sont l'Harmonie de Bourdeaux et la Société Musicale et Chorale de Puy-Saint-Martin.

L'effectif de 1965 étant de 58 reste néanmoins à 57 du fait de l'adhésion de la chorale mixte municipale « Musica » de Bourg-de-Péage. Réunions d'Informations de printemps. — M. Mayeux vous en parlera tout à l'heure. Je vais en attendant, vous lire un C. R. succinct de ces trois journées:

Celle du premier secteur s'est déroulée le 2 avril à Saint-Rambert d'Albon, organisée par nos amis de l'Harmonie Rambertoise et de la Clique Municipale. Gros succès. Onze sociétés présentes sur 17 convoquées. Est excusé le Réveil d'Epinouse, retenu par un service. Tous les membres du comité directeur du secteur sont présents. On note, autour du président Mayeux: M. Schoenberg, maire de la ville; M. Cochard, directeur de l'Harmonie, et M. Coludet, président de la Clique. Après les saluts de bienvenue de M. Cochard remplaçant momentanément M. le maire M. Mayeux, dit sa joie de se trouver face à une si nombreuse assistance de délégués, et remercie ces derniers de leur dévouement. Il signale le report de la subvention à vingt mille francs pour 1966.

Après l'annonce des diverses manifestations musicales prévues pour le début de l'année: 24 avril, foire-exposition de Valence, journée des

TOUT CE QUI CONCERNE

## L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES REGNARD

S. A. DENIAU-PIQUET

30, rue de Lisbonne - PARIS-VIII<sup>e</sup>  
Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

Jeune bouillotte de l'amitié. — Ce challenge s'est disputé avec un succès d'affluence et d'organisation. La victoire est revenue à la quadrette de la fanfare d'Erome, commandée par notre ami Henrion, qui a laissé à la batterie-fanfare « Le Réveil », de Châteauneuf-sur-Isère, le soin de mettre sur pied l'édition de 1967.

Sociétés présentées au congrès. — Après pointage, 32 sociétés sont présentes au congrès. 5 sociétés absentes : Châteauneuf-sur-Isère, Batterie Fanfare Le Réveil de la Drôme; Montélimar, Avenir Montilien; Tain l'Hermitage, Cercle Musical; Valence-sur-Rhône, Musique Rhodanienne. Après le compte-rendu d'activité, lecture est donnée du compte-rendu financier de l'exercice 1966-1966. Ces chiffres ayant été contrôlés et paraphés par M. Billot et Serpille, membres de la commission de contrôle, et après déclaration de M. Billot, M. Mayeux met aux voix : 1) Le C. R. d'activité. Adopté sans observation. 2) Le C. R. financier. Il en est de même.

Le secrétaire-trésorier s'adresse aux responsables des sociétés : Assurances. — Je ne saurais trop recommander aux dirigeants de sociétés de bien peser leur responsabilité en cas de non assurance dans les diverses branches (incendie accidents, dommage aux instruments).

Le Journal de la C. M. F. a souligné à plusieurs reprises des exemplaires qui ont été fort onéreux pour les non assurés.

Consultez le fascicule que la Fédération vous adresse au début de chaque année. Vous y trouverez des renseignements sur les formalités à accomplir pour s'inscrire. La C. M. F. de France a obtenu pour vous des tarifs très avantageux.

Gros ou orphéonique. — Rien de changé pour 1967, ni pour les cotisations, ni pour l'allocation-décès qui reste à 144 F.

Cotisations fédérales. — Malgré les avertissements, il y a toujours des trésoriers qui attendent le dernier moment de la cotisation fédérale, cela oblige à des rappels qui font perdre du temps et de l'argent. Sachez que désormais et aucun rappel ne sera plus effectué, et le paragraphe H du règlement intérieur concernant la répartition de la subvention départementale appliqué.

Récompenses. — La commission fédérale a bien débuté dans son rôle d'attribution, dont l'application date du 1er janvier dernier. Toutefois, des Sociétés ayant versé le montant des médailles et diplômes, ont du attendre pendant un certain avant de les recevoir. Cette affaire ayant été débattue à Lyon le 3 septembre, je demande à notre secrétaire général fédéral, M. Vettard, de bien vouloir vous en parler tout à l'heure.

Stade de Mâcon. — Je vous en ai entrevenu au début. J'ai profité en effet de mon passage à Mâcon, le 29 juillet, pour demander à notre ami M. Reynaud, de bien vouloir m'y rejoindre. Ce qu'il a accepté de suite. Nous avons été reçus, comme toujours, d'une façon très cordiale, par M. Mérille, directeur du stade, président de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire. Nous avons pu assister à des cours de solfège, d'instrument et d'ensemble d'anches, convaincus du bon travail qui y est fait. Nos jeunes ont été satisfaits de leur séjour. J'ai personnellement reçu la visite des parents de deux de nos trois stagiaires, venus remercier l'UD de la récompense accordée à leurs enfants.

Compte-rendu d'activités. — Je rappelle aux sociétés qui ne l'ont pas encore fait, que la date limite de l'envoi, est le 31 octobre.

Je vous remercie, Mmes MM., mes chers amis, de votre attention. J'ai fait de mon mieux pour condenser le plus possible mon exposé mais c'est assez difficile de ne pas vous dire ce qui doit être dit. Encore une fois merci.

EXPOSE DE M. LE PRESIDENT MAYEUX Il demande que pendant son exposé, pour ne pas perdre de temps, il soit procédé au vote, à bulletin secret, pour le renouvellement

du tiers sortant du Comité directeur :

MM. Bernard (Montélimar), Besset (Grâne), Cherpe (Romans), Garnier (Valence), Reynaud (Châteauneuf-de-Galaure), lesquels sont rééligibles.

Notre président fait état de deux candidatures déposées : M. Arbaud (chorale La Harpe Bourg-de-Péage) et Perrier (accordéoniste Valentin U. A. I. C. F.)

On aura donc 5 noms à désigner parmi 7 candidats.

Subventions. — Notre président parle ensuite de la subvention départementale qui a été renouvelée à 20.000 F. Il met ensuite l'assistance au courant de la lettre qu'il a adressée au Conseil Général afin d'obtenir, sur le budget d'équipement une allocation tendant à aider les sociétés dans leur désir de leur fournir une tenue uniforme et décente.

Réunions de printemps. — La discussion s'engage sur la question de savoir si ces rassemblements seront renouvelés en 1967, ainsi qu'en a décidé le comité directeur.

sera créé, cette année, un degré débutant réservé aux élèves de première année.

Jeunesse et Sports. — Les démarches vont se poursuivre pour être agréé à ce Ministère.

Livre blanc de M. Missoffe. — Il va vous être distribué le « Dossier blanc », lancé par le ministre de la Jeunesse et des Sports, afin d'exprimer votre point de vue et vos besoins. M. Ducrot, de la Fédération du Sud-Est, vous en parlera dans un instant, ceci pour vous permettre de bien juger la question et d'y répondre dans les meilleures conditions.

Le président Mayeux remarque que dans ce dossier, la musique n'est écartée qu'une seule fois, par le mot « Concert ». Il estime que dans les réponses la nécessité d'inscrire la musique dans l'enseignement général doit être un « leit motif ».

Il fait connaître aussi que, sur son invitation, le comité directeur de l'U.D. a entendu saisir notre congrès de l'opportunité d'obtenir le plus de réponses possibles de nos sociétés et invitant M. Ducrot à traiter de la question.

membres du comité directeur MM. Besset, Cherpe, Bernard, Garnier et Reynaud sont réélus.

Petit festival 1967

La délégation de la Fanfare d'Etolle fait connaître que sa société est décidée à fêter, en 1967, le jubilé de son centenaire et d'organiser à cette occasion un Petit Festival pour lequel elle demande l'aide de l'U.D.

Le président Mayeux lui donne l'assurance que cette dernière lui sera accordée.

Des allocutions sont alors prononcées par MM. Malossane, président d'honneur, Delaye conseiller général, maire de Saint-Vaillant, Plerre Dider, député-maire de Romans, Valette, attaché de Préfecture. Après un apéritif concocté par les élèves de l'École Municipale de Musique et l'Allocution de M. Henri Durand maire de Bourg-de-Péage, un repas en commun réunit congressistes et officiels et l'on se sépara en se donnant rendez-vous à Chabeuil le 15 octobre 1967.

Le secrétaire général CHERPE.

les instruments à vent.

Ce sont ses élèves qui sont appelés à regarnir les places laissées vides aux pupitres par ceux qui s'en vont plus spécialement vers les facultés et les grandes écoles, ou qui ont trouvé un travail ou un avancement ailleurs. L'enfant sortant de l'école de musique de l'Harmonie peut, certes, s'il le désire, devenir un soliste (car il n'y a aucune contrainte), mais il pourra dire qu'il a reçu une éducation musicale valable et que l'Harmonie lui a donné toutes les facilités pour arriver à devenir un bon musicien. Les plus anciens éduqués les plus jeunes et les dirigeants concentrent leurs efforts pour trouver des instruments et les prêter aux jeunes élèves.

L'école est supervisée par M. Anclaux, directeur de l'Harmonie, qui fait en même temps la classe de solfège. M. Féry s'occupe de la classe des clarinettes; M. Tardieu, la classe des cuivres; et M. Donnadieu, la classe des saxophones. Félicitations à ces guides bienveillants de notre jeunesse qui suivra, nous en sommes certains, le chemin du bien qui est vrai, celui de musicien déjà tracé par les anciens.

LAVOUR

Tout d'abord, nous sommes heureux de féliciter les jeunes artistes musiciens de Graulhet, Robert et Charly Castagné (ex-élèves de l'école de musique de Graulhet) admis brillamment à la musique des Gardiens de la Paix, de Paris, et qui avaient obtenu auparavant de très belles récompenses au Conservatoire de Versailles.

Un autre brillant succès nous vient de Briatexte. Le jeune Jean Weyret vient d'être admis au concours d'entrée du Conservatoire de Toulouse, premier nommé sur six admissibles. Que l'animateur de l'école de musique, M. Cois, dont on ne vantera jamais assez les mérites, ainsi que M. Escribe, le dévoué chef, en soient fiers.

Nous adressons aussi nos sincères félicitations à notre professeur de musique, M. Alquier, qui a chaperonné et préparé Weyret à ce concours et qui, aussi, œuvre à Graulhet pour l'éclosion de jeunes artistes. Donc, la « Lyre de Lavour » et le bureau se réjouissent doublement de tous ces succès qui couronnent les efforts de ces maîtres. Continuez à œuvrer dans ce sens. Ainsi, la musique connaîtra un essor toujours plus accru.

Dimanche 20 novembre, sainte Cécile, patronne des musiciens, a été fêtée par la « Lyre de Lavour » qui, grâce à l'effort soutenu de quelques anciens, à la compréhension de la municipalité et aux dons généreux des membres honoraires, fait éclore une pépinière de jeunes qui participent toujours plus activement à sa survie.

Une grand-messe en musique a donc été célébrée le 20 novembre, avec la participation des jeunes musiciens de l'école de musique; encadrés par d'excellents musiciens vauréens, et dirigés par M. Bernard Alquier, professeur et directeur de la société. Félicitations à la Lyre de Lavour, à ses professeurs et à son chef.

GRAULHET

« L'Union Musicale de Graulhet » a donné un grand concert dimanche 6 novembre 1966, à 17 h. 30, sous le préau du cours complémentaire du stade municipal, spécialement aménagé pour la circonstance.

Ce concert a inauguré la saison hivernale de nos auditions. Les musiciens y sont venus nombreux et de jeunes élèves en ont grossi les rangs. Sous la direction de MM. F. Dondeyne, M. Héral, et A. Rouyre, le programme suivant a été exécuté sous les applaudissements répétés d'un public intéressé et connaisseur : « Sébastopol », pas redoublé avec tambours et clairons; « Marche russe » de Louis Ganne, grande marche de concert; « Le Galilé de Bagdad », ouverture de Boieldieu; « Sur un marché Persan », intermèzzo-scène de A. Ketelbey; « La Mascotte », fantaisie d'Andran; « Primero torero », passod-



Sur une intervention de M. Henrion, de Saint-Vaillant, et à une grosse majorité, décision de continuer ces réunions de printemps. Le choix du samedi en soirée est maintenu, ainsi que les trois secteurs. Des localités seront sollicitées pour en assurer l'organisation.

Aide aux écoles de musique. — Il a été procédé à l'instigation du Conseil Général, à une enquête au sein des municipalités, pour connaître les aides qu'elles apportent à l'Educateur Musicale de leurs communes. Ces dernières ont contacté leur Société Musicale. Certaines ont répondu. Mais une seule « Chabeuil » a mis l'U. D. au courant (réunion de printemps du 16 avril dans cette ville).

Festivals. — Les organisateurs du festival de Bourg-de-Péage 65, de la Foire-Exposition de Romans 1965-1966, de la foire-exposition de Valence 1966, du festival de Tournon 1966, se sont mis en rapport pour leur manifestation musicale avec des sociétés étrangères au département de la Drôme, mais affiliées; on peut penser que cette idée est à poursuivre. Votre comité directeur on a d'ailleurs accepté le principe dans sa dernière réunion.

Examens fédéraux d'élèves 1966. — Le tableau suivant dit bien tout l'intérêt que portent nos sociétés à présenter des élèves chaque année plus nombreux 1960 : 45 candidats; 1965 : 284 plus 138 : 422; 1966 : 304 plus 195 : 499.

Les prochains examens auront lieu le dimanche 21 mai à Romans pour les 3 degrés. Il est probable que

Congrès de 1967. — Après avoir précisé que le Congrès Départemental de 1967 aurait lieu à Chabeuil, celui de 1968 à Saillans, et remercié MM. les membres de la Presse, les examinateurs les organisateurs, les comités directeur et technique MM. Chatelet et Reynaud, et le secrétaire-trésorier principalement dont le labeur est tout et permanent, M. Mayeux termine son exposé sur ces mots :

« votre rôle utile et efficace. La musique n'est pas que la propriété d'un individu mais le domaine de tous. Sachez que la Tchécoslovaquie, en l'imposant dans son enseignement général, il y a 25 ans, prétend lui devoir sa renaissance et son équilibre. Elle est aussi la plus apaisante des fraternités.

Décorations. — Le président Mayeux donne la parole à M. Vettard, secrétaire général de la Fédération du Sud-Est, qui explique les nouvelles dispositions en ce qui concerne les décorations :

1) Demande à établir sur imprimés spéciaux (pour la Drôme faire la demande à M. Cherpe) qui doivent être retournés, au plus tard, avant le 1er avril, session A, ou le 1er octobre, session B, toujours à M. Cherpe.

2) Ces dossiers sont présentés à la Commission Spéciale (qui se réunit deux fois par an, en avril et en octobre) et qui statue d'une façon souveraine.

3) A l'issue de cette réunion, les avis sont adressés aux présidents des sociétés : ceux-ci font parvenir rapidement le montant des frais à la Fédération qui leur retourne médailles et diplômes dans les trois semaines qui suivent l'envoi du règlement.

Une personne ayant posé la question : quelles sont les décorations Fédérales et Confédérales, M. Vettard les indique, mais invite chacun à se reporter à la circulaire annuelle qui semble peu être lue. M. Missoffe. — Sur l'invitation du président, M. Ducrot membre du Comité Fédéral, se livre à une analyse minutieuse du dossier, et indique d'une façon extrêmement claire et précise, la manière de l'établir, faire ressortir surtout les points cruciaux que sont les besoins en salles, en partitions, en instruments, et en éducateurs.

Donc, par extension, crédit supérieur aux organismes fédéraux pour organiser des stages plus nombreux. Diverses questions sont alors posées par l'assistance auxquelles M. Ducrot et M. Vettard répondent d'une façon très nette.

Puis, M. Vettard reprend la parole, pour indiquer qu'il se tient à la disposition des personnes de l'assistance qui auraient des questions à poser concernant les relations UD-Fédérations. Il indique également que le Congrès Fédéral se tiendra probablement à Charbonnières, le dernier dimanche de juin 1967. Un concours sera organisé à cette occasion, et il demande aux sociétés Dromiennes d'envoyer d'ores et déjà leur participation à cette importante manifestation, à ce sujet rien n'est encore sûr.

Il est procédé ensuite au renouvellement du 1/3 sortant des

SUD-OUEST

Nécrologie

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la mort de M. Jean Goussebaire, adjoint au maire de Bordeaux, président de la Maison de l'Europe et président d'honneur de notre Fédération.

Nous prions Mme Goussebaire, son fils et toute sa famille de croire à l'expression de nos condoléances attristées.

C'est avec une vive émotion que nous avons été avisés du décès de la mère de M. Beaugency, inspecteur départemental délégué à la Jeunesse et aux Sports.

Nous le prions de vouloir bien trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

Congrès 1966 de la Confédération Musicale de France. Le comité de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest a le plaisir de porter à la connaissance des sociétés fédérées que M. Henri Ciran, président Fédéral, a été élu membre du comité de la Confédération Musicale de France, à la suite d'un vœu formé par M. Jean Goulée, président de l'Union des Sociétés Musicales du Médoc, lequel vœu a été présenté à Paris lors du dernier congrès, par MM. Albert David, vice-président fédéral et Albert Sallard, secrétaire général.

Notre Fédération se félicite d'être représentée au Comité Confédéral, comme elle l'était précédemment par leur regretté défunt président, M. Adrien-Louis Maltête, vice-président confédéral, par leur président si méritant et si dévoué qu'est M. Henri Ciran, à qui nous présentons nos vifs compliments.

TARN

ALBI

Depuis quelques années, nous constatons qu'un effort important a été fait dans toutes les Sociétés pour l'éducation musicale de nos jeunes. Au cours des examens fédéraux, des concours du « Jeune soliste », et de nos festivals, nous avons eu l'occasion de voir des sociétés formées en grande partie de jeunes de moins de 20 ans. Les examens fédéraux annuels sont le reflet d'un mouvement ascendant, mais il faut encore déplorer un trop grand nombre de sociétés qui restent dans l'ombre et elles doivent y apporter remède, car il a été souvent répété « La Société qui n'a pas sa petite école de musique est une société perdue d'avance ». L'Harmonie « l'Union des Enfants d'Albi » la si bien compris qu'elle a soigné sa « rentrée » une façon toute particulière. Une réunion du bureau a été faite avant la reprise des répétitions, afin de se pencher sur le bon fonctionnement et les recrutements de son école de musique. Celle-ci est très active et, si elle enseigne le solfège à ses élèves, elle leur apprend aussi tous

Vient de paraître :

HISTOIRE de la MUSIQUE

par Jacqueline JAMIN  
Professeur d'Education Musicale au Lycée de jeunes filles de Courbevoie

Un livre de poche de 192 pages ..... 6,50 F  
75 pages d'illustrations  
Index alphabétique - Index chronologique

Une Histoire de la Musique de grande diffusion

Très abondante iconographie :

Portraits, instruments, opéras et ballets dans les plus récentes présentations

Format, prix, qualités pratiques en font un matériel pédagogique par excellence et un guide agréable pour l'amateur

Complément indispensable des Solfèges et des manuels ne comportant pas des textes d'Histoire de la Musique

A. LEDUC Editeur - 175, rue St-Honoré - PARIS

Pour vos salles de Répétition et de Concert

Plaques de Correction Acoustique

« GLASAL-PERFORE »

PHONELO

FIBROCIMENT-POISSY

Salles d'exposition :

TRIEL (Seine-et-Oise) Téléphone : 965-78-80.

PARIS, 18, rue Volney (2<sup>e</sup>) - Téléphone : 073.65.74 et 073.69.12.

STRASBOURG 13, rue du Vieux-Marché aux Vins Téléphone : 32.31.34.

ble de Robert Martin ; et « Le clairon de Moudros », pas redoublé avec tambours et clairons.

**CARMAUX**

« l'Union Musicale de Carmaux » au complet, harmonie et batterie-fanfare, s'est tenue le dimanche 27 novembre, à 10 h., place de la mairie, et a participé à une cérémonie officielle anniversaire de la catastrophe de la Tronquée. Ce fut une émouvante manifestation du souvenir.

**GAILLAC**

Au cours de leur dernière réunion, les membres de « l'Orphéon de Gaillac » ont décidé de reprendre leurs activités, avec le concours de nombreux élèves du lycée de Gaillac, grâce à la gentillesse de M. le principal, M. Emile Breil, musicien chevronné ancien directeur de chorale à l'école Victor-Hugo et

ancien soliste de l'Union Musicale, a bien voulu se charger de la direction de l'Orphéon. La société va s'efforcer de grouper des jeunes qui seront intéressés par du folklore régional, par des chœurs, par des chants modernes, etc... De leur nombre et de leur valeur dépendront nos programmes à venir et nous souhaitons que notre Orphéon redevienne une société jeune, pleine d'avenir, sous la dénomination d'un groupe de chanteurs gaillois.

**SAINT-SULPICE**

« l'Avenir Saint-Sulpicien » a fêté sa patronne Sainte-Cécile le dimanche 27 novembre.

Notre batterie-fanfare s'est fait entendre à l'office de 10 h. 30 et un banquet traditionnel, présidé par M. Gabriel Satgé, président de la Fédération Musicale du Tarn, a eu lieu à l'Hotel Dublin.

Au cours du repas, M. Satgé a épinglé à M. Ludovic Vidal, directeur dévoué et infatigable, la médaille du Mérite Fédéral attribuée aux directeurs de sociétés les plus méritants.

Après avoir reçu de chaleureuses félicitations de toute l'assemblée, M. Vidal lança un appel aux jeunes pour leur demander de venir grossir les rangs de l'Avenir et lui maintenir ainsi une vitalité si appréciée par tous.

**ROQUECOURBE**

Des tâtonnements dus à la guerre avaient marqué les débuts de l'Eveil Roquecourbain, mais, depuis 1946, ce sont vingt années de musique sans défaillance qu'a bien rempli notre société.

La saison 66 a été particulièrement active avec douze services divers à Roquecourbe même ou pour le compte de la société-sœur « Les Enfants Vabrais ». A cela doivent

être ajoutées plusieurs sorties à Réalmont, à Labessonnié, à Biot, sans parler de notre participation au festival de Mazamet et au concours d'Auch d'où nous avons été heureux de ramener un beau premier prix ascendant, doté d'un magnifique trombone à coulisse Selmer, qui est aussitôt entré en fonction.

L'excursion annuelle a eu lieu à la plage de Gruissan et à l'abbaye de Fontfroide, après un concert donné dans le jardin public de Lézignan, en présence d'une assistance des plus sympathiques. Malgré la présence de 6 de ses sociétaires sous les drapeaux (dans la musique naturellement, l'Eveil Roquecourbain continuera son chemin grâce à tous ceux qui, de Castres, de Réalmont ou de Graulhet acceptent de lui prêter bénévolement leur concours dans les grandes occasions, grâce aussi à une bouillante équipe de jeunes, que trois professeurs (également bénévoles) s'efforcent d'instruire de leur mieux (18 h. de cours), grâce à la compréhension de la municipalité qui a songé à augmenter sa subvention et qui a surtout amélioré nos conditions de logement, grâce enfin à la sympathie de toute la population assidue à nos concerts et généreuse au bon moment.

Après une belle messe de Sainte-Cécile, une réunion familiale autour de quelques friandises a permis de revivre les grandes heures musicales de l'année par les films et les diapositives de ceux qui joignent à leurs connaissances musicales, des talents de reporters. L'Eveil Roquecourbain a bien mérité ses quartiers d'hiver.

Rollin, président, pense obtenir la participation de la musique de la garde républicaine et c'est certainement la date des 24 et 25 juin qui pourront être retenues.

La ville de Charms confirme sa demande pour le festival 1968, satisfaction lui sera donnée.

M. Monniotte demande aux dirigeants de sociétés de relancer les festivals cantonaux et demande que le bureau de la Fédération soit tenu au courant de l'organisation des festivals.

M. Humbert demande l'appui du président fédéral pour intervenir auprès des chefs militaires afin d'obtenir des permissions d'assister aux services pour les jeunes musiciens sous les drapeaux. (accord du président).

M. Henry demande à toutes les sociétés de lui faire parvenir les comptes rendus de la célébration de la fête de Sainte-Cécile 1966.

Examens d'élèves : cette année 136 élèves ont été soumis à l'examen des jurys à Epinal, Remiremont, Mirecourt, Saint-Dié, Senones. Comme chaque année la Fédération offre des récompenses en nature aux meilleurs d'entre eux.

Cette année un élève flûtiste d'Epinal sera présenté au concours d'excellence à Paris.

Pour 1967, les examens d'élèves en classe ; préparatoires, élémentaires, moyens, auront lieu dans les différents centres. Les cours supérieurs se feront à Epinal.

M. Monniotte remercie les personnes qui se dévouent pour instruire des élèves et les présenter aux examens fédéraux. Il remercie également les membres des jurys tous spécialistes et dévoués ainsi que les accompagnateurs MM. Petit, Roussel, Menier.

Le président souhaite que les examens d'instruments se passent en public afin d'intéresser élèves, parents, amis de la musique, à ces activités de la fédération.

M. Henry demande une fois encore aux dirigeants de sociétés de faire la demande d'agrément au ministre Jeunesse et Sports pour l'obtention de subsides ou de matériel.

Le président passe la parole au trésorier et M. Petit expose en détail l'état financier de la Fédération.

La situation financière de la Fédération reste saine, en économisant au maximum.

Au cours de sa dernière séance, le comité a envisagé une augmentation de la cotisation et vous propose d'en fixer le montant à 10 F par société et 0 F 50 par musicien. La question est adoptée à l'unanimité après vote à mains levées.

Journal confédéral. Un effort est demandé à chaque société pour souscrire le plus grand nombre possible d'abonnements dont le prix reste fixé à 4 F. M. Petit invite les sociétés à régler abonnements et cotisations fédérales en octobre.

MM. Corte et Aubert, commissaires aux comptes, donnent quitus à M. Petit pour sa gestion des fonds F. M. V.

Le président remercie et félicite M. Petit pour son dévouement et sa bonne gestion.

M. Monniotte, présente à l'assemblée M. Ciapolino, directeur du conservatoire de Belfort, qui a bien voulu assister à cette assemblée générale et lui passe la parole.

M. Ciapolino remercie l'Assemblée de son accueil. Il recommande aux responsables de sociétés de contacter aussi souvent que possible les conciliers généraux afin qu'il connaissent les problèmes financiers de la Fédération.

M. Monniotte remercie M. Ciapolino et passe la parole à M. Breton responsable du service « Assurances ».

M. Breton donne conseils et instructions aux dirigeants. Il recommande de le tenir informé des sinistres ou accidents afin qu'il puisse éventuellement intervenir à Paris. Après cet exposé un certain nombre de délégués se font remettre par M. Breton, un bulletin d'adhésion.

M. Monniotte remercie M. Breton pour son action au sein de la Fédération et lui souhaite encore 20 ans de dévouement à la cause musicale.

La parole est donnée à M. Canorgue, délégué régional de la S. A. C. E. M.

M. Canorgue remercie M. Monniotte pour son aimable invitation et se réjouit des rapports entre la S. A. C. E. M. et les sociétés fédérées. Il les assure de sa bienveillance compréhension et s'efforcera de résoudre tous les problèmes dans l'intérêt général.

M. Monniotte propose de changer la date de l'Assemblée Générale F. M. V., ceci afin de participer d'abord aux travaux de la C. M. F. à Paris fin octobre et pouvoir renseigner nos sociétés Vosgiennes sur les travaux de ce congrès. A l'unanimité il est décidé que la prochaine Assemblée Générale aura lieu le 5 novembre 1967.

Après quelques questions diverses, M. Monniotte avant de clôturer cette 50<sup>e</sup> Assemblée Générale remercie tous les délégués de leur attention et collaboration, souhaite prospérité aux sociétés et à la F. M. V. et leur donne rendez-vous à l'année prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 30.

Ant. M. VAN LEEST  
EINDHOVEN (Pays-Bas)  
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

# TOUT POUR LES MAJORETTES

Nous rappelons à notre clientèle que nous faisons tous les articles pour majorettes, tant comme habillement que comme équipement. Nous indiquons le prix de la plupart d'entre eux et nous sommes à la disposition de notre clientèle pour lui donner tous renseignements concernant les articles qu'elle ne trouverait pas ci-dessous.

VESTE en lavanel, tissu lavable de 1 <sup>re</sup> qualité, rouge ou bleu roy ou en tergal viscosé blanc (garanti au lavage), doublée nylon, fermeture éclair sur le devant, col officier, très élégant modèle cintré avec découpe de poitrine. Délai : 6 semaines à réception des mesures	102,50
Supplément pour pattes d'épaules en drap couleur avec un bouton doré à chaque extrémité	6,55
Supplément pour pattes d'épaules en drap couleur avec torsade or fixée par 2 boutons or	13,00
Supplément pour brandebourgs dorés : jeu de 3, avec boutons dorés unis plats 20 mm.	18,30
Supplément pour brandebourgs dorés : jeu de 4, avec boutons dorés unis plats 20 mm.	24,40
Supplément pour épauettes en drap couleur au choix, dessus bombé, entourage cordon or et couleur (la même que celle de l'épauette), tête avec franges bouillonnantes or	45,00
JUPE, modèle court à plis creux, en lavanel rouge ou bleu roy ou en tergal viscosé blanc (garanti au lavage). Délai : 6 semaines à réception des mesures	66,50
CALOT croisé, modèle Armée, doublé rayonne, avec soufflet drap (couleur au choix à indiquer) et soutache rayonne même couleur que le soufflet. Principales couleurs disponibles : bleu roy ; rouge écarlate ; vert ; jaune jonquille ; jaune or. Délai : 3 à 4 semaines	
Le calot en drap marine ou noir, soufflet couleur au choix	15,00
Le même en drap satin couleur, soufflet couleur au choix	18,00
Supplément pour soutache or ou argent métal	1,50
Supplément pour pompon de couleur en soie (préciser « en soie »)	1,50
Supplément pour pompon métal, or ou argent mi-fin (à préciser)	1,75
COIFFURE genre toque hôtesse de l'air, en lavanel rouge ou bleu roy ou en tergal blanc. Délai : 2 à 3 semaines	17,00
COIFFURE même modèle, mais en drap, couleur au choix. Délai : 2 à 3 semaines	16,00
SHAKO en matière plastique blanche, hauteur 20 cm, jugulaire or, cordelière rouge ou bleu roy, étoile américaine rouge ou bleu roy, jugulaire cuir blanc soutaché or pouvant passer sous le menton. Délai : 2 à 3 semaines	44,00
PLUMET POUR SHAKO, blanc, rouge ou bleu roy. Délai : 2 à 3 semaines	37,50
FOURRAGERE modèle Armée, 1 natte, 1 volant, ferret cuivre (disponible en blanc ; pour autres couleurs, délai 4 à 5 semaines et supplément 20 %), préciser « ferret cuivre »	4,45
La même, ferret nickelé, préciser « ferret nickelé »	4,75
FOURRAGERE, modèle Gendarme, dite aiguillette, 2 nattes, 1 volant ferrets cuivre (disponibles en blanc ; pour autres couleurs, délai 4 à 5 semaines et supplément 20 %), préciser ferrets cuivre	9,05
La même ferrets nickelés (préciser « ferrets nickelés »)	9,65
COLLANT nylon mousse hélanca, teinte beige « bronzé naturel », sans couture, article résistant. Délai : 2 à 3 semaines	13,50
COLLANT même teinte que le précédent, sans couture, mais en nylon maille fine. Délai : 2 à 3 semaines	13,50
BOTTES matière plastique blanche. Délai : 6 semaines. La paire	16,50
CRISPINS matière plastique blanche, rouge ou bleu roy. Livraison immédiate. La paire	5,80
CANNE légère, 0,65 m, bâton laqué blanc avec spirales rouges ou bleu roy, boules laquées rouges ou bleu roy. Livraison immédiate	37,50
CAISSE CLAIRE, modèle spécial pour majorette, bleu roy, rouge ou blanc, simple serrage, dimensions 34 x 10, montage peaux plastique. Délai : 2 à 3 semaines	205,00
BAGUETTE DE CAISSE CLAIRE, en frêne poli, la paire. Livraison immédiate	2,85
BAUDRIER DE CAISSE CLAIRE, en matière plastique blanche. Livraison immédiate	27,00

Et n'oubliez pas que

## DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

# Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon - (Saône-et-Loire)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE

# VOSGES

50<sup>e</sup> assemblée générale de la Fédération Musicale Vosgienne le 25 septembre 1966 à Epinal sous la présidence de M. Monniotte, président fédéral

La séance est ouverte à 9 h. 30 et parmi les membres du bureau se sont excusés MM. Souvay, Pierre, Marchal.

A l'appel des sociétés 28 sont représentées, 4 excusées dont Bains-Bains, La Bresse, Plainfaing, Thaon-les-Vosges.

Sociétés non représentées. — Bus-sang, Deyvillers, Granges-sur-Vologne, Nomez, Saint-Maurice, Le Val d'Ajoie, Ban-de-Laveline, Brieyères, Châtel, Epinal P. G., Etival, Laveline, De-Brieyères, Liffol-le-Grand, Monthureux, Saint-Amé, Saint-Michel, Saint-Dié-Folklorique.

M. Monniotte, président, souhaite la bienvenue à tous les représentants de sociétés. Il remercie M. Canorgue, délégué régional de la S. A. C. E. M., d'avoir bien voulu assister aux travaux de cette Assemblée et salue la mémoire des défunts de l'année : Maître Lamy, président artistique de la C. F. M. La famille Claudel de la Bresse rappelant également le souvenir de notre regretté président J. Roussel. Une minute de silence est observée à la mémoire de ces disparus.

M. Henry donne ensuite lecture du compte-rendu de l'Assemblée générale 1965.

**ANNEE 1966**

Festivals. — Les 24 et 25 juin, le festival Fédéral s'est déroulé à Remiremont. 28 sociétés Vosgiennes étaient présentes et l'Harmonie Municipale de Metz en était la Musique d'Honneur. Cette magnifique phalange classée en « excellence » et dirigée par M. Damon, professeur au Conservatoire se fit entendre le samedi soir en l'église Abbatiale dans un programme éclectique, devant un auditoire choisi, sinon nombreux. A l'issue de ce concert, les musiciens ont été reçus par la Municipalité, un vin d'honneur a clôturé cette soirée. M. le maire de Remiremont et M. Donze président de la musique de la ville ont remercié les musiciens de Metz et leurs dirigeants pour la haute tenue musicale de leur exécution ; était également présent à cette réception, M. Lafond, président de la Fédération Musicale de Moselle et Meurthe et Moselle.

Le dimanche matin, le club des Mandolinistes de Remiremont prêtait son concours à une messe en musique. En ville, des concerts étaient donnés dans beaucoup et principaux quartiers et les sociétés furent très applaudies.

Enfin, la fête fédérale se déroula comme prévue l'après-midi malgré une pluie venue contrarier quelque peu le défilé de nos musiques Vosgiennes et le concert donné par la musique municipale de Metz. Nous ne reviendrons pas sur ce concert qui, une fois encore, permit aux auditeurs d'apprécier les hautes qualités artistiques de cette phalange.

Il faut remercier sincèrement les organisateurs, municipalité de Remiremont pour la grande tenue de cette fête fédérale.

M. Monniotte reprend la parole pour demander aux sociétés de répondre rapidement à l'invitation au festival fédéral afin de fixer les engagements auprès des restaurateurs. Il insiste également sur la préparation des morceaux d'ensemble et recommande aux chefs de musique et chefs de batterie de suivre la mesure de celui qui est désigné pour diriger un ensemble.

M. Henry continue l'exposé en parlant du festival cantonal de Fraize qui a réuni 8 sociétés les 16 et 17 juillet, un grand bravo à Fraize pour son dynamisme ! M. Monniotte a personnellement félicité M. Krantz, directeur de la musique de Fraize.

Pour 1967

Vittel organisera le festival fédéral de 1967 et cela correspondra avec le centenaire de la création de la musique de cette ville, M.

M. Henry continue l'exposé en parlant du festival cantonal de Fraize qui a réuni 8 sociétés les 16 et 17 juillet, un grand bravo à Fraize pour son dynamisme ! M. Monniotte a personnellement félicité M. Krantz, directeur de la musique de Fraize.

Pour 1967

Vittel organisera le festival fédéral de 1967 et cela correspondra avec le centenaire de la création de la musique de cette ville, M.